



2019:30

Sida Decentralised Evaluation

NIRAS Sweden AB

Évaluation finale du Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des changements climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC Mali)

Rapport Final

Évaluation finale du Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des changements climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC Mali)

**Rapport Final
Octobre 2019**

**Jérôme Gouzou (Team Leader)
Soumana Dao
Alexandre Daoust
Mohamed Sidi**

Authors: Jérôme Gouzou (Team Leader), Soumana Dao, Alexandre Daoust, Mohamed Sidi

The views and interpretations expressed in this report are the authors' and do not necessarily reflect those of the Swedish International Development Cooperation Agency, Sida.

Sida Decentralised Evaluation 2019:30

Commissioned by Sida, Swedish Embassy in Burkina Faso

Copyright: Sida and the authors

Date of final report: 9 Octobre 2019

Published by Nordic Morning

Art. no. Sida62263fr

urn:nbn:se:sida-62263fr

This publication can be downloaded from: <http://www.sida.se/publications>

SWEDISH INTERNATIONAL DEVELOPMENT COOPERATION AGENCY

Address: SE-105 25 Stockholm, Sweden. Office: Valhallavägen 199, Stockholm
Telephone: +46 (0)8-698 50 00. Telefax: +46 (0)8-20 88 64
E-mail: info@sida.se. Homepage: <http://www.sida.se>

Table des Matières

Table des Matières	2
Abréviations et Acronymes	3
Préface	5
Résumé	i
1 Méthodologie	1
1.1 L'Objet de l'évaluation : le PIL-ADCC.....	1
1.2 Objectif et questions de l'évaluation	1
1.3 Théorie de changement du PIL-ADCC	2
1.4 Méthodes de collecte de données	4
1.5 Contraintes et Limites.....	6
2 Constats de l'évaluation	8
2.1 Pertinence	8
2.2 Efficacité.....	13
2.3 Efficience.....	21
2.4 Durabilité	29
3 Conclusions et recommandations	33
Annexe 1 : Termes de Référence	40
Annexe 2 : Rapport de démarrage	52
Annexe 3: Bibliographie	90

Abréviations et Acronymes

A(TSF) DE-FEN	Association TSF pour le Développement des Femmes et des Enfants
ABDH	Approche Basée sur les Droits Humains
ADAF/Gallè	Association pour le Développement des Activités de Production et de Formation
AEDD	Agence de l'Environnement et du Développement Durable
AFAD	Association de Formation et d'Appui au Développement
AG	Assemblée Générale
AGR	Activité Génératrice de Revenus
ALMADE	Association Malienne pour le Développement, la Protection de l'Environnement et la Lutte contre la Désertification
AMEN	Alliance au Mali pour l'Environnement
ANM	Agence Nationale de la Météorologie
APRPE	Action pour la Promotion Rurale et la Protection de l'Environnement
Asdi	Agence Suédoise de Coopération et Développement International
ASIC	Association de Soutien aux Initiatives Communautaires
ASSAFEDE	Association pour l'Aide aux Femmes en Détresse et aux Enfants
AVPIP	Association Appui pour la Valorisation et la Promotion des Initiatives Privées
CAB	Conseil Accompagnement des initiatives à la Base
CIRTA	Centre d'Innovation et de Recherche en Techniques Agricoles
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DNACPN	Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle de la Pollution et des Nuisances
DNEF	Direction Nationale des Eaux et Forêts
EBT/TBE	Évaluation Basée sur la Théorie/Theory-Based Evaluation
FFOM	Force-Faiblesses-Opportunités-Menaces
GRAT	Groupe de Recherches et d'Applications Techniques
GRIDAC	Groupe Interdisciplinaire d'Assistance pour le Développement des Communautés
ICG	International Crisis Group
MFC	Mali Folke Center
OMAFES	Œuvre Malienne d'Aide à la Femme et à l'Enfant au Sahel
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
PAIRCC	Programme d'Appui aux Initiatives d'Adaptation aux Changements Climatiques
PDSEC	Plan de Développement Social, Économique et Culturel
PIL ADCC	Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets du Changement Climatique
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RCM	Réso Climat Mali

SIG	Système d'Information Géographique
SIPRI	Stockholm International Peace Research Institute
TdC	Théorie de Changement
TdR	Termes de Référence

Préface

L'évaluation finale du Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des Changements Climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC, 2015-2019) a été commanditée par l'Ambassade de Suède à Bamako. Cette évaluation, réalisée par NIRAS pendant la période allant de juin à octobre 2019, a été conduite par l'équipe suivante :

- Jérôme Gouzou (Team Leader)
- Soumana Dao
- Alexandre Daoust
- Mohamed Sidi

Christina Paabøl Thomsen a managé l'évaluation pour le compte de NIRAS Suède. L'assurance Qualité a été réalisée par le Dr. Lucien Back. Désiré Ballo a managé l'évaluation pour le compte de l'Ambassade de Suède à Bamako.

Résumé

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation du Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des Changements Climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC) 2015-2019. Cette évaluation a été commanditée par l'Ambassade de Suède à Bamako.

Pertinence du programme

Le programme est globalement très pertinent, dans la mesure où il est basé sur, et répond à de véritables besoins des bénéficiaires directs et à ceux des différentes parties prenantes (membres du Réso Climat, autorités décentralisées et déconcentrées). L'introduction systématique des études de référence ou l'utilisation des notices environnementales est pertinent, mais il est souhaitable d'accroître l'utilité de ces documents en favorisant la collecte de données plus pertinentes pour la gestion des projets. Il est, enfin, nécessaire de renforcer la transparence du montage des projets auprès des bénéficiaires, l'accès à l'information et la capacité de participer aux processus de prises de décisions concernant leurs besoins étant une condition fondamentale pour augmenter la probabilité que les bénéficiaires sortent de la pauvreté.

Efficacité du programme

L'évaluation montre également que le PIL-ADCC est un programme globalement efficace. Il atteint des résultats directs importants en termes de transfert de compétences agricoles (maîtrise de techniques de production agricole, de conditions d'utilisation de nouvelles semences améliorées, techniques maraichères), de compétences en matière de gestion de l'environnement, et il contribue à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires durant la période de mise en œuvre des projets. Le PIL-ADCC est sensible au genre et produit des résultats démontrant des ébauches de changements de normes culturelles et sociales. Le programme produit des résultats non-négligeables en terme d'autonomisation des femmes et contribue à réduire les inégalités de genre. Il contribue, au moins durant la durée de vie des projets, à réduire la pauvreté dans les zones d'intervention.

Efficiences du programme

Relativement efficient en termes de gestion du programme, de relation coûts-résultats et de communication interne, le PIL-ADCC souffre d'une faiblesse de son système de suivi qui ne lui permet pas de collecter des données de façon régulière au niveau des projets.

Durabilité du programme

L'évaluation s'interroge sur la capacité du programme à atteindre des résultats durables au-delà de la durée de vie des projets, les projets étant de trop faible taille et de

trop courte durée pour garantir la sortie de la pauvreté. La taille, la durée et la nature des projets ne paraissent pas être en mesure de créer les conditions nécessaires pour répondre de manière durable aux contraintes structurelles dans lesquelles ils sont mis en œuvre (incapacité des autorités décentralisées et déconcentrées à assurer la diffusion des résultats et des bonnes pratiques des projets.)

Conclusions principales de l'évaluation

Nécessité de restructurer en profondeur le système de suivi. Le MFC et le Réso Climat doivent considérer la restructuration du système du suivi du programme comme étant une priorité absolue. Une attention particulière doit être portée sur l'établissement de responsabilités qui soient claires, en particulier au niveau de la collecte des données, et sur le développement d'outils de collecte de données. Il est essentiel de prévoir la mise en place de mécanismes ou de boucles de rétroaction devant permettre d'ajuster les projets durant leur mise en œuvre afin d'accroître leur efficacité et leur potentiel de durabilité.

Besoin de reconsidérer la capitalisation des acquis du programme. Le système de suivi ne permet pas de générer des données de façon régulière. De fait, il y a peu d'apprentissage sur l'engagement des bénéficiaires, sur les changements éventuels d'attitudes des différentes parties prenantes au programme, sur les conditions particulières dans lesquelles les résultats sont atteints (ou pas), et donc aucune capitalisation solide/pertinente possible. D'autre part, il est important que le programme futur ne considère pas la capitalisation comme étant un processus qui se déclenche à la fin des projets seulement, une fois que toutes les activités ont été mises en œuvre. Le travail de capitalisation, en tant que réflexion permanente sur chaque projet, mais aussi sur la coordination du programme, sur le travail des groupes thématiques et/ou sur les thématiques transversales doit donc être planifié comme activité consubstantielle à chaque aspect du programme et mis en œuvre de manière continue.

Il est nécessaire d'allonger la durée du programme et des projets. Allonger la durée de mise en œuvre des projets permettrait, tout d'abord, de mieux gérer les retards possibles dans les décaissements sans incidence sur les cycles de productions agricoles. Cela permettrait également de disposer de plus de temps pour travailler sur la diffusion des techniques au-delà des bénéficiaires directs des projets. De plus, cela accroîtrait le temps disponible pour la planification du suivi et le renforcement de capacités des parties prenantes devant être impliquées dans la collecte des données. Enfin, augmenter la durée des projets devrait permettre de renforcer les efforts de capitalisation des résultats.

Il y a une nécessité d'un véritable passage à l'échelle en termes d'investissement dans le programme et sa diversification. L'évaluation montre que les perspectives de durabilité se heurtent à des obstacles structurels que le programme n'aborde pas. Il est nécessaire, pour le futur programme, de mettre en évidence les liens entre déve-

loppement communautaire basé sur l'agriculture, protection de l'environnement, résilience et développement économique: le passage à l'échelle, c'est-à-dire la diffusion effective des résultats des microprojets au-delà de leur stricte zone géographique de mise en œuvre, nécessite des investissements plus élevés accompagnés par des stratégies de développement économique au niveau communal et/ou communautaire. Le futur programme gagnerait à ouvrir les financements à d'autres organisations, ONG ou associations locales souvent plus petites mais dynamiques, qui ne sont pas membres du Réso Climat.

Nécessité de repenser la théorie de changement du programme. Les obstacles principaux à la durabilité des résultats du programme mis en évidence dans cette évaluation appellent un besoin d'investir le temps nécessaire au développement d'une théorie de changement solide pour le futur programme. Ce travail doit s'effectuer à trois niveaux différents afin d'éviter de reproduire les faiblesses enregistrées au niveau du PIL-ADCC. Premier niveau, trouver des réponses adéquates aux problèmes soulevés dans les conclusions précédentes. Deuxième niveau, il est impératif que le Réso Climat et le Mali-Folkecenter réfléchissent davantage aux hypothèses sur lesquelles la future théorie de changement du programme va reposer. Enfin, troisième niveau, si le PIL-ADCC est un programme défini, à la suite de son prédécesseur le PAIRCC, comme étant centré sur les thématiques d'adaptation aux effets des changements climatiques et de résilience des populations rurales du Mali, il se trouve en réalité à la convergence de plusieurs thématiques (société civile, cohésion sociale au sein de communautés et entre communautés différentes, transformation des conflits). Ceci renforce le besoin de penser la nouvelle théorie de changement en prenant soin d'articuler et de justifier les changements que le programme pense pouvoir contribuer à atteindre tout en précisant les stratégies visant à accroître la probabilité de pérennisation des résultats.

Il serait judicieux d'articuler clairement le potentiel du programme dans sa contribution à la paix et à la sécurité au Mali. L'évaluation montre que le PIL-ADCC a contribué, à petite échelle, à renforcer la confiance entre populations, autorités politiques et services déconcentrés de l'État, à créer du lien social et à résorber des tensions intracommunautaires. D'autre part, les parties prenantes sont unanimes pour dire que c'est autour de ce genre de programme qu'il faut bâtir des stratégies de transformation des conflits au Mali. Le futur programme devrait donc envisager la possibilité d'optimiser le potentiel de transformation des conflits, le formaliser et l'intégrer dans la théorie de changement.

Il y a un besoin de dynamisation du Réso Climat. Après une décennie d'existence, il est devenu nécessaire de réfléchir à la redynamisation du Réso Climat. Il serait judicieux que cette redynamisation puisse s'opérer selon trois axes certes distincts, mais fortement corrélés : un axe de gouvernance, un axe de contenu de travail du réseau et un axe centré sur les membres et les conditions d'adhésion.

Maintien du montage institutionnel du PIL-ADCC. L'évaluation montre qu'il n'y a pas de raison de changer le montage institutionnel du programme, ou plus exactement qu'il y a une raison forte pour ne pas s'engager dans cette voie : MFC est la seule organisation membre du Réso Climat ayant la capacité de gérer un programme de cette ampleur. Il est, néanmoins, souhaitable de revoir à la marge certains aspects du contrat entre l'Ambassade de Suède et le MFC en termes de communication durant la mise en œuvre du futur programme.

Recommandations

Nous recommandons à l'Ambassade de Suède à Bamako de :

Recommandation #1 : Maintenir le montage institutionnel du PIL-ADCC pour le futur programme en confirmant la fonction de responsabilité fiduciaire au MFC ;

Recommandation #2 : D'impliquer des représentants du Réso Climat et d'autres organisations bénéficiaires non membres du Réso Climat dans les discussions stratégiques sur l'orientation du programme et dans les réunions de suivi du programme entre l'Ambassade et MFC.

Recommandation #3 : Prendre l'initiative de la mise en place d'un panier commun auquel des partenaires financiers intéressés par les thématiques abordées par le futur programme pourront contribuer.

Nous recommandons à MFC et au Réso Climat de :

Recommandation #1 : Penser en profondeur la théorie de changement de son futur programme. Un effort plus particulier doit être consenti sur quatre dimensions : 1. Sur une compréhension plus fine des contraintes structurelles (normes culturelles, capacités réelles des structures décentralisées et déconcentrées à pérenniser ou à diffuser les acquis des projets, etc.) ; 2 : Sur les implications qu'ont ces contraintes sur la probabilité de passage d'un niveau de résultat à un autre (entre résultats directs et objectifs, entre objectifs et impact) ; 3 : Sur le suivi de l'évolution potentielle des hypothèses, car, bien que structurelles, elles n'en sont pas moins dynamiques ; 4 : Sur les stratégies devant être mises en œuvre pour minimiser les conséquences potentiellement néfastes sur le programme, c'est à dire sur sa capacité à produire les résultats escomptés, dans le cas où certaines hypothèses devaient s'avérer caduques durant la mise en œuvre.

Recommandation #2 : Conceptualiser le futur programme de telle sorte qu'il permette de:

- Allonger la durée de chaque projet. Une durée de vie de 4-5 ans serait idéale
- Augmenter les budgets de chaque projet. Un triplement des budgets serait souhaitable
- Organiser les deux lots de processus de sélection des microprojets dans une séquence plus rapprochée. L'idée serait d'utiliser le premier lot comme un

processus pilote, avec la sélection de seulement cinq projets, pour en tirer des leçons et du savoir-faire. Le lot 2, avec une vingtaine de projets, donnerait plus de temps de mise en œuvre aux porteurs de projets

- Ouvrir l'accès aux financements à des organisations et associations dynamiques non-membres du Réso Climat
- Redynamiser les Groupes de Travail (invitation de formateurs/experts externes, favoriser l'accès des membres et des organisations non-membres bénéficiaires de financements à des formations en ligne, augmenter le nombre de formations sur les sites de projets, etc.)

Recommandation #3 : Revoir les instructions pour les études de référence et les notices environnementales, afin que les données collectées soient centrées sur l'échelle géographique adéquate d'intervention (village) et sur les groupes de bénéficiaires et non au niveau des communes

Recommandation #4 : Avoir recours à un Système d'Information Géographique (SIG) dans la planification et le suivi des projets

Recommandation #5 : Rendre obligatoire le partage du contenu des projets avec les bénéficiaires (activités prévues, infrastructures devant être réalisées)

Recommandation #6 : Utiliser la période de développement du futur document de programme pour développer un document stratégique détaillant le système de suivi pour assurer une meilleure collecte de données (fréquence, fiabilité et qualité)

Recommandation #7: Utiliser la phase de démarrage du futur programme pour former les membres et autres partenaires potentiels sur le système de suivi afin que chaque réponse aux appels d'offres démontre la capacité des organisations à faire un suivi efficace

Recommandation #8 : Organiser des formations continues obligatoires pour les porteurs de projets au sein du Groupe Thématique en charge des questions de suivi ainsi que des ateliers de formation pour les ONG et associations locales non membres du Réso Climat. Ces formations continues doivent être centrées sur le transfert de compétences et sur la remontée d'expériences pour permettre les ajustements nécessaires en temps opportun

Recommandation #9 : Allouer les ressources humaines et financières adéquates au bon fonctionnement du système de suivi.

Recommandation #10 : D'engager, lors de la prochaine Assemblée Générale, un processus de révision de ses statuts permettant :

- Le découplage du Secrétariat Exécutif de la fonction de Présidence du réseau
- La rotation de la présidence sur base annuelle entre les membres du Bureau

- Le renouvellement d'une partie du Bureau dont la périodicité et la proportion seront décidées par l'Assemblée Générale sur proposition du Secrétariat Exécutif. Un renouvellement du tiers des membres du Bureau tous les trois ans serait envisageable.

1 Méthodologie

1.1 L'OBJET DE L'EVALUATION : LE PIL-ADCC

Le Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des Changements Climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC) est le deuxième appui accordé au Résé Climat Mali dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques pendant la période 2015-2019 pour un budget total de 44 800 000 SEK. Il est une suite au Programme d'Appui aux Initiatives du Résé Climat Mali pour l'Adaptation aux Changements Climatiques (PAIRCC), programme mis en œuvre pendant la période 2009-2014. Il a une couverture nationale.

Le programme a été initié dans le but de contribuer à augmenter la résilience des communautés vulnérables du Mali et, à long terme, à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Il s'agit de consolider, au sein des communautés bénéficiaires, des modèles de développement durable basés sur la capacité d'adaptation des communautés rurales à partir de projets mis en œuvre par ces communautés en partenariat avec les ONG et associations membres du Résé Climat Mali dans des domaines prioritaires permettant d'améliorer leur cadre de vie. 25 projets ont été financés pour des montants allant de 50 MCFA (environ 800,000 SEK, pour les membres du Résé Climat postulant seuls) jusqu'à 100 MCFA (environ 1,6 M SEK, pour les membres postulant en consortium). Les Projets financés sont largement dans le domaine de l'agriculture (21 projets) avec le maraîchage comme principale composante. D'autres aspects ressortent des projets en termes de techniques de production ou de filières spécifiques qui sont promues. Suit en seconde position le domaine de l'élevage et de la pêche, avec 17 ONG/Associations porteuses de projets financés. En troisième position ressortent les projets du domaine de la foresterie. Ce sont des projets portés par 12 ONG/Associations. Le domaine des énergies renouvelables est porté par un consortium d'ONG/Association au niveau d'un seul projet financé. De façon transversale, le domaine de l'eau ressort dans plusieurs projets comme facteur clé de soutien aux productions agricoles, pastorales et forestières. Enfin, certains projets comportent un ensemble d'actions visant à sécuriser l'accès aux terres, à gérer les conflits fonciers et/ou à une meilleure prise en compte de la gestion des ressources naturelles. Ils participent à assurer des relations sociales paisibles entre les populations locales. Ces aspects ressortent des projets portés par 8 ONG/Associations.

1.2 OBJECTIF ET QUESTIONS DE L'EVALUATION

L'objectif de cette évaluation est d'évaluer le projet PIL-ADCC afin de déterminer si le projet doit continuer de bénéficier d'un financement ou non. D'autre part, l'ambassade veut savoir quelle est la valeur ajoutée éventuelle du programme. La phase de démarrage a permis de finaliser les questions d'évaluation :

Pertinence

- QE.1. Dans quelle mesure le projet s'est-il conformé aux besoins et aux priorités des bénéficiaires directs et indirects du programme ?
- QE.2. Dans quelle mesure et comment les plus vulnérables ont-ils bénéficié du programme ?
- QE.3. Dans quelle mesure et comment le programme a-t-il été conçu et mis en œuvre de façon sensible au conflit?
- QE.4. Dans quelle mesure et comment l'intégration de la dimension de genre aurait-elle pu être améliorée dans la planification, la mise en œuvre ou le suivi?
- QE.5. Dans quelle mesure et comment les considérations environnementales auraient-elles pu être améliorées dans la planification, la mise en œuvre ou le suivi ?
- QE.6. Dans quelle mesure et comment le projet a-t-il été mis en œuvre conformément à la perspective de droits?

Efficacité

- QE. 7. Dans quelle mesure et comment le projet a-t-il contribué aux résultats attendus ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi pas?
- QE. 8. Le programme a-t-il contribué à la réduction de la pauvreté ? Comment ?
- QE. 9. Le programme a-t-il eu des effets positifs ou négatifs sur l'égalité de genre ? Comment ?
- QE. 10. Le projet a-t-il eu des effets positifs ou négatifs sur l'environnement ? Comment ?

Efficienne

- QE.11. Les coûts du projet justifient-ils les résultats atteints ?
- QE. 12. Quels sont les mécanismes de redevabilité dans le programme ?
- QE. 13. Est-il nécessaire de repenser le montage institutionnel du programme, et plus particulièrement la coordination du Réso Climat ?

Durabilité

- QE. 14. Est-il probable que les résultats atteints par le projet soient durables ?

1.3 THEORIE DE CHANGEMENT DU PIL-ADCC

Les objectifs du PIL-ADCC sont d'une part centrés sur la contribution au renforcement de la résilience de communautés rurales spécifiques (premier objectif) et d'autre part sur la prise en charge des questions de résilience dans les communes à un niveau plus général (deuxième objectif). Le changement escompté est que les ménages soient capables de produire les ressources dont elles ont besoin pour couvrir leurs besoins prioritaires. Le second objectif spécifique vise à créer un environnement favorable à la reproduction dans d'autres communautés des initiatives locales mises en œuvre dans quelques villages d'intervention. L'évaluation considère que la théorie de changement du PIL-ADCC repose sur deux piliers complémentaires:

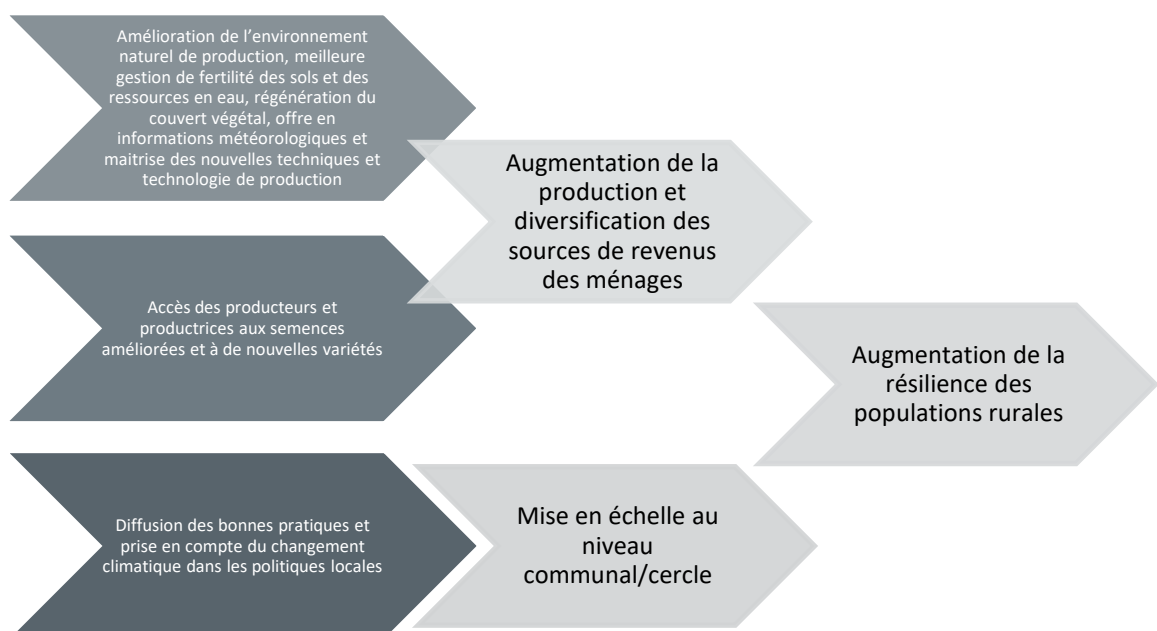
1. L'accomplissement du premier objectif (augmenter la résilience des communautés) dépend d'un certain nombre de facteurs :

- a. l'amélioration des conditions de production (amélioration de l'environnement naturel de production à travers la gestion de fertilité des sols et des ressources en eau, la régénération du couvert végétal)
- b. l'offre en informations météorologiques et information/formation en nouvelles techniques et technologie de production
- c. l'augmentation des productions végétales et animales (accès des producteurs et productrices aux semences améliorées et à de nouvelles variétés)
- d. la diversification des sources de revenu des ménages.

Cela implique des accompagnements continus en formation et information pour le partage des connaissances et les transferts de techniques et technologies appropriées. Pour réussir un tel changement, la valorisation de l'ensemble des ressources humaines au sein des ménages ruraux est indispensable. Dans cette perspective le ménage social doit permettre la valorisation de l'ensemble des forces vives qui la constituent : les hommes, les femmes, ainsi que les jeunes. Si l'exploitation familiale ne valorise pas tous ses membres sans discrimination, elle limite son potentiel humain d'adaptation.

2. Le deuxième objectif (la mise en échelle) constitue un aspect important pour assurer une durabilité à travers la démultiplication et l'extension des acquis. Ainsi, les communautés à travers les ménages et leurs membres sans discrimination de sexe ou d'âge, sont appelées à partager leurs expériences au sein des communes qui ont en charge le développement à la base. Ce développement ne peut réussir que si les communes intègrent davantage dans leurs politiques locales la gestion des effets des changements climatiques sur leurs communautés locales, notamment celles rurales.

Graphe 1 : Théorie du Changement du PIL-ADDC



1.4 METHODES DE COLLECTE DE DONNEES

L'équipe d'évaluation a intégré différentes méthodes adaptées aux divers types d'interlocuteurs et à l'information que l'équipe d'évaluation pensait nécessaire de collecter afin de fournir des réponses solides à toutes les questions d'évaluation et représenter les points de vue des interlocuteurs à différents niveaux, et les perspectives des femmes et des hommes¹.

1.4.1 Analyse de la documentation disponible

L'équipe d'évaluation s'est livrée à l'analyse de tous les documents pertinents fournis par le Reso Climat Mali (propositions de projets, rapports narratifs du programme dans son ensemble et de chaque projet spécifique, documents stratégiques, matériel de renforcement des capacités, données de suivi, etc.), des documents fournis par l'Ambassade (notes d'évaluation des microprojets, décisions). Nous avons également analysé certaines études disponibles sur l'évolution des dynamiques de conflits au Mali, ainsi que les documents relatifs aux interventions similaires d'autres bailleurs.

1.4.2 Entretiens

L'équipe d'évaluation a utilisé différentes techniques d'entretiens, en fonction du type d'information à collecter.

- *Entretiens individuels avec des informateurs clés.* Cette méthode a été utilisée avec les membres du Réso Climat à Bamako, avec des représentants des Ministères et des Directions et Agences impliquées plus ou moins directement dans la mise en œuvre du programme, avec des élus locaux dans les sites de projets retenus pour l'évaluation, mais aussi avec des représentants des partenaires techniques et financiers.
- *Entretiens en groupes de discussion (Focus Group).* Cette méthode a été utilisée avec les membres du Reso Climat à Bamako, avec les porteurs et non-porteurs de projets, avec les membres du Bureau du Réso Climat, mais aussi avec les responsables des structures décentralisées et avec les bénéficiaires. Ces entretiens ont été menés à l'aide de questions ouvertes qui ont permis aux répondants d'élaborer sur les questions et de s'appuyer sur les réponses de chacun. Cette méthode a été principalement utilisée pour évaluer la pertinence des projets, l'efficience, l'efficacité et la durabilité du programme.

Les entretiens individuels et en groupe ont utilisé des questions semi-structurées. En partant des questions préparées, l'équipe d'évaluation a ainsi permis aux répondants de parler de ce qui était important pour eux. Cette approche, qui permet parfois aux interviewés d'apporter des aspects ou des questions autres que celles planifiés par les évaluateurs, s'est avérée très utile dans d'autres évaluations similaires pour ajouter des

¹ Les liens entre les méthodes de collecte de données et les questions d'évaluation sont présentées dans la matrice d'évaluation en Annexe 1 du rapport de démarrage annexé à ce rapport final.

informations qualitatives à des entretiens purement structurés. Elle a également permis d'assurer la prise en compte des perspectives potentiellement différentes entre les hommes et les femmes impliqués dans le programme.

1.4.3 Visites terrain

L'équipe d'évaluation a effectué des visites terrain dans les 13 projets sélectionnés durant la phase de démarrage. Ces visites ont eu pour objectif de vérifier les données de suivi et de collecter de nouvelles données permettant de répondre aux questions d'évaluation en affinant l'analyse.

Tableau 1 : Liste des projets visités

Régions	Communes	Titres des projets	Porteurs
Kayes (1)	Gomitradougou	Appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire face aux effets des changements climatiques dans la commune rurale de Gomitradougou	ADAF/Gallé / lot 2
Koulikoro (4)	Kolokani	Contribution à l'Amélioration de la Résilience et de l'Adaptation des Couches Vulnérables aux Changements Climatiques dans la commune rurale de Kolokani	ASIC / lot 2
	Binko et Kaladougou	Projet concerté de lutte contre les effets des changements climatiques dans les communes de Binko et de Kaladougou, cercle de Dioila	AFAD / lot 2
	Safo et Safé	Promotion de la culture et la préservation de la biodiversité variétale de la banane dans les communes de Safo et Safé.	CAB-Demeso / lot 2
	Mandé	Produire et consommer sans produits chimiques et sans dégagement de gaz à effet de serre dans cinq (5) villages de la commune du Mandé.	Woyokon-dèy/CAFO/RE-NEDEP/lot1
Sikasso (3)	Farakala	Appui au Renforcement de Capacités d'Adaptation aux effets néfastes des Changements Climatiques des femmes du Groupement du village de M'Pédougou	GRAT / lot 2
	Koumantou	Projet de renforcement de la résilience communautaire aux CC dans la commune de Koumantou.	OMAFES / lot 1
	Sankarani et Tagandougou	Accroissement de la résilience des producteurs à travers la maîtrise des techniques et technologies résilientes aux CC dans les communes rurales du Sankarani et de Tagandougou.	APRPE / lot 2
Ségou (1)	Mandiakuy	Projet d'appui à l'adaptation au changement climatique dans la commune rurale de Mandiakuy dans le cercle de Tominian	Sahel-Eco / lot 1
Mopti (2)	Mopti et Sio	Projet d'appui aux organisations locales pour le développement et l'extension de la rizipisciculture dans les communes urbaines de Mopti et Sio.	AMEN / lot 1
	Djenné	Appui au renforcement de la résilience des populations du delta intérieur du Niger face aux effets néfastes des CC dans les 11 villages de la commune de Djenné.	GRIDAC / lot 1
Tombouctou (1)	Goundam et Tonka	Renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux effets négatifs des CC dans le cercle de Goundam (communes de Goundam et Tonka)	AVPIP AS-SAFEDE/A (TSF) /lot 1

Gao (1)	Soni Ali Ber	Projet d'appui au renforcement de la résilience des petits exploitants agricoles face aux effets des changements climatiques dans la commune Soni Ali Ber.	Amade-Pelcode / lot 2
----------------	--------------	--	-----------------------

Des méthodes spécifiques ont été utilisées pour évaluer les résultats des projets, la durabilité des acquis du programme, et donc la contribution à la réduction de la pauvreté : l'analyse des revenus des ménages et l'outil Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces (FFOM) pour l'analyse des perceptions des bénéficiaires. Elles ont été utilisées à de nombreuses reprises par l'équipe d'évaluation au Mali et se sont avérées particulièrement utiles pour deux raisons principales. Elles sont, tout d'abord, adaptées à la collecte de données sur un laps de temps relativement court. Elles sont facilement compréhensibles par les bénéficiaires en ce qu'elles collent à leur réalité sociale, et donc permettent d'éviter le biais de désirabilité sociale (le répondant donne des réponses qu'il pense que l'évaluateur a envie d'entendre ou qui peuvent bénéficier à la bonne réputation du porteur de projet).

Tableau 2 : Nombre de parties prenantes interviewées sur les sites des projets

Projets	Bénéficiaires			Autorités et services techniques				Agent projets
	H	F	T	Mairie	Préfecture	Services techniques	Village	
ADAF/Gallé	7	5	12	2	0	0	1	1
ASIC	13	22	35	5	0	1	1	2
CAB - Demesso	8	0	8	1	0	0	0	3
GRAT	1	41	42	7	0	0	0	1
OMAFES	7	7	14	2	0	0	0	1
CAFO/RE-NEDEP	1	41	42	0	0	0	0	1
APRPE	3	18	21	0	0	0	1	4
AMEN	4	10	14	3	0	1	4	1
GRIDAC	19	7	26	1	1	5	7	2
PIL ADCC	8	12	20	2	1	0	3	1
AFAD	15	10	25	3	0	0	3	2
AMADE	11	5	16	1	0	0	1	1
AVPIP	7	12	19	1	0	2	3	1
Total	104	190	294	28	2	9	24	21

1.5 CONTRAINTES ET LIMITES

Cette évaluation n'échappe pas à un certain nombre de contraintes et de limites dont les principales peuvent être présentées de la façon suivante :

- Les visites sur les sites des 13 projets retenus pendant la phase de démarrage ont été réalisées pendant la saison d'hivernage (saison des pluies), qui se trouve être la période pendant laquelle les producteurs agricoles travaillent

aux champs. Cette contrainte a eu pour conséquence de réduire le nombre de bénéficiaires rencontrés sur chaque site par rapport à ce qui était initialement prévu. En revanche, le nombre plus restreint de bénéficiaires disponibles a permis l'organisation de groupes de discussion (focus groups) très dynamiques, chaque participant ayant davantage d'espace pour s'exprimer qu'au sein d'un groupe plus nombreux. L'évaluation a gagné en qualité d'entretiens ce qu'elle a éventuellement perdu en diversité d'opinions.

- De la même manière, en dépit de demandes écrites de la part de l'Ambassade de Suède et du MFC pour l'organisation d'entretiens entre l'équipe d'évaluation et les partenaires techniques et financiers (PTF) les plus susceptibles d'être intéressés par cette évaluation, seule l'Ambassade du Danemark a répondu favorablement. L'implication d'un nombre plus important de PTF aurait donné davantage de poids, en termes de faisabilité, à la recommandation concernant les besoins d'investissements plus conséquents pour le futur programme.
- Toute évaluation d'un programme tel que celui du PIL-ADCC (caractérisé par un nombre important de projets et d'activités) réalisée avec des moyens relativement limités et sur un laps de temps contracté est, dans une très large mesure, dépendante de la disponibilité de données de référence et de données de suivi collectées, et éventuellement analysées, tout au long de la mise en œuvre du programme. La faiblesse de certaines données de référence et du système de suivi du PIL-ADCC ne permet pas à cette évaluation de valider avec certitude la totalité des résultats quantitatifs atteints. Cette limite ne remet cependant pas en question l'efficacité du programme, les visites sur le terrain ayant permis de collecter des données qui confirment les tendances des résultats présentés dans ce rapport.
- Enfin, cette évaluation finale a été commanditée et menée alors que certains projets du deuxième lot de financements sont encore en cours de mise en œuvre. D'autre part, les efforts de capitalisation des acquis du programme sont en cours et un grand nombre de porteurs de projets n'ont pas encore commencé ce travail. Les résultats présentés dans ce rapport ne peuvent donc être considérés comme définitifs.

En dépit de ces contraintes et de ces limites, l'équipe d'évaluation est convaincue que les résultats présentés, que les conclusions auxquelles nous sommes parvenues et que les recommandations que nous avons formulées sont crédibles, réalistes et seront utiles à l'Ambassade de Suède à Bamako, au MFC et au Réso Climat.

2 Constats de l'évaluation

2.1 PERTINENCE

2.1.1 Pertinence en relation avec les besoins des bénéficiaires

QE.1. Dans quelle mesure le projet s'est-il conformé aux besoins et aux priorités des bénéficiaires ?

Les entretiens réalisés sur le terrain montrent, sans exception, que les bénéficiaires ont été impliqués dans la mise en évidence de leurs besoins et de leurs priorités. Chaque proposition de projet décrit le processus et démontre comment le futur porteur de projet a impliqué les bénéficiaires dans l'analyse des besoins et quels ont été les résultats de ces consultations. D'autre part, et nous y reviendrons dans plusieurs sections de ce rapport, les bénéficiaires directs ne sont pas les seules parties prenantes à être impliquées dans la mise en évidence des besoins des communautés. Les maires, les chefs de village et/ou les conseils villageois contribuent également à la mise en évidence des besoins. Ainsi, chaque projet est en cohérence avec le contenu du Plan de Développement Social, Économique et Culturel (PDSEC) de chaque commune.

QE.2. Dans quelle mesure et comment les plus vulnérables ont-ils bénéficié du programme ?

Une chose est certaine, tous les bénéficiaires sont vulnérables. La catégorisation des « plus vulnérables » est cependant très difficile à appréhender dans le cadre de cette évaluation, car elle recouvre des réalités multiples. Il y a, par exemple, différentes catégories de pauvres établies au sein de toutes les associations bénéficiaires qui existaient déjà avant la mise en œuvre des projets. Les entretiens réalisés sur le terrain confirment que les plus défavorisés au sein de ces associations ont été ciblés par les projets. D'autre part, l'équipe d'évaluation a pu mettre en évidence plusieurs exemples (à Sikasso, Koulikoro et Kayes) d'associations qui avaient été initialement ciblées par les projets et se sont désistées au profit de nouvelles associations mais car elles avaient déjà reçu un appui. Enfin, dans toutes les associations visitées, les plus vulnérables ont plus de temps pour payer les cotisations, et les bénéfices sont partagés équitablement entre les membres de l'association.

Pour les projets d'agriculture en plein champs, il est plus difficile d'affirmer que les paysans les plus vulnérables sont parmi ceux qui ont été choisis. Par exemple, la sélection des paysans pour l'utilisation de nouvelles semences est basée sur le volontariat. Ce sont donc souvent les plus dynamiques, les plus volontaires qui bénéficient des projets. D'autre part, les plus vulnérables ne possèdent pas ou n'ont pas facilement accès aux terres agricoles, ce qui limite de fait leur participation dans ces activités.

2.1.2 Pertinence de la programmation sensible aux conflits

QE.3. Dans quelle mesure le programme a-t-il été conçu et mis en œuvre de façon sensible au conflit ?

Phase de planification. Dès le financement du programme validé par l'Ambassade de Suède à Bamako, le Réso Climat a lancé un appel d'offre pour recruter un expert chargé de préparer un document stratégique sur la sensibilité aux conflits. Ce processus a été particulièrement laborieux. Tout d'abord, aucune candidature n'ayant été soumise lors du premier appel, il a fallu en lancer un second. Le premier expert recruté ayant produit un premier document très faible, il s'est attaché les services d'un second consultant. Les experts recrutés ont alors produit un second document, validé en juillet 2016². Ce document stratégique final est confus et semble témoigner d'un manque de maîtrise de la thématique. La structure du rapport est difficilement compréhensible et l'analyse des dynamiques de conflits au Mali est très faible. De plus, ce document propose des stratégies d'atténuation et de gestion qui sont mélangées et donc peu opératoires. Enfin, la partie du document consacrée à la sensibilité aux conflits en tant que telle est une mosaïque de documents développés par d'autres organisations. Deux composantes intéressantes de ce document auraient cependant pu être utiles : un effort de cartographie des principaux types de conflits au niveau local/municipal dans différentes régions du Mali, et un outil de collecte de données sur les conflits au niveau local.

Le recours à une équipe d'experts internationaux, et donc indépendants du Réso Climat, pour évaluer et sélectionner les propositions de projets soumises lors des deux appels d'offres doit également être vu comme une stratégie de prévention de conflits. Alors que la sélection des projets du PAIRCC avait été confiée à une commission dont certains membres appartenaient au Réso Climat, l'Ambassade et MFC ont décidé d'externaliser cette fonction pour éviter tout conflit d'intérêt ou pression pouvant être exercée au moment de l'évaluation des projets. Le sérieux, le systématisme, l'impartialité et la transparence avec lesquels la sélection a été faite a très largement contribué à l'acceptation des résultats par les membres du Réso Climat.

Phase de mise en œuvre. Malgré ses grandes faiblesses, le document de Stratégie Sensibilité aux Conflits a été utilisé dans les formations organisées par les Groupes Thématiques ciblant les membres du Réso Climat et des autorités locales et préfectorales. Les entretiens menés avec les différents participants ont mis en évidence un grand intérêt pour ses formations, au cours desquelles ils disent avoir appris beaucoup de choses. Les entretiens n'ont cependant pas permis d'explicitier clairement ce qu'ils avaient appris, ni comment cela leur avait servi dans leur travail. L'intérêt des participants révèle surtout l'inefficacité des réponses purement sécuritaires apportés par la

² Centre d'Études et de Promotion Agropastorale, *Document de Stratégie Sensibilité aux Conflits*, Réso Climat, Juillet 2016, 54p.

communauté internationale et l'État Malien aux multiples conflits qui se diffusent sur la quasi-totalité du territoire.

2.1.3 Pertinence de l'approche genre

QE.4. Dans quelle mesure et comment l'intégration de la dimension de genre aurait-elle pu être améliorée dans la planification, la mise en œuvre ou le suivi ?

Phase de planification. L'intégration du genre dans la phase de planification du programme et des projets est un point fort du PIL-ADCC. L'approche genre et son intégration dans le programme ont fait l'objet d'un travail en profondeur depuis le démarrage du PIL-ADCC. Cela s'est, dans un premier temps, traduit par le développement d'un document stratégique genre d'excellente qualité, dont la version finale a été validée en juin 2016³. Ce document présente le cadre institutionnel et légal du genre au Mali, expose de façon concise et claire le concept de genre et détaille les obstacles normatifs (culturels) à l'égalité du genre dans le pays. Il établit ensuite un lien très net entre ces obstacles et le besoin de planification de l'intégration du genre pour le PIL-ADCC au niveau des différents résultats et de leurs indicateurs, mais aussi en termes de développement de stratégies visant à contribuer à réduire les inégalités de genre. Ce document fait également un état des lieux bref mais précis des forces et faiblesses des membres du Réso Climat dans leur compréhension et leur manière de travailler avec le genre. Enfin, le document stratégique formule toute une série de recommandations hautement pertinentes visant à engager l'ensemble des parties prenantes au programme dans la prise en compte du genre, ainsi que des recommandations précises destinées aux membres du Réso Climat pour une intégration effective du genre dans la planification, la mise en œuvre et le suivi de leurs projets.

Ce document stratégique, ainsi que le processus de son développement, ont eu une très grande influence sur l'intégration du genre dans le PIL-ADCC. Deux éléments méritent une attention particulière. Tout d'abord, les entretiens réalisés avec les porteurs de projets montrent qu'il y a une maîtrise du concept de genre et plus généralement de la dimension stratégique qu'il a fallu donner au programme. L'équipe d'évaluation a eu plusieurs discussions très riches avec les membres du Bureau et le staff de MFC sur le concept d'autonomisation des femmes. Non seulement les répondants étaient capables d'expliquer en détail les différentes composantes de l'autonomisation (ce qui est, d'expérience, rare, ce concept étant souvent utilisé comme un mot à la mode sans que les organisations qui l'utilisent soient capables d'y adosser de la substance), mais ils étaient en mesure d'élaborer des raisonnements structurés concernant la justification de cibler prioritairement les femmes dans certains projets. Cela témoigne d'une véritable appropriation de cette question au niveau de MFC et du Réso Climat. Deuxièmement, toutes les propositions de projets qui ont été développées pour répondre aux deux lots d'appels d'offres intégraient le genre comme dimension transversale et avaient formulé des objectifs sensibles au genre. Même si la qualité

³ Aminata Simbara, *Approche Stratégique Genre*, Réso Climat, juin 2016, 35p.

des propositions de projets était variable, l'introduction systématique et structurée du genre dans documents de projets est un indicateur de changement notable. À titre de comparaison, les connaissances et leur mise en application au niveau des projets ont grandement évolué depuis l'évaluation finale du programme précédent (PAIRCC).

Phase de mise en œuvre. Des études visant à collecter des données de référence ont été menées dans la phase de démarrage de chaque projet financé. MFC et le Reso Climat ont donné des instructions pour s'assurer que ces études collecteraient des données désagrégées en fonction du genre pour permettre aux différents projets retenus de développer des stratégies pertinentes pour réduire les inégalités de genre, mais aussi pour en faire le suivi. Même si elles sont de qualité variable, toutes ces études ont effectivement collecté des données désagrégées. Cependant, le problème pour un grand nombre d'études de référence est d'avoir surtout collecté des données moyennes au niveau des communes d'intervention et peu, voire parfois pas du tout, au niveau des groupes de bénéficiaires. Cela rend le suivi des résultats particulièrement difficile.

2.1.4 Pertinence de l'approche environnementale

QE.5. Dans quelle mesure et comment les considérations environnementales auraient-elles pu être améliorées dans la planification, la mise en œuvre ou le suivi ?

Phase de planification. À la suite de ce qui avait été mis en pratique lors de la seconde phase du PAIRCC, chaque porteur de projet devait développer une notice environnementale et mettre en place des dispositifs de suivi, à l'exception des petits projets de maraîchage qui ne justifient pas cette approche. De façon similaire à ce qui a été noté concernant les études de référence, ces notices environnementales sont de qualité et d'utilité variables. Elles tendent à collecter des données au niveau des communes, car ces données sont souvent disponibles, mais pas toujours sur les zones précises d'intervention des projets.

Phase de mise en œuvre. La taille réduite des espaces aménagés sur chaque projet, quel que soit le type d'activité, et la nature des projets ne représentent pas de risque pour la dégradation de l'environnement. Tous les projets sont orientés vers la protection de l'environnement :

- Plantation d'arbres autour des étangs
- Technique de micro-doses d'engrais qui permet de protéger l'environnement. Il n'y a pas d'utilisation d'engrais chimique, uniquement organique (compostage, parcs animaliers, etc.)
- La mise en défens de parcelles dans la quasi-totalité des projets vise à la régénération assistée de la forêt
- L'obligation faite aux, et par les porteurs de projets de maintenir un certain nombre d'arbres dans chaque champ pour éviter les sols nus pendant la saison sèche.

2.1.5 Pertinence en relation avec l'approche basée sur les droits humains

QE.6. Dans quelle mesure et comment le programme a-t-il été mis en œuvre conformément à la perspective des droits ? ÉQ.12. Y a-t-il des mécanismes de redevabilité dans le programme ?

L'approche basée sur les droits humains (ABDH) repose sur l'intégration des quatre critères de participation, non-discrimination, transparence et redevabilité dans la mise en œuvre d'un projet ou d'un programme. L'EQ.12 fait partie intégrante de l'ABDH et sera donc partiellement traitée dans cette section.

Participation

Le PIL-ADCC est un programme globalement très participatif, et nous avons déjà mentionné le niveau d'implication des bénéficiaires. D'autre part, les propositions de projet pour les deux appels d'offres devaient obligatoirement comprendre une lettre de soutien de la collectivité qui confirmait qu'elle avait été impliquée dans le développement du projet. De plus, chaque projet retenu a créé un Comité de Pilotage rassemblant les Services Techniques des Agences de l'État, les maires et les associations bénéficiaires pour une plus grande appropriation collective des projets. Les membres des Comités ont été impliqués dans chaque mission de suivi (trimestrielle, plus 2 missions de suivi avec MFC et le Bureau du Réso Climat). Les Groupes Thématiques ont organisé des réunions de travail avec les maires sur l'intégration du Changement Climatique dans les PDSEC, et sur l'intégration de la sensibilité aux conflits. Enfin, 5 ateliers régionaux ont été organisés pour faire mieux connaître le programme du Réso Climat (à Mopti, Ségou, Kayes, Sikasso et Bamako), ateliers pendant lesquels les documents stratégiques ont été partagés avec les représentants des communes, des cercles et des régions. Les entretiens réalisés à Bamako avec les responsables des Agences de l'État ont mis en évidence l'appréciation et l'importance de la collaboration entre le Réso Climat et leurs Services Techniques en termes de coordination des efforts.

Non-discrimination

L'équipe d'évaluation n'a pas collecté d'information pouvant laisser entrevoir une quelconque forme de discrimination sur la base du genre, de la religion ou de l'appartenance ethnique. Au contraire, le fait que le programme cible toutes les régions du Mali, en particulier le Centre et le Nord en dépit de situations sécuritaires difficiles, et que le Réso Climat insiste sur le fait que le PIL-ADCC ne doit en aucune façon contribuer à la partition du Mali est jugé très positif par l'ensemble des parties prenantes interviewées au cours de l'évaluation.

Transparence

Grâce au travail des consultants internationaux, et plus particulièrement la production d'instructions claires sur le contenu des propositions de projets, de fiches d'évaluation et de compte-rendu écrits pour chaque proposition soumise dans les deux lots, la gestion des appels d'offres par le MFC a été faite de manière transparente. Les membres du Réso Climat ont tous été formés sur les critères d'évaluation et ont reçu au même moment les informations concernant les deux appels d'offres.

Le programme est caractérisé par une totale transparence entre les porteurs de projets et les autorités locales des villages dans lesquels les activités sont mises en œuvre. Le partage d'informations se fait dès la phase de planification du projet, les maires n'acceptant plus de projets sur leur commune sans en être tenus informés à l'avance. Les maires sont également impliqués dans certaines orientations stratégiques (choix des villages, par exemple). Les maires sont également informés du montant total de chaque projet. Les entretiens montrent que les Services Techniques des Agences de l'État connaissent également le montant des projets.

Seul point négatif concernant la transparence, les bénéficiaires ne sont pas informés par les ONG porteuses de projets du montant des projets et ils ne connaissent pas non plus le détail des infrastructures prévues dans les micro-projets. Par exemple, lors de la visite terrain d'un projet en cours de mise en œuvre dans la région de Mopti, les bénéficiaires ignoraient que le document de projet prévoyait la construction d'un château d'eau.

Redevabilité⁴

Les mécanismes de redevabilité sont analysés à deux niveaux. Entre les porteurs de projets et les bénéficiaires, les mécanismes de redevabilité sont quasi inexistant dans la mesure où, nous l'avons déjà vu, les bénéficiaires ne connaissent pas le montant des micro-projets. Il leur est donc impossible de demander des comptes aux porteurs de projets ou au Réso Climat. C'est une faiblesse réelle du programme.

Si le programme est très largement participatif, il souffre d'un manque de transparence au niveau local, lequel influence négativement l'effectivité des mécanismes de redevabilité. Ce manque de redevabilité crée une situation de pouvoir inégale entre porteurs de micro-projets et bénéficiaires, et forme un obstacle à la capacité des plus vulnérables d'avoir une influence réelle sur les conditions de sortie de la pauvreté.

2.2 EFFICACITE

2.2.1 Résultats du programme

QE.7. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux résultats attendus ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi pas ?

Les résultats sont présentés de façon agrégés, selon les deux objectifs du programme.

- i. *Résultats de l'objectif spécifique 1: Les capacités de résilience des communautés sont davantage renforcées face aux effets du CC*

⁴ Afin d'éviter des répétitions, les questions relatives au mécanismes de redevabilité au sein du Réso Climat sont traitées dans la section sur l'efficacité du programme, ainsi que dans la section 2.3.5.

Tableau 3 : Résultats de l'objectif spécifique 1

Résultats attendus	Indicateurs de vérification
Résultat 1.1. Les conditions de production Agricole sont améliorées à travers des actions d'adaptation aux CC.	- 910 ha de terres récupérées par techniques de Défense et Restauration des Sols/Conservation des Eaux et des Sols ; - Au moins 50% des espaces de culture sont fertilisés à l'engrais organique ; - Les techniques de zaï, microdoses, cordons pierreux, demi-lune, billonnage sont adoptées par au moins 60% des producteurs des localités bénéficiaires ; - Au moins 30% des producteurs des villages bénéficiaires utilisent les informations météorologiques ; - Au moins 20% des producteurs des localités pratiquent l'agroforesterie ; - 111 ha de terre aménagés et mis à disposition dont 56,25 ha en production Maraichère, 36 ha en Production de Riz, 19 ha en culture de sésame, et 2 ha en étangs piscicoles - 15 forages, 14 PGD et 2 micro barrages installés et fonctionnels couvrent au moins 80% des besoins en eau pour les productions des bénéficiaires; - Acquisition de titres fonciers ou fiches d'attribution pour au moins 60 % des espaces aménagés.
Résultat 1.2. Les productions végétales et animales sont améliorées à partir d'initiatives d'adaptation aux CC.	- Augmentation des rendements moyens de 30 à 50% pour l'agriculture et 40 à 70 % pour le maraichage ; - 189 T de riz, 1,3 T de poisson, 1890 L de lait additionnels ; - 143 T de production maraichère ; - Au moins 30% d'augmentation des produits maraichers et de la volaille mis sur les marchés des localités bénéficiaires;
Résultat 1.3. Les revenus des ménages ruraux sont améliorés par une valorisation des sources alternatives diversifiées	- De nouvelles AGR (maraichage, petit élevage, pisciculture, apiculture, production de beurre de karité) introduites au bénéfice de nombreux ménages démunis ; - Accroissement d'au moins 30% des revenus des personnes bénéficiaires ; - La production maraichère a généré 1 025 000 à M'pèdougou sur 2 campagnes et 1 162 600 FCFA à Mandiakuy ; - La récolte de poisson CFA à Wassouloubalé a généré 1.240.000 FCFA ; - La transformation des produits maraichers a généré 1 662 000 F CFA à N'gorkou ; - La vente des produits maraichers a généré 8 063 240 FCFA à N'Gorkou - La production de beurre de karité a généré 960 000 FCFA à Mandiakuy à la 1ère campagne ;
Résultat 1.4. L'expertise du CIRTA est valorisée pour le renforcement des capacités des producteurs locaux dont des hommes, des femmes, et des jeunes.	- Voir tableau séparé - Trois nouvelles expérimentations conduites par le personnel du centre (bananes, ruches kenyanes, maïs hybride).

Source : Base de données du système de suivi du MFC

Les résultats de l'objectif 1 obtenus par le PIL-ADCC mettent en évidence cinq caractéristiques majeures, qui ont toutes été vérifiées par l'équipe d'évaluation sur le terrain.

Premièrement, les projets contribuent à l'amélioration des conditions de production. Un total de 111 ha de terres agricoles ont été aménagées, soit en moyenne un peu moins de 4,5 ha par projet. L'accès à l'eau fourni par les projets représente, d'après MFC, 80% des besoins des bénéficiaires. Les entretiens réalisés montrent que c'est le service le plus apprécié par les bénéficiaires. Il y a, cependant quelques voix discordantes, en particulier émanant de projets dans lesquels on a construit des puits à grands diamètres sur les parcelles maraichères. Les bénéficiaires femmes s'en plaignent (« on remplace une corvée par une autre corvée »). Il est difficile de comprendre pourquoi certains porteurs de projets conservent cette technologie alors qu'elle n'a pas d'efficacité, qu'elle est chère et pénible. Autre résultat tout à fait significatif, le programme a permis l'acquisition de titres fonciers ou de fiches d'attribution pour plus de 60 % des espaces aménagés. Le contrôle du foncier étant un problème majeur au Mali, ce résultat ne doit pas être sous-estimé.

Deuxièmement, les projets permettent une nette amélioration des rendements des différentes productions. Le programme a contribué à l'augmentation des rendements moyens de 30 à 50% pour l'agriculture et de 40 à 70 % pour le maraichage. Les 143 tonnes de productions maraichères sur les 56 ha aménagés donnent des rendements moyens de plus de 2,5 tonnes à l'hectare. La production de riz a augmenté de 189 tonnes, celle de poisson dans les piscicultures de 1,3 tonnes. Cela s'est traduit par une augmentation du commerce estimée à 30% pour les produits maraichers et la volaille vendus sur les marchés des localités bénéficiaires.

Troisièmement, tous les sites visités durant l'évaluation confirment que les projets ont contribué à l'amélioration des revenus des ménages bénéficiaires dès la première récolte. Les bénéfices des ventes des produits maraichers ont varié entre 1,200,000 et 1,600,000 FCFA (entre 18,000 et 25,000 SEK) d'après les données de MFC. Sur certains sites, les résultats sont encore plus impressionnants (par exemple à N'Gorkou, dans la région de Tombouctou) avec la vente de produits maraichers totalisant jusqu'à 8,063,240 FCFA (près de 120,000 SEK). Les chiffres moyens confirment ce que l'équipe a pu collecter sur le terrain, les femmes maraichères affirmant que la vente de leur production leur rapportait entre 35,000 et 70,000 FCFA (entre 500 et 1000 SEK). Les bénéfices générés par la vente de poissons issus de la pisciculture sont du même ordre de grandeur, mais sont plus lucratifs par bénéficiaire, ces-derniers étant moins nombreux à travailler dans les étangs piscicoles que sur les surfaces maraichères.

Quatrième caractéristique, le Centre d'Innovation et de Recherche en Techniques Agricoles (CIRTA) est en train de s'affirmer comme un espace d'innovation et de diffusion de techniques agricoles auprès des associations rurales au Mali. Près de 600 membres d'associations paysannes venant des régions du sud et du centre du pays ont été formés dans les locaux et sur les espaces cultivés de démonstration du CIRTA. Tous les bénéficiaires de ces formations interviewés dans le cadre de l'évaluation té-

moignent de la qualité des formations qui offrent l'avantage d'être à la fois théoriques, la théorie étant toujours présentée de manière à ce qu'elle soit comprise par les participants, et pratiques avec les visites et la mise en application directe sur les champs de démonstration.

Tableau 4 : Activités du CIRTÀ (2017-2019)

Formations	Thèmes	H	F	Nombre de participants
Fertilisants liquide biologique	Production de l'engrais liquide biologique	30	10	40
Production de banane	Aménagement d'un site la bananeraie	10	27	37
	Production de plants de banane par Fragmentation	7	25	32
	Entretien des plants de banane	11	60	71
	Technique de récolte et murissement de la banane	7	2	9
Apiculture	Technique de production des ruches	22	0	22
Restauration des sols	Techniques de lutte antiérosive	17	3	20
	Formation en technique de demi-lune, Zai Aménagement par Courbe de Niveau	5	0	5
Aviculture	Technique d'entretien des poussins dans l'aviculture traditionnelle améliorée	9	2	11
	Alimentation de la volaille locale	34	15	49
Formation en pisciculture	Technique de pisciculture en bac hors sol	23	14	37
Information agro- météorologique	Formation sur la collecte de données et l'utilisation de l'information météorologique	5	0	5
Reboisement des arbres	Technique de plantation des arbres	66	85	151
Visite d'échange	Irrigation Goutte à Goutte, maraichage biologique, bananeraie et apiculture	45	62	107
TOTAL				596

Source : données du CIRTÀ

Le CIRTÀ est aujourd'hui géré par une association locale. Le maire de la commune, un représentant du Reso Climat et de MFC forment le Conseil d'Administration. Il ne semble cependant pas y avoir de stratégie claire d'autonomisation financière du CIRTÀ, ni même de stratégie de passage à l'échelle pour ce centre.

Enfin, il semblerait que les projets mis en œuvre par les consortiums, et donc avec des financements plus importants, produisent des résultats proportionnels au niveau d'investissement. Cela est dû aux choix stratégiques des porteurs de projets de mettre en œuvre un plus grand nombre d'activités, de toucher davantage de villages et donc un nombre plus important de bénéficiaires, au lieu de privilégier un investissement plus élevé sur un nombre restreint d'activités.

ii. *Résultats de l'objectif spécifique 2 : Les questions de résilience sont mieux prises en charge dans les communes d'intervention*

Tableau 5 : Résultats de l'objectif spécifique 2

Résultat 2.1. Les bonnes pratiques locales d'adaptation aux CC sont diffusées dans les communes d'intervention avec l'appui des groupes thématiques du RCM.	- Au moins 5 bonnes pratiques adaptées au CC développées dans les localités d'intervention; - Au moins 50% des producteurs des localités bénéficiaires utilisent les techniques démontrées ; - Au moins 40% des producteurs des communes d'intervention connaissent les pratiques adaptées au CC ;
Résultat 2.2. Les communes ont mieux intégré des aspects de CC dans leurs PDESC.	- Plusieurs communes d'intervention ont révisé leurs PDSEC ou produit des plans additifs pour intégrer les aspects de CC ; - Niveau de prise en compte des CC satisfaisant pour ces communes : • Développement des AGR des femmes et vulgarisation de foyers améliorés pour réduire la coupe et la consommation de bois ; • promotion de techniques culturales plus adaptées ;
Résultat 2.3. Les politiques locales, régionales, nationales sont influencées par les élus locaux en relation avec les groupes thématiques du RCM.	- Aucun résultat enregistré pour le moment

Source : Base de données du système de suivi du MFC

Les résultats enregistrés pour l'objectif 2 sont beaucoup plus faibles que pour l'objectif 1. Cela tient à deux raisons principales.

Tout d'abord, le résultat 2.2 qui vise à ce que les communes aient mieux intégré les aspects des Changements Climatiques dans leurs PDESC, est peu pertinent. Toutes les communes du Mali ou presque ont déjà lancé ce processus sur financement des partenaires techniques et financiers. Des consultants Maliens ont été recrutés pour faire ce travail avec les communes depuis 2013-2014, soit pendant la période de développement de la proposition du PIL-ADCC. Si des ajustements sont nécessaires, cela ne justifie pas qu'un résultat spécifique soit consacré à ce problème. Quelques efforts ont cependant été fournis, comme par exemple l'ONG ODI Sahel qui a désigné un point focal pour le projet au niveau de la mairie de Sio, et a également accompagné la mise en place de Comités Changement Climatique dans tous ces villages d'intervention. Toutefois les échanges menés par MFC, le Bureau du Réso Climat avec ces Comités lors de la première mission de suivi ont montré qu'ils ne maîtrisaient pas leur rôle.

Le problème principal est la mise en application de ce que contiennent les PDSEC, ce que s'attache à résoudre le résultat 2.1, soit la question de la diffusion des bonnes pratiques locales d'adaptation. Or, à ce niveau-là, il y a une inadéquation entre la nature

des résultats attendus et les moyens qui ont été déployés pour les atteindre. Les activités mises en œuvre et déjà présentées dans ce rapport (formations et réunions organisées par les Groupes Thématiques), si elles ont contribué à informer les autorités décentralisées sur les questions de résilience, n'ont pas permis d'atteindre des changements de comportement de ces acteurs. De la même manière, l'évaluation n'est pas en mesure de montrer des exemples concrets de politiques publiques aux niveaux local, régional ou national influencées par les élus locaux. Le fait que le Réso Climat participe activement à des événements importants au niveau national comme le Forum Environnemental National (FENA) ou aux travaux du Fonds Vert Climat est important pour la visibilité et la légitimité du réseau, mais n'a pas encore donné de résultats concrets en terme d'influence sur les politiques publiques.

2.2.2 Effets du programme sur l'égalité de genre

QE. 9. Le programme a-t-il eu des effets positifs ou négatifs sur l'égalité de genre ?

Nous avons déjà vu que les projets contribuaient à l'augmentation du revenu des femmes et des jeunes. L'évaluation permet de mettre en évidence des résultats importants en terme, non pas encore d'égalité du genre, mais plutôt de réduction des inégalités.

Tout d'abord, le PIL-ADCC contribue à un changement de normes sociales genrées. C'est le cas avec l'accès à la terre. Grâce aux projets, 3,035 femmes ont eu accès à des parcelles maraichères sécurisées, 658 jeunes ont eu accès à des parcelles maraichères et rizicoles, 150 femmes disposent des noyaux d'élevage et 192 femmes et jeunes exploitent des étangs piscicoles. Il n'y a pas encore de résultat en terme de contrôle du foncier. Les femmes peuvent choisir les cultures, mais elles n'ont pas le droit de propriété. Autre exemple de changement de norme, les femmes n'ont pas le droit de planter des arbres en milieu Bambara. Or le projet de plantation de bananeraie (région de Koulikoro), mené par des femmes, introduit une rupture culturelle majeure. Les projets ont, néanmoins, tendance à reproduire certaines normes genrées, comme par exemple, le fait que les femmes travaillent dans le maraichage et les hommes avec les projets de petits ruminants.

En ce qui concerne l'accès aux, et le contrôle des ressources financières des femmes par rapport aux hommes, les projets permettent de mettre en évidence le rôle que les femmes peuvent jouer dans l'accroissement du revenu des ménages. Les entretiens réalisés sur le terrain confirment que les hommes reconnaissent et acceptent ce rôle. D'autre part, les femmes ont la jouissance totale des jardins et des produits des jardins maraichers, prémices d'une autonomie financière des femmes.

L'évaluation met également en évidence des exemples de l'influence grandissante des femmes dans les processus de décision au niveau des ménages et au niveau des communautés. Les femmes ont été intégrées dans les comités de gestion ou de conseils de village sur les zones des projets. Les entretiens réalisés démontrent que les femmes ont le pouvoir de l'attribution des revenus liés au maraichage.

Enfin, l'ensemble des associations créées ou appuyées par les projets contribuent à accroître les capacités d'organisation des femmes et leur donnent un espace dans lequel elles peuvent faire valoir et défendre leurs intérêts.

2.2.3 Effets du programme sur l'environnement

QE. 10. Le projet a-t-il eu des effets positifs ou négatifs sur l'environnement ?

Cela a déjà été mentionné dans ce rapport, la nature et la taille des projets n'entraînent pas d'effets négatifs sur l'environnement. Il y a, en revanche, une série d'effets positifs que l'évaluation peut mettre en exergue.

Premièrement, s'il est difficile de tirer des conclusions sur l'augmentation de la fertilité des sols, il est possible de dire que les projets contribuent à limiter leur perte de fertilité. D'après les informations collectées auprès de MFC, 910 ha de terres ont été récupérées par la technique de défens. Si ce chiffre n'a pas pu être objectivement vérifié par l'équipe d'évaluation, les visites terrain ont permis de vérifier que chaque projet procédait à la mise en défens d'espaces autour des villages. Au moins 50% des espaces de culture sont fertilisés à l'engrais organique, ce qui améliore la structure des sols. D'autre part, les techniques de micro dosage permettent de réduire les effets néfastes des engrais riches en azote. Les techniques de zaï, cordons pierreux, demi-lune ou billonnage sont adoptées par au moins 60% des producteurs des localités bénéficiaires. Enfin, l'utilisation de nouvelles semences comme le Niébé permettent de fixer l'azote dans le sol.

En ce qui concerne la gestion forestière, il n'y a pas de données précises collectées par les projets. En revanche, les entretiens menés à Benko ou à Farkala, par exemple, montrent que les femmes maraîchères qui exploitaient la forêt en raison de l'absence d'activités génératrices de revenus ne coupent plus de bois. L'équipe d'évaluation a pu vérifier l'absence de tas de bois le long des dessertes agricoles dans plusieurs sites. L'absence d'utilisation d'outils cartographiques interdit cependant de tirer des enseignements pertinents sur le degré de régénération de la couverture forestière dans les zones de projets.

Enfin, les visites de terrain ont permis de mettre en évidence des exemples de meilleure gestion de la ressource en eau. Il y a, par exemple, moins de perte d'eau dans les projets utilisant des bassins de rétention avec tuyaux à proximité des parcelles en lieu et place de canaux d'écoulement des eaux. D'autre part, les puits sont équipés de pompes solaires et de robinets pour l'accès à l'eau, induisant une gestion consciente de la ressource.

2.2.4 Résultats au niveau impact

S'il est impossible d'affirmer que le programme produit des résultats au-delà des objectifs spécifiques dans l'ensemble des projets, l'équipe d'évaluation a collecté des données qui tendent à démontrer que les projets visités atteignent des résultats au niveau de l'impact prévu par le programme.

Amélioration de la quantité et de la qualité des repas de ménages bénéficiaires.

Les entretiens réalisés mettent en évidence une augmentation du nombre de repas de

2 à 3 par jours. D'autre part, il y a une consommation nouvelle ou renforcée de légumes pour les ménages d'exploitants maraîchers. Par exemple, dans le village de Mpédougou et à Mandiakuy, la consommation des produits maraîchers est survenue seulement avec le projet et cela améliore la qualité des repas. Dans les villages où la culture maraîchère était déjà présente, les projets ont contribué à diversifier les produits maraîchers consommés. L'accroissement des revenus a permis également aux ménages interviewés de se procurer de temps en temps de la viande ou du poisson. Enfin, les ménages bénéficiaires d'animaux (ovins-caprins) bénéficient de lait.

Amélioration de la couverture médicale et des frais scolaires des ménages bénéficiaires. Pour ce qui est de l'amélioration de la couverture des frais d'éducation, les informations recueillies confirment une légère amélioration de la prise en charge des frais de fournitures de nourriture et de cotisations scolaires (de l'ordre de 10%). Les données recueillies sont du même ordre de grandeur pour les frais de santé (consultations et ordonnances). Il n'y a, en revanche, aucune donnée concernant l'influence potentielle du programme sur le taux de scolarisation des enfants des ménages bénéficiaires.

2.2.5 Autres résultats non prévus

Au-delà des résultats déjà mis en évidence dans ce rapport, le programme produit des résultats non négligeables mais qui ne font pas l'objet de suivi ou de rapportage car ne faisant pas partie des résultats attendus ou de la théorie de changement. Ils sont très difficilement mesurables dans le cadre de cette évaluation car ils n'étaient pas prévus, mais ils nous apparaissent tout à fait significatifs, apportant par là-même une valeur ajoutée au programme. L'équipe d'évaluation a mis en évidence quatre résultats principaux détaillés ci-après.

Le Réso Climat est un bon exemple de dynamique de la société civile au Mali. Avec plus de 130 membres, le Réso Climat est, tout d'abord, le plus grand réseau spécialisé dans les questions de changements climatiques au Mali et l'un des plus grands et des plus solides réseaux de la société civile au niveau national. Dans un pays où la société civile est souvent fragilisée, très politisée et donc polarisée, marquée par de nombreux conflits internes, la dynamique créée par et autour du Réso Climat ne doit pas être négligée.

Le programme contribue à la socialisation en milieu villageois et à la résolution des conflits au sein des communautés. Tous les entretiens montrent que les microprojets remplissent une fonction de cohésion sociale en ce qu'ils favorisent la coopération entre individus d'une même communauté, quelle que soit leur appartenance ethnique, autour d'intérêts communs. D'autre part, dans les communes du Kolokani, Sikasso ou Kayes, les projets ont mis en place des mécanismes de prévention ou de résolution des conflits autour des périmètres maraîchers. Tous les ménages ne pouvant être sélectionnés en raison de la taille du projet, les associations ont assuré que chaque famille (au sens large du terme) bénéficierait du projet. Il y a donc eu la mise en place de mécanismes de redistribution des revenus qui, selon les témoignages recueillis, ont contribué à résoudre les conflits potentiels. Dans certains villages où les populations travaillaient sur des petites parcelles morcelées, les associations ont créé, avec l'appui

des autorités villageoises, des parcelles plus grandes en mettant en place des mécanismes identiques de sélection des bénéficiaires au sein de la population.

Le programme contribue à la légitimation de l'État. Toutes les enquêtes récentes menées au Mali montrent une grande méfiance de la population à l'égard de l'État, perçu comme étant prédateur des ressources du pays et globalement incapable de régler les problèmes⁵. Le PIL-ADCC, en permettant aux services déconcentrés de l'État de contribuer aux micro-projets (dans les études de référence, les notes environnementales et les missions de suivi) crée des conditions de relations de confiance en permettant aux acteurs étatiques de remplir les fonctions de services qui sont les leurs.

Le programme contribue à réduire les migrations vers les villes. Les entretiens réalisés sur le terrain ont mis en évidence le fait que les projets avaient contribué à maintenir la population rurale sur place. N'étant pas un résultat escompté par le programme, l'équipe d'évaluation n'a pas posé de question spécifique sur ce sujet mais a pu recueillir des témoignages de bénéficiaires dans la zone de Sikasso, mais aussi à Tominian dans la région de Ségou (Centre du Mali). À Tominian, les femmes bénéficiaires ont affirmé qu'elles s'apprêtaient, avec une partie de leur communauté, à quitter la région en raison de l'insécurité et des conditions de vie difficiles et que l'arrivée du projet mis en œuvre par l'ONG Sahel-Eco leur avait offert l'opportunité de continuer à vivre chez elles. Il s'agit ici d'un exemple d'attribution, pas seulement de contribution, du résultat au PIL-ADCC.

2.3 EFFICIENCE

2.3.1 Les coûts du PIL-ADCC et les résultats atteints

QE. 11. Les coûts du projet justifient-ils les résultats atteints ?

LE PIL-ADCC est structuré sur la base d'un budget total de 42 496 063 SEK (soit 2 974 724 394 FCFA). Globalement, les coûts du PIL-ADCC ont généré, de manière efficiente, une quantité et une qualité de résultats satisfaisants.

Au niveau programme, le budget dédié aux activités (OS1 + OS2) représente 87 % du budget total du programme. Le reste se répartit dans les lignes budgétaires de i) coordination et gestion du budget (1,47 %) ; ii) honoraires du personnel MFC (4,89 %) ; iii) au fonctionnement (0,9 %) ; iv) au suivi-évaluation (1,19 %⁶) ; et v) aux frais de ges-

⁵ Voir les enquêtes et les publications de SIPRI (<https://www.sipri.org/research/conflict-and-peace/africa/mali>) ainsi que [https://www.g5sahel.org/images/Docs/Jihadisme au Mali foi ou circonstance.pdf](https://www.g5sahel.org/images/Docs/Jihadisme%20au%20Mali%20foi%20ou%20circonstance.pdf) et les rapports de ICG <https://www.crisisgroup.org/africa/sahel/mali>

⁶ Il faut noter que certains honoraires sont liés au suivi-évaluation ce qui augmente ce pourcentage à

tion (4,55 %). Cette analyse budgétaire pousse les consultants à considérer que le budget est bien organisé, selon les standards de ce genre de programme. En effet, le fait que plus de 85 % du budget soit attribué aux objectifs stratégiques est appréciable.

Lors de la phase de démarrage du programme, il avait été entendu que 75 % du total du budget irait aux réalisations en faveur des communautés (financement des micro-projets et opérationnalisation et fonctionnement le CIRTa). En utilisant les données financières du budget, ce pourcentage atteint 77 %⁷. Toutefois, avec la prolongation sans coûts additionnels du programme, sans l'ajout de nouveaux microprojets, ce pourcentage diminue pour l'année 2018 à 71 % et pour l'instant semble rester à 71,6 % pour l'année 2019 jusqu'à présent⁸. En effet, puisque MFC continue à opérer avec les mêmes coûts d'administration et d'opération, sans financer d'autres microprojets, le pourcentage représentant les lignes budgétaires de financement diminue par rapport au total du budget. Il est à noter que 2 % du budget n'a pas été versé en subvention au MFC en partie dû aux écarts de taux de change SEK/CFA.

La grande majorité des répondants interrogés sur la gestion financière du PIL ADCC ont mentionné qu'ils étaient satisfaits du travail du MFC. On mentionne par exemple le fait que la sélection des équipes pour le développement de tous les documents stratégiques a été menée par appel d'offres. Plusieurs des répondants de toutes les catégories d'acteurs du programme ont mentionné que la durée des microprojets était, et est toujours contraignante pour ceux qui poursuivent et finalisent leur mise en œuvre. En effet, malgré la prolongation sans coûts additionnels du programme, plusieurs des porteurs de projets du deuxième lot sont à la course pour terminer les activités et s'acquitter des engagements pris. Plusieurs d'entre eux ont encore 50 % de leur budget à dépenser avant la fin de l'année. Certains répondants ont mentionné qu'en plus de prolonger la durée des microprojets, il serait important aussi d'en augmenter les budgets. Ces répondants sont d'avis que les budgets de 50 m FCFA (ou 100 m FCFA pour les microprojets à plus d'un porteurs) ne permettent pas d'atteindre des résultats qui vont perdurer une fois les initiatives terminées. L'idée d'encourager au départ les porteurs de projets à soumettre des propositions communes était justement de pouvoir mettre en œuvre des initiatives de plus grande ampleur (100 m FCFA). L'objectif était d'assurer une mise à l'échelle des activités et du même coup de réduire les coûts de transaction par microprojet ; en d'autres termes, d'augmenter l'efficacité du PIL ADCC.

Plusieurs discussions ont eu lieu lors de la mission de collecte de données au Mali concernant l'ampleur des microprojets, tant en matière de durée que sur le plan des budgets. La plupart de ces dernières pointent vers un manque à gagner pour les deux

1,67 % (voir ci-dessous).

⁷ MFC, 2015. *Programme d'Initiatives locales d'Adaptation Durable aux effets des CC (PIL-ADCC)* — *Reso-Climat Mali, 2015 – 2018*. P. 45

⁸ L'équipe d'évaluation a reçu la mise à jour des dépenses le 30 septembre 2019 dernier.

critères (budgets et durée) limitant la probabilité de changements de plus grande ampleur et plus durables. Pour encrer les pistes de réflexion liées à ce sujet et comme planifiées dans la note de démarrage, nous intégrons ici quelques données sur **des programmes et des fonds similaires** dans la grande région subsaharienne à l'est et l'ouest. Il a été difficile de trouver certaines données détaillées sur ces programmes, mais un minimum a été collecté permettant une comparaison sur des critères de base, notamment le budget et la durée.

- Le PIL ADCC a un budget total de 2 972 543 000 FCFA pour 25 microprojets d'une durée de 24 mois. En tout et partout, le budget total se divise en tranche de 118 901 720 FCFA par microprojet. En ne prenant que le montant accordé au financement des microprojets, comme mentionné ci-dessus, le budget par les microprojets est de 50 m FCFA (un seul porteur) ou 100 m FCFA (deux porteurs ou plus ensemble).
- Le Fonds national Climat du Mali a un budget total de 13 262 600 000 FCFA pour 12 projets, financés sur neuf ans. Cela donne 1 105 216 666 FCFA par projet. Le montant utilisé spécifiquement pour le financement des projets est aussi disponible 7 297 850 000 FCFA, divisé par 12 projets, ce qui donne 608 154 166 FCFA par projet.
- Les projets du Fonds français pour l'Environnement mondial (FFEM) en Afrique et Méditerranée ont un budget de 35 421 700 000 FCFA pour 45 projets, financés sur quatre ans. Le FFEM a donc un budget de 787 148 888 FCFA par projet.
- Le Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL) a un budget de 554 939 000 FCFA pour 60 projets, financer entre 2015 et 2017. Le même calcul pour le FCIL donne 9 248 983 FCFA par projet. Ces données financières sont pour le financement des projets uniquement contrairement aux autres exemples ci-dessus.
- Le Programme de petites initiatives (PPI) du FFEM possède un budget de 1 690 400 000 FCFA pour 38 projets financer entre 2013 et 2016. Le programme finance donc chaque projet à hauteur de 44 484 210 FCFA.

Tableau 6 : Comparaison du PIL-ADCC avec des programmes similaires

Programme	Budget Total/projet		Budget financement/projet		Durée
PIL ADCC	118 901 720 FCFA	par microprojet	50 m FCFA à 100 m FCFA		2 ans
Fond national Climat du Mali	1 105 216 666 FCFA	par projet	608 154 166 FCFA	par projet	9 ans
Fonds français pour l'Environnement mondial (FFEM)	787 148 888 FCFA	par projet.			4 ans
Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL)			9 248 983 FCFA	par projet	3 ans
Programme de petites initiatives (PPI) du FFEM			44 484 210 FCFA	par projet	4 ans

Malgré la disparité entre les différents types de programmes, à la lumière de ces données, il est possible de dire que la durée des microprojets PIL ADCC est en effet courte. Le financement par microprojet est similaire à celui du PPI (FFEM), plus élevé que le FCIL et moins élevé que le Fond national Climat du Mali, il est donc en « milieu de peloton ». En ce qui concerne le budget total divisé par le nombre de projets, le PIL ADCC est troisième sur trois. Toutefois, il est difficile de tirer des conclusions de la comparaison entre le PIL ADCC et le FFEM, car pour ce dernier, l'information sur le financement par projet n'est pas disponible. Pour le Fond national Climat du Mali, le montant du financement par projet sur le budget total représente 55 % alors que pour le PIL ADCC, il est de 71,6 % comme mentionné ci-dessus. Ainsi, l'équipe d'évaluation considère que le PIL ADCC se positionne bien par rapport aux autres programmes similaires concernant le budget par projet, mais en ce qui concerne la durée, il finance les projets les plus courts.

Le coût du processus de sélection des microprojets (1 %) est raisonnable et a permis des économies d'échelle. Considérant l'ampleur de la satisfaction des répondants, l'efficacité de la gestion de ce processus est notable. En effet, la majorité des répondants ont grandement apprécié « l'extériorisation » du processus de sélection (c.-à-d. la sélection des microprojets sans l'implication des représentants de MFC en utilisant la commission d'ouverture des plis [COP]⁹) et souligne l'objectivité du panel de sélection, tout ceci à un coût peu élevé.

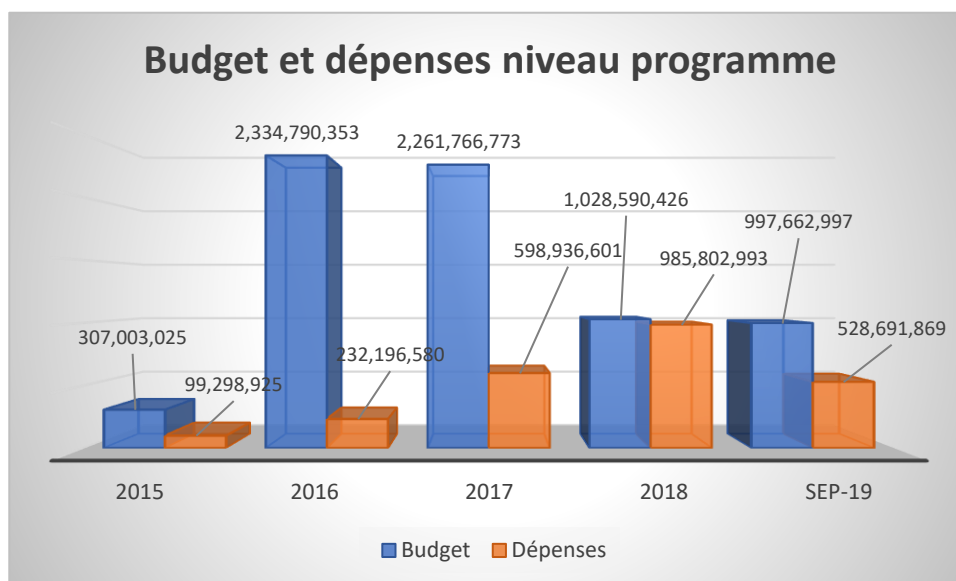
Une fois les microprojets sélectionnés, plusieurs des porteurs ont considéré la supervision et les exigences en matière de rapports financiers (par exemple les audits des microprojets et des porteurs de projet ainsi que la soumission de rapports financiers à tous les six mois alors qu'au niveau programme, les rapports financiers sont soumis à l'année) comme dépassant l'ampleur des microprojets. Il est à noter que MFC applique les standards de l'Asdi et de l'ambassade de Suède au Mali. En ce qui concerne les audits, nommés évaluations institutionnelles dans les rapports du MFC, ils « consistent à s'assurer que les organisations partenaires disposent d'une capacité organisationnelle et institutionnelle adéquate pour la conduite du projet¹⁰. »

2.3.2 Gestion du programme et des délais

Des facteurs internes et externes au PIL ADCC ont généré des retards dans la mise en œuvre du programme ce qui a mené le MFC à demander une prolongation sans fonds additionnels. Le graphique ci-dessous démontre les retards en présentant les écarts

⁹ MFC, 2018. *Rapport PIL-ADCC 2017*, p 4

¹⁰ MFC, 2019. *Rapport PIL ADCC 2018*, p. 10

Graph 2 : Budget et dépenses au niveau programme

entre les budgets et les dépenses annuels au cours des trois premières années.

Des exemples de facteurs ayant généré les délais mentionnés par les répondants inclus, entre autres :

- Le développement des documents stratégiques ;
- Le processus de sélection du panel pour la COP ;
- Le lancement du processus de sélection des microprojets pour le lot 1 ; et
- Le processus d'audit des porteurs de projets et la validation des rapports en résultant.

Dans ce contexte, certains se sont questionnés sur la séquence choisie pour le processus de sélection et de financement des microprojets. En effet, le PIL ADCC a **procédé en deux lots** : le premier lot comportait 10 microprojets (appel à propositions août 2016 sélection novembre 2016) et le deuxième, 15 microprojets (appel à projets avril 2017 ; sélection juin 2017). Il y a donc eu sept mois entre les deux processus de sélection. Le deuxième processus de sélection a duré un mois de moins que le premier lot. Ceci indique que MFC a appris du premier lot et a amélioré le deuxième processus de sélection, ce qui a été confirmé par les répondants de tout type. Cette constatation est appuyée par le rapport de programme 2017 qui mentionne : « Cet appel [le deuxième lot] a été mieux géré en prenant en compte des besoins d'amélioration des termes du premier appel. Ainsi, un changement dans le système de pondération des critères d'évaluation a permis un effort d'intégration des stratégies dans l'élaboration des documents de projets par les porteurs¹¹¹. » Les représentants des organisations ayant soumis des propositions au lot 2, financé ou non, ont mentionné avoir reçu un appui technique les

¹¹¹ MFC, 2018. *Rapport PIL ADCC 2017*, p. 4

ayant aidés à développer la documentation nécessaire de manière plus efficace et efficiente. Un appui a aussi été accordé lors du processus du lot 1, mais de manière moins intensive. De plus, les porteurs de microprojets n'ayant pas été financés lors du premier lot et ayant tenté de nouveau leurs chances au deuxième sont devenus plus méticuleux, sachant mieux comment s'y prendre. Lors de la mission au Mali, des discussions ont eu lieu concernant la possibilité de n'avoir qu'un seul lot pour éviter les délais ci-haut mentionnés. Toutefois, malgré le fait que d'avoir commencé en 2016/2017 avec les 25 projets aurait donné plus de temps de mise-en-œuvre aux porteurs de projets, les limites de cette approche ont rapidement été exposées. La principale complication, qui rend en fait la mise en œuvre d'une approche à un lot quasi impossible, provient du fait que l'équipe MFC aurait été aux prises avec un travail de suivi et de supervision qui aurait dépassé leur capacité. Il a été noté aussi que le fait d'avoir deux lots garde les membres du Réso Climat motivés et actifs plus longtemps.

2.3.3 Faiblesses du système de suivi

Le budget alloué au suivi-évaluation, incluant les honoraires du chargé de programme, est de 1,67 % du budget total, niveau programme (49 641 468 FCFA). Il est à noter que l'évaluation mi-parcours, prévue au budget, ne semble pas avoir eu lieu. Au niveau microprojets, bien que nous n'ayons pas tous les budgets, nous estimons que les postes budgétaires liés au suivi-évaluation représentent de 3 à 8 % des budgets totaux. En estimant le budget du suivi-évaluation à 5,5 % du financement des microprojets (la moyenne entre 3 et 8 %), nous arrivons à un montant de 101 062 500 FCFA. En additionnant ce montant à celui du niveau programme, nous arrivons à 150 703 968 FCFA. L'estimation de la proportion du poste budgétaire suivi-évaluation du budget total est donc de 5,1 %. Considérant que l'équipe d'évaluation a noté quelques difficultés sur le plan de la fiabilité et la qualité des données, ce pourcentage limité explique en grande partie les déficiences du système de suivi. Le processus de suivi n'est pas totalement systématisé. Il est clair que des efforts ont été faits pour renforcer le système suivi-évaluation depuis le PAIRCC¹². En effet, comme mentionné dans le rapport annuel de 2018 : « Tous les projets sélectionnés ont établi leur situation avant le démarrage (situation spécifique de référence) grâce aux services d'un expert en la matière¹³. » De plus, des exemples de fiches et de formulaires de collecte de données utilisées sur le terrain pour un des microprojets ont été partagés avec les consultants. Ces outils sont simples (de base), ont été développés de manière professionnelle et paraissent utiles et adaptés au microprojet. Toutefois, il n'a pas été possible de vérifier si la qualité des outils était harmonisée à travers tous les microprojets et s'ils étaient systématiquement utilisés ni comment les données étaient agrégées au niveau programme.

¹² L'idée étant d'assurer « un meilleur suivi des résultats des différents microprojets, et [de] corriger une insuffisance évoquée par les dernières évaluations du PAIRCC. » MFC, 2018, *Rapport PIL ADCC 2017*. P. 10

¹³ MFC, 2018, *Rapport PIL ADCC 2017*, p. 6. Un appui aux ONG et Associations a été fait pour l'établissement de la situation de référence.

Lors des discussions avec les porteurs de projets à Bamako, il a été confirmé par plusieurs répondants que l'harmonisation des données collectées par les microprojets, agrégées au niveau programme, n'est pas facile. Plusieurs ont aussi mentionné que les budgets alloués au suivi-évaluation étaient insuffisants parce que les employés ayant la tâche de collecter les données doivent aussi superviser les ouvrages des microprojets. C'est donc que la division des tâches n'est pas suffisamment claire.

Le fait que les porteurs de projet soient, pour la grande majorité, basés à Bamako, rend la supervision et le suivi moins efficaces. Il a été constaté que les données de suivi sont normalement relayées aux différents niveaux d'autorités, incluant le gouvernement national, parfois par l'entremise des services techniques sur le terrain. Ceci est aussi discuté dans les rapports du MFC : « le Réso Climat a mis en place un comité de suivi regroupement l'équipe du PIL-ADCC, les membres du Bureau du Réso Climat et des représentants des directions et agences nationales, avec pour mission d'effectuer des visites sur les sites des projets et d'échanger avec les porteurs pour constater le niveau d'exécution des activités et les résultats atteints¹⁴. » Sur le terrain toutefois, il semble que les services techniques gouvernementaux ne soient pas utilisés systématiquement une fois les projets mis en œuvre à cause d'un manque d'alignement entre les nécessités et priorités de chacun.

Un point important a toutefois été noté : les données de suivis ont été utilisées pour apporter des ajustements aux programmes et aux microprojets. Après avoir collecté les données de référence, les modèles logiques des microprojets ont été revus pour rendre les cibles plus réalistes. Dans certains cas, les indicateurs aussi ont été revus pour s'assurer qu'ils soient plus quantitatifs et mieux alignés aux réalités des producteurs. Les commentaires des équipes de sélection des microprojets ont aussi mené à des ajustements des documents de microprojets. Le cadre logique du programme a lui-même évolué à la marge entre le lot 1 et le lot 2 pour s'adapter aux réalités du terrain. Cela a cependant généré des complications pour les porteurs de projets du lot 1, car ils devaient ajuster certaines données et en collecter de nouvelles entre autres pour assurer le bon processus de capitalisation.

Lenali, une plateforme en ligne qui permet de collecter les données avec des téléphones intelligents, est efficace et efficiente, mais n'est pas utilisée fréquemment pour l'instant dû au fait que l'application vient d'être développée récemment et que la formation aux utilisateurs potentiels a eu lieu en mars 2019.

¹⁴ MFC, 2018, *Rapport PIL ADCC 2017*. P. 18

2.3.4 Montage institutionnel et coordination du Réso Climat

QE. 13. Est-il nécessaire de repenser le montage institutionnel du programme, et plus particulièrement la coordination du Réso Climat ?

Cette question n'était pas initialement formulée dans les TdR de cette évaluation. Elle est cependant apparue comme étant importante durant la phase de démarrage, en raison de plaintes de membres du Réso Climat sur la coordination du réseau. La question du montage institutionnel du programme est donc intimement liée à celle de la vie du Réso Climat, même si ce sont deux questions complètement différentes. La question du montage institutionnel recouvre plusieurs aspects ou sous-questions, parfois sensibles, que l'équipe d'évaluation a traité afin de cerner le cœur du problème.

Il y a d'abord la question de l'ampleur des plaintes : sont-elles portées par un nombre important de membres ou par une minorité agissante ? La question est ici de savoir si un nombre important de membres contestent le fonctionnement du réseau et le rôle joué par MFC dans sa coordination. Le Réso Climat, créé en 2008, a fêté ses dix ans d'existence. Selon l'ensemble des membres interviewés lors de cette évaluation, porteurs **et** non-porteurs de projets, la force du réseau réside dans le fait d'avoir été initié autour du besoin de partager des expériences et des connaissances sur les questions liées aux changements climatiques. Les membres témoignent de l'utilité du réseau comme lieu privilégié d'apprentissage par le biais des Groupes Thématiques. Il y a cinq Groupes Thématiques qui se réunissent 2-3 fois par an ou plus, en fonction du dynamisme des groupes. Les entretiens avec les membres du Réso Climat montrent que la communication entre toutes les parties prenantes est appréciée de tous. Les gestionnaires du MFC sont disponibles et répondent aux demandes des porteurs de projets (par exemple, les formations). Les Groupes Thématiques ont été des canaux de communication appréciés par les répondants. Le rapport annuel 2016 en fait mention : « Les groupes thématiques ont contribué à [...] une amélioration du niveau de diffusion du document du PIL-ADCC et des documents stratégiques à travers des ateliers de partage, les Groupes Thématiques ont permis une meilleure connaissance de ces documents par les membres du réseau, ce qui est une première, mais également contribué à susciter et à renforcer l'intérêt de ceux-ci pour le réseau, ce qui se traduit par une participation massive des membres aux activités des groupes¹⁵. » Ainsi, les détails de l'appel à propositions ont bien été communiqués aux membres du Réso Climat. Des formations ont aussi été fournies pour appuyer ceux qui ont décidé de développer des propositions. À part une petite minorité de répondants qui ont relaté des accrocs mineurs concernant la façon dont a été communiquée l'information, la majorité a apprécié le professionnalisme du processus d'appel à proposition. Les récriminations semblent donc surtout émaner d'un nombre restreint de membres du Réso Climat et plus particulièrement de membres du Bureau.

¹⁵ MFC, 2016, *Rapport PIL ADCC 2017*. P.8

La seconde sous-question concerne la nature des plaintes : fussent-elles portées par un petit nombre de membres, ces plaintes pourraient s'avérer parfaitement légitimes. La réunion organisée avec les membres du Bureau à Bamako pour traiter de manière spécifique de cette question a permis de mettre en évidence le cœur du problème. Il y a deux types de griefs. D'abord, certains membres du Bureau reprochent à MFC qui occupe, conformément aux statuts, à la fois les fonctions de Présidence du Réso Climat et de Secrétariat Exécutif, de ne pas faire suffisamment la distinction entre ce qui ressort des prérogatives de MFC et celles du Réso Climat. Si personne ne remet en question le rôle de responsable fiduciaire du MFC dans la gestion du programme financé par la Suède, ces membres affirment même que seul MFC peut jouer ce rôle, ils contestent le fait que seul MFC prenne des décisions engageant le Réso Climat dans son ensemble. Le second grief tient au fait que, d'après les statuts, les membres du Réso Climat ont « *le droit d'avoir accès à toutes les informations concernant la vie du réseau* » (Art. 4 des statuts). Or, seul MFC participe aux réunions avec l'Ambassade de Suède à Bamako. En réalité, l'équipe d'évaluation peut confirmer qu'il n'y a aucun abus de pouvoir de la part du MFC qui ne fait que suivre les conditions formalisées dans le contrat avec l'Ambassade de Suède à Bamako.

2.4 DURABILITE

QE. 14. Est-il probable que les résultats atteints par le programme soient durables ?

Nous avons vu que le programme PIL-ADCC est globalement efficace, c'est-à-dire qu'il atteint des résultats directs importants et qu'il contribue à l'amélioration des conditions de vie ainsi qu'à des changements de comportements de ses bénéficiaires. L'évaluation des perspectives de durabilité repose sur l'analyse des sept indicateurs présentés dans l'encadré ci-dessous. Noter que les deux premiers indicateurs (*Évidence du transfert de compétences dans l'utilisation de nouvelles techniques de production* et *évidence de la diffusion des bonnes pratiques et prise en compte du changement climatique dans les politiques locales*) ont déjà fait l'objet d'une analyse dans la section dédiée à l'efficacité du programme.

- Évidence du transfert de compétences dans l'utilisation de nouvelles techniques de production
- Évidence de la diffusion des bonnes pratiques et prise en compte du changement climatique dans les politiques locales
- Évidence de la capacité financière des communes, des cercles et des services techniques déconcentrés de contribuer à la diffusion des acquis du programme au-delà de sa durée de mise en œuvre
- Évidence de l'augmentation de la fertilité des sols dans les zones de projets
- Évidence d'une meilleure gestion de la ressource en eau dans les zones de projets
- Évidence d'une meilleure gestion de la ressource forestière dans les zones de projets
- Évidence de la génération de revenus suffisants au niveau des ménages pour garantir les investissements nécessaires dans la maintenance des infrastructures apportées par le projet

Cette évaluation est en mesure de confirmer l'implication des structures décentralisées et déconcentrées dans les différentes étapes de tous les projets. Elle ne permet néanmoins pas de mettre en évidence des éléments tangibles permettant d'indiquer que cette implication va perdurer au-delà de la durée de mise en œuvre des projets.

Les entretiens sur le terrain avec les représentants des mairies, mais aussi ceux réalisés avec les Agences techniques de l'État à Bamako montrent que sans la prise en charge des dépenses de déplacement par le budget des projets, ou celui du programme pour les missions de suivi, ces structures n'ont pas les moyens financiers propres leur permettant de faire ce travail de manière régulière. Il n'y a donc pas d'évidence de la capacité financière des communes, des cercles et des services techniques déconcentrés de contribuer à la diffusion des acquis du programme au-delà de sa durée de mise en œuvre.

L'évaluation montre que l'utilisation des différentes techniques culturales, de protection des sols et des engrais verts contribuent à l'augmentation de la fertilité des sols dans les zones de projets durant leur mise en œuvre. Cependant, aucune de ces techniques n'est réellement nouvelle et elles sont déjà connues car utilisées dans un passé plus ou moins récent par les bénéficiaires. Ces-derniers les ont soit abandonnées, soit utilisées de façon très irrégulières. Qu'est ce qui peut garantir qu'elles vont être pérennisées après la fin du PIL-ADCC ? Il n'y a aucun indicateur dans les rapports narratifs des porteurs de projet ou du Reso Climat permettant d'affirmer que l'amélioration ponctuelle de la fertilité des sols sera durable. Il en va de même pour la gestion de la ressource en eau et/ou de des ressources forestières. L'équipe d'évaluation a pu vérifier des améliorations dans la gestion de la ressource en eau, par exemple dans les projets de rizi-pisciculture ou sur les périmètres maraichers. De la même façon, les porteurs de projets ont documenté des changements de comportements dans la gestion forestière (diminution de coupe du bois de chauffe comme source de revenus complémentaires) dans les zones de projets qui ont pu être confirmé par l'équipe d'évaluation sur le terrain. Mais, là encore, un grand nombre de ces projets sont des relances de projets antérieurs qui étaient soit en train de décliner, soit en passe d'être abandonnés.

Un indicateur important pour évaluer la probabilité de durabilité des résultats est celui de l'évidence de la génération de revenus suffisants au niveau des ménages et des associations/coopératives pour garantir les investissements nécessaires dans la maintenance des infrastructures apportées par les projets. Les entretiens avec les bénéficiaires montrent, en effet, que la question est centrale que ce soit pour la pérennité des acquis comme pour leur diffusion. Les techniques antiérosives, par exemple, nécessitent des efforts importants et de la main d'œuvre : même avec la formation nécessaire, cela implique un coût. Plusieurs décennies de projets de ce type ont été abandonnés au Mali. Si les projets du PIL-ADCC permettent d'accroître les revenus des ménages, il n'y a pas de recul suffisant pour confirmer ou infirmer qu'ils permettront aux ménages de thésauriser pour en réinvestir une partie dans des dépenses de maintenance des infrastructures apportées par les projets. Les entretiens réalisés avec les plus vulnérables (les très pauvres) montrent que les revenus générés ne sont pas suffisants pour permettent de réduire la pauvreté et prévoir les investissements nécessaires dans un avenir proche.

D'autre part, chacun des critères appréhendés jusqu'à présent sont intimement liés à toute une série de normes culturelles et d'habitudes profondément ancrées dans les

mentalités des populations. Par exemple, l'équipe d'évaluation a visité un projet mis en œuvre par l'ONG ASIC dans la commune de Kolokani, région de Koulikoro. Autour du périmètre maraîcher aménagé par le projet il y avait des trous dans le grillage qui laissaient passer les chèvres. Au lieu de réparer les trous, ce qui demandait un investissement mineur, les bénéficiaires ont appelé le porteur de projet. Les discussions qui ont suivi ont traduit un manque d'appropriation collective, les bénéficiaires ne se sentant toujours pas propriétaires du périmètre maraîcher et ne comprenant pas qu'ils devaient assurer la durabilité du projet. Aucun projet n'a suffisamment d'argent pour diffuser sur l'ensemble des communes d'intervention. La diffusion semble se faire surtout à partir de la démonstration (« la vitrine ») qui est organisée par les paysans au moment de la récolte pour montrer ce qu'on peut récolter. Les entretiens ont également montré que le paysan pilote doit être convaincu par la nouvelle technologie avant de pouvoir être acteur de changement. Plus le paysan pilote agrandit sa surface en utilisant la technologie nouvelle, plus il y a une probabilité de diffusion. Si le paysan pilote n'agrandit pas ou abandonne, il y a peu de chance pour que cette technologie ne se diffuse. D'autre part, le paysan ne change pas de technologie rapidement. Il teste d'abord sur de toutes petites surfaces. Cela se fait sur un temps long, supérieur à celui de la durée de vie de chaque projet.

Les résultats de l'évaluation sur la probabilité de durabilité des acquis du programme ne sont donc pas probants pour un nombre important de micro-projets. Cela ne veut pas dire que les résultats de tous projets ne seront pas durables, mais la taille, la durée et la nature des projets ne paraissent pas être en mesure de créer les conditions nécessaires pour répondre de manière durable aux contraintes structurelles dans lesquelles ils sont mis en œuvre.

2.4.1 Synthèse : contribution du programme à la réduction de la pauvreté

EQ.8. Le programme a-t-il contribué à la réduction de la pauvreté ? Comment ?

La réponse à cette question intervient en fin de chapitre consacré à la présentation des résultats, car elle est un sorte de synthèse de ce qui a déjà été dit, mais présenté selon un cadre défini par l'Asdi¹⁶. Ce cadre prend en compte quatre dimensions de la pauvreté.

¹⁶ Sida, Dimensions of Poverty, Conceptual Framework, 2017, 22 p.

Tableau 7 : Contribution synthétique du PIL-ADCC à la réduction de la pauvreté

Dimensions de la pauvreté	Résultats du PIL-ADCC
Ressources : signifie posséder, avoir accès ou avoir le pouvoir sur les ressources permettant de vivre une vie décente, avec des besoins de base satisfaits.	L'évaluation montre que le PIL-ADCC contribue à favoriser l'accès à des ressources matérielles (infrastructures, semences, etc.) et immatérielles (connaissances). Le programme contribue à augmenter les revenus des bénéficiaires leur permettant, durant la durée de vie des projets, d'améliorer leurs conditions de vie de manière parfois tout à fait notoire.
Opportunités et choix : définis comme étant la possibilité de développer et/ou d'utiliser les ressources pour sortir de la pauvreté	L'évaluation s'interroge sur la capacité du programme à atteindre des résultats durables au-delà de la durée de vie des projets, les projets étant de trop faible taille et de trop courte durée pour garantir la sortie de la pauvreté.
Pouvoir et voix : reflètent la capacité des pauvres à articuler leurs besoins, leurs droits de manière informée et de participer à des processus de prises de décision concernant leurs besoins.	Le PIL-ADCC est très participatif et respectueux de l'approche basée sur les droits. Il est sensible au genre et produit des résultats démontrant des ébauches de changements de normes culturelles et sociales. Le programme produit des résultats non-négligeables en terme d'autonomisation des femmes et contribue à réduire les inégalités de genre. Le fait que les bénéficiaires ne maîtrisent pas les budgets des projets est un obstacle à leur capacité d'influencer les processus de prise de décision.
Sécurité humaine : signifie que la violence et l'insécurité sont des contraintes empêchant les individus et les groupes de réclamer leurs droits et de sortir de la pauvreté.	L'évaluation montre que le PIL-ADCC contribue à la cohésion sociale en impliquant les communautés à travailler ensemble autour de projet communs. De la même manière, le programme contribue, à petite échelle, à la réduction de tensions ou à la transformation des conflits intracommunautaires dans les zones de projets.

3 Conclusions et recommandations

- **Conclusion #1 : Le PIL-ADCC est un programme pertinent**

Le programme est globalement très pertinent, dans la mesure où il est basé sur, et répond à de véritables besoins des bénéficiaires directs et à ceux des différentes parties prenantes (membres du Réso Climat, autorités décentralisées et déconcentrées). L'introduction systématique des études de référence ou l'utilisation des notices environnementales est pertinente, mais il est souhaitable d'accroître l'utilité de ces documents en favorisant la collecte de données plus pertinentes pour la gestion des projets. Il est, enfin, nécessaire de renforcer la transparence du montage des projets auprès des bénéficiaires, l'accès à l'information et la capacité de participer aux processus de prises de décisions concernant leurs besoins étant une condition fondamentale pour augmenter la probabilité que les bénéficiaires sortent de la pauvreté.

- **Conclusion #2 : Le PIL-ADCC est un programme efficace et efficient**

L'évaluation montre également que le PIL-ADCC est un programme globalement efficace et efficient. Il atteint des résultats directs importants en termes de transfert de compétences agricoles (maîtrise de techniques de production agricole, de conditions d'utilisation de nouvelles semences améliorées, techniques maraichères), de compétences en matière de gestion de l'environnement, et il contribue à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires durant la période de mise en œuvre des projets. Relativement efficient en termes de gestion du programme et de relation coûts-résultats, le PIL-ADCC souffre d'une faiblesse de son système de suivi qui ne lui permet pas de collecter des données de façon régulière au niveau des projets.

- **Conclusion #3 : nécessité de restructurer en profondeur le système de suivi**

Le MFC et le Réso Climat doivent considérer la restructuration du système de suivi du programme comme étant une priorité absolue. Une attention particulière doit être portée sur l'établissement de responsabilités qui soient claires, en particulier au niveau de la collecte des données, et sur le développement d'outils de collecte de données. Il est essentiel de prévoir la mise en place de mécanismes ou de boucles de rétroaction devant permettre d'ajuster les projets durant leur mise en œuvre afin d'accroître leur efficacité et leur potentiel de durabilité.

- **Conclusion #4 : besoin de reconsidérer la capitalisation des acquis du programme**

Si des efforts louables ont été engagés pour penser la capitalisation du programme (document stratégique dédié à la capitalisation, formations dans les groupes thématiques), l'évaluation montre des faiblesses dans sa mise en œuvre. Il est essentiel que le Réso Climat s'attaque aux deux déficiences principales mises en évidence par cette évaluation. Tout d'abord, le système de suivi, traité dans la conclusion précédente,

qui ne permet pas de générer des données de façon régulière sans lesquelles il n'y a pas d'apprentissage sur l'engagement des bénéficiaires, sur les changements éventuels d'attitudes des différentes parties prenantes au programme, sur les conditions particulières dans lesquelles les résultats sont atteints (ou pas), et donc aucune capitalisation solide/pertinente possible. D'autre part, il est important que le programme futur ne considère pas la capitalisation comme étant un processus qui se déclenche à la fin des projets seulement, une fois que toutes les activités ont été mises en œuvre. Le travail de capitalisation, en tant que réflexion permanente sur chaque projet, mais aussi sur la coordination du programme, sur le travail des groupes thématiques et/ou sur les thématiques transversales doit donc être planifié comme activité consubstantielle à chaque aspect du programme et mis en œuvre de manière continue.

En dépit d'un niveau élevé de pertinence et l'atteinte de résultats probants sur le court terme, c'est-à-dire sur la durée de vie de ses projets, il y a une série de contraintes structurelles lourdes qui sont susceptibles de faire obstacle à l'impact et à la durabilité du programme.

- **Conclusion #5 : il est nécessaire d'allonger la durée du programme et des projets**

L'évaluation montre que la durée de mise en œuvre courte des microprojets est souvent un obstacle à la durabilité des résultats. Allonger la durée de mise en œuvre des projets aurait de nombreux avantages. Cela permettrait, tout d'abord, de mieux gérer les retards possibles dans les décaissements sans incidence sur les cycles de productions agricoles. Cela permettrait également de disposer de plus de temps pour travailler sur la diffusion des techniques au-delà des bénéficiaires directs des projets. De plus, cela accroîtrait le temps disponible pour la planification du suivi et le renforcement de capacités des parties prenantes devant être impliquées dans la collecte des données. Enfin, augmenter la durée des projets devrait permettre de renforcer les efforts de capitalisation des résultats.

D'autre part, il serait judicieux d'organiser les deux lots dans une séquence plus rapprochée. L'idée serait d'utiliser le premier lot comme un processus pilote, avec seulement cinq ou six projets, pour en tirer des leçons et du savoir-faire. Le lot 2, avec une vingtaine de microprojets, donnerait plus de temps de mise-en-œuvre aux porteurs de projets tout en permettant au MFC d'accorder l'attention nécessaire à chacun des microprojets sans être sous trop de pression. Le fait de rapprocher les deux lots diminuerait les risques de fluctuation du taux de change, défis ayant été mentionnés à plusieurs reprises par les répondants.

- **Conclusion #6 : Il y a une nécessité d'un véritable passage à l'échelle en termes d'investissement dans le programme et sa diversification**

L'évaluation montre que les perspectives de durabilité se heurtent à des obstacles structurels que le programme n'aborde pas. Il est nécessaire, pour le futur programme, de mettre en évidence les liens entre développement communautaire basé sur l'agriculture, protection de l'environnement, résilience et développement écono-

mique: le passage à l'échelle, c'est-à-dire la diffusion effective des résultats des microprojets au-delà de leur stricte zone géographique de mise en œuvre, nécessite des investissements plus élevés accompagnés par des stratégies de développement économique au niveau communal et/ou communautaire (par exemple: structuration des associations en tant qu'acteurs commerciaux, organisations des filières commerciales, petites industries de transformation, petites entreprises spécialisées dans les énergies renouvelables, etc.) Le futur programme gagnerait à ouvrir les financements à des organisations, plus petites mais dynamiques, qui ne sont pas membres du Réso Climat. Cette ouverture permettrait de créer de nouvelles dynamiques de partenariat ancrées de manière permanente dans les différents territoires ou zones d'intervention.

- **Conclusion #7 : Nécessité de repenser la théorie de changement du programme**

En dépit de l'efficacité du programme sur le court terme, les problèmes ou les obstacles principaux à la durabilité des résultats du programme mis en évidence dans cette évaluation appellent un besoin d'investir le temps nécessaire au développement d'une théorie de changement solide pour le futur programme. Ce travail doit s'effectuer à trois niveaux différents afin d'éviter de reproduire les faiblesses enregistrées au niveau du PIL-ADCC. Premier niveau, trouver des réponses adéquates aux problèmes soulevés dans les conclusions précédentes. L'équipe d'évaluation encourage le Réso Climat et MFC à s'inspirer des recommandations formulées dans ce rapport. Deuxième niveau, il est impératif que le Réso Climat réfléchisse davantage aux hypothèses sur lesquelles la future théorie de changement de son programme va reposer.

Enfin, troisième niveau, si le PIL-ADCC est un programme défini, à la suite de son prédécesseur le PAIRCC, comme étant centré sur les thématiques d'adaptation aux effets des changements climatiques et de résilience des populations rurales du Mali, il se trouve en réalité à la convergence de plusieurs thématiques. En démontrant les défis liés aux discussions internes sur le rôle du Réso Climat et sur sa coordination, il y a des arguments forts qui étayent le fait que le PIL-ADCC est aussi, et peut-être même avant tout un programme sur l'organisation et l'autonomisation de la société civile au Mali. Plaident en la faveur de cette conclusion le renforcement des capacités des membres du réseau, la vie du réseau lui-même qui regroupe des organisations membres d'origine, de nature et de taille différentes, la création et/ou l'appui apporté à des associations paysannes et à des groupements de femmes au niveau local. D'autre part, le PIL-ADCC contribue à la cohésion sociale au sein de communautés et entre communautés différentes. Les résultats atteints qui n'étaient pas prévus mais qui donnent de la valeur ajoutée au programme devraient être intégrés dans la nouvelle théorie de changement du futur programme. Le Réso Climat doit cependant éviter le risque de développer un programme « fourre-tout », avec une dispersion des activités et un grand nombre d'objectifs. Ceci renforce le besoin de penser la nouvelle théorie de changement en prenant soin d'articuler et de justifier les changements que le programme pense pouvoir contribuer à atteindre tout en précisant les stratégies visant à accroître la probabilité de pérennisation des résultats.

- **Conclusion #8 : Il serait judicieux d’articuler clairement le potentiel du programme dans sa contribution à la paix et à la sécurité au Mali**

L’évaluation montre que le PIL-ADCC a contribué, à petite échelle, à renforcer la confiance entre populations, autorités politiques et services déconcentrés de l’état, à créer du lien social et à résorber des tensions intracommunautaires. D’autre part, les parties prenantes sont unanimes pour dire que c’est autour de ce genre de programme qu’il faut bâtir des stratégies de transformation des conflits au Mali. Le futur programme devrait donc envisager la possibilité d’optimiser le potentiel de transformation des conflits, le formaliser et l’intégrer dans la théorie de changement.

- **Conclusion #9 : Il y a un besoin de dynamisation du Réso Climat**

Après une décennie d’existence, il est devenu nécessaire de réfléchir à la redynamisation du Réso Climat. Il serait judicieux que cette redynamisation puisse s’opérer selon trois axes certes distincts, mais fortement corrélés : un axe de gouvernance, un axe de contenu de travail du réseau et un axe centré sur les membres et les conditions d’adhésion.

Le Réso Climat doit, en effet, dans un premier temps revoir certains aspects de sa gouvernance interne. Il est important de favoriser l’ouverture aux fonctions de gestion stratégique du réseau (Bureau) à des organisations membres qui ne les ont pas encore occupées et de favoriser le renouvellement du Bureau sur une base régulière afin de permettre une respiration démocratique au sein du réseau. Il est également important de redéfinir la place tenue par la fonction exécutive (Secrétariat Exécutif) au sein du Bureau, et plus particulièrement la relation entre le Secrétariat Exécutif et la Présidence du Réso Climat.

D’autre part, le Réso Climat doit trouver de nouvelles formes de travail et de communication au sein des groupes thématiques afin de les rendre plus vivants et mieux adaptés aux besoins des membres. Enfin, et cette question est intimement liée au deuxième axe, la vitalité et la pérennité du Réso Climat dépendent de l’engagement de ses membres. Il est donc nécessaire de trouver un équilibre entre les bénéfices que les membres retirent de leur appartenance au réseau et le niveau de leur contribution dans la vie du réseau lui-même. En raison de son expansion rapide et du nombre croissant d’organisations qui veulent devenir membres, le Reso Climat doit clarifier les conditions d’adhésion pour tous ses membres. Il serait intéressant que le RCM, son Bureau et le MFC soient plus actifs en dehors du PIL-ADCC. Par exemple, il faudrait qu’il y ait un effort de recherche plus systématique sur les opportunités de financement pour les membres. Ainsi, le réseau deviendrait un canal d’autant plus intéressant de communication et serait attrayant pour un nombre croissant de membres. En soit, un réseau avec plus de membres actifs se renforce. L’idée de créer un groupe WhatsApp pour faciliter la circulation d’information (entre autres concernant les opportunités de financements de projets) semble aussi intéresser les membres. Il faudrait que celui-ci soit géré pour s’assurer qu’il ne soit utilisé qu’à des fins professionnelles et de développement de réseau.

Conclusion #10 : Maintien du montage institutionnel du PIL-ADCC

L'évaluation montre qu'il n'y a pas de raison de changer le montage institutionnel du programme, ou plus exactement qu'il y a une raison forte pour ne pas s'engager dans cette voie : MFC est la seule organisation membre du Réso Climat ayant la capacité de gérer un programme de cette ampleur. Il est, néanmoins, souhaitable de revoir à la marge certains aspects du contrat entre l'Ambassade de Suède et le MFC en termes de communication durant la mise en œuvre du futur programme.

Recommandations

Nous recommandons à l'Ambassade de Suède à Bamako de :

Recommandation #1 : Maintenir le montage institutionnel du PIL-ADCC pour le futur programme en confirmant la fonction de responsabilité fiduciaire au MFC ;

Recommandation #2 : D'impliquer des représentants du Réso Climat et d'autres organisations bénéficiaires non membres du Réso Climat dans les discussions stratégiques sur l'orientation du programme et dans les réunions de suivi du programme entre l'Ambassade et MFC.

Recommandation #3 : Prendre l'initiative de la mise en place d'un panier commun auquel des partenaires financiers intéressés par les thématiques abordés par le futur programme pourront contribuer.

Nous recommandons à MFC et au Réso Climat de :

Recommandation #1 : Penser en profondeur la théorie de changement de son futur programme. Un effort plus particulier doit être consenti sur quatre dimensions : 1. Sur une compréhension plus fine des contraintes structurelles (normes culturelles, capacités réelles des structures décentralisées et déconcentrées à pérenniser ou à diffuser les acquis des projets, etc.) ; 2 : Sur les implications qu'ont ces contraintes sur la probabilité de passage d'un niveau de résultat à un autre (entre résultats directs et objectifs, entre objectifs et impact) ; 3 : Sur le suivi de l'évolution potentielle des hypothèses, car, bien que structurelles, elles n'en sont pas moins dynamiques ; 4 : Sur les stratégies devant être mises en œuvre pour minimiser les conséquences potentiellement néfastes sur le programme, c'est à dire sur sa capacité à produire les résultats escomptés, dans le cas où certaines hypothèses devaient s'avérer caduques durant la mise en œuvre.

Recommandation #2 : Conceptualiser le futur programme de telle sorte qu'il permette de:

- Allonger la durée de chaque projet. Une durée de vie de 4-5 ans serait idéale
- Augmenter les budgets de chaque projet. Un triplement des budgets serait souhaitable

- Organiser les deux lots de processus de sélection des microprojets dans une séquence plus rapprochée. L'idée serait d'utiliser le premier lot comme un processus pilote, avec la sélection de seulement cinq projets, pour en tirer des leçons et du savoir-faire. Le lot 2, avec une vingtaine de projets, donnerait plus de temps de mise en œuvre aux porteurs de projets
- Ouvrir l'accès aux financements à des organisations et associations dynamiques non-membres du Réso Climat
- Redynamiser les Groupes de Travail (invitation de formateurs/experts externes, favoriser l'accès des membres et des organisations non-membres bénéficiaires de financements à des formations en ligne, augmenter le nombre de formations sur les sites de projets, etc.)

Recommandation #3 : Revoir les instructions pour les études de référence et les notices environnementales, afin que les données collectées soient centrées sur l'échelle géographique adéquate d'intervention (village) et sur les groupes de bénéficiaires et non au niveau des communes

Recommandation #4 : Avoir recours à un Système d'Information Géographique (SIG) dans la planification et le suivi des projets

Recommandation #5 : Rendre obligatoire le partage du contenu des projets avec les bénéficiaires (activités prévues, infrastructures devant être réalisées)

Recommandation #6 : Utiliser la période de développement du futur document de programme pour développer un document stratégique détaillant le système de suivi pour assurer une meilleure collecte de données (fréquence, fiabilité et qualité)

Recommandation #7: Utiliser la phase de démarrage du futur programme pour former les membres et autres partenaires potentiels sur le système de suivi afin que chaque réponse aux appels d'offres démontre la capacité des organisations à faire un suivi efficace

Recommandation #8 : Organiser des formations continues obligatoires pour les porteurs de projets au sein du Groupe Thématique en charge des questions de suivi ainsi que des ateliers de formation pour les ONG et associations locales non membres du Réso Climat. Ces formations continues doivent être centrées sur le transfert de compétences et sur la remontée d'expériences pour permettre les ajustements nécessaires en temps opportun

Recommandation #9 : Allouer les ressources humaines et financières adéquates au bon fonctionnement du système de suivi.

Recommandation #10 : D'engager, lors de la prochaine Assemblée Générale, un processus de révision de ses statuts permettant :

- Le découplage du Secrétariat Exécutif de la fonction de Présidence du réseau

- La rotation de la présidence sur base annuelle entre les membres du Bureau
- Le renouvellement d'une partie du Bureau dont la périodicité et la proportion seront décidées par l'Assemblée Générale sur proposition du Secrétariat Exécutif. Un renouvellement du tiers des membres du Bureau tous les trois ans serait envisageable.

Annexe 1 : Termes de Référence



EMBASSY OF SWEDEN

L'Ambassade de Suède, Bamako

Termes de Référence pour l'Evaluation finale du Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des changements climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali-PIL-ADCC- Mali (51130078)

Date : 2019-03-11

1. Objectifs de l'évaluation : Utilisation et utilisateurs visés

La présente évaluation est la deuxième conduite par Asdi d'un programme réalisé par le Reso Climat Mali.

Elle est destinée à aider l'Ambassade et ses partenaires à apprécier les progrès du projet ci-dessus mentionné et d'apprendre sur ce qui fonctionne bien et moins et servir d'input à la décision de savoir si oui ou non un financement doit continuer en faveur du projet.

Les principaux utilisateurs des résultats de l'évaluation sont :

- L'Ambassade de Suède à Bamako
- Mali-Folkecenter Nyetaa et les membres du Reso Climat Mali

La présente évaluation est conçue et doit être menée de manière à répondre aux besoins des utilisateurs visés. Les soumissionnaires indiqueront de quelle manière cela sera assuré pendant le processus d'évaluation. D'autres parties prenantes qui devraient être tenues informées de cette évaluation sont :

- Le Ministère pertinent sur les questions d'adaptation aux changements climatiques
- Les Collectivités Territoriales

Pour plus d'information voir Sida Evaluation Manual, section Paragraphe 2 : Le processus d'évaluation, étape par étape, sections 1.1 et 1.2

2. Objet et Portée de l'évaluation

Le programme PIL-ADCC (Numéro Planit 51130078) est le deuxième appui accordé au Reso Climat Mali dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques pendant la période 2015-2019 pour un budget total de 44 800 000 SEK. Ce montant se décompose d'un épart en 2 300 000 SEK géré par l'Ambassade pour les fins du consultant en suivi-évaluation, l'audit

organisationnel et l'évaluation finale et 42 500 000 SEK pour le financement des petits projets. Il intervient après le Programme d'Appui aux Initiatives du Reso Climat Mali pour l'Adaptation aux changements climatiques, programme mis en œuvre pendant la période 2009-2014. Il a une couverture nationale. Dans le document de programme initial, il est souligné que la situation sécuritaire ainsi que les expériences capitalisées de la première phase du PAIRCC vont conditionner la faisabilité pratique dans les trois Régions du Nord du pays.

Le programme est mis en œuvre dans le cadre de l'opérationnalisation de la stratégie pour la coopération Suédoise au développement avec le Mali couvrant la période 2016-2020. Le dit programme s'intègre parfaitement dans l'objectif « L'amélioration de l'environnement, un impact climatique réduit et une meilleure résilience à l'impact environnemental, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles ». Travaillant de façon globale sur les questions d'adaptation aux changements climatiques, le programme se focalise sur les secteurs d'activités de l'agriculture, de la foresterie, de l'eau, des énergies renouvelables, de l'Elevage et de la Pêche et leur chaîne de valeurs, de la Gestion des Risques et Catastrophes.

Le programme a été initié dans le but de contribuer à augmenter la résilience des communautés vulnérables du Mali et partant participer à long terme à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Il s'agira de réussir à consolider au sein des communautés bénéficiaires des modèles de développement durable basés sur la capacité d'adaptation des communautés rurales à partir de projets mis en œuvre par ces communautés en partenariat avec les ONG et associations membres du Reso-Climat dans des domaines prioritaires permettant d'améliorer leur cadre de vie.

L'objectif global de développement qui sous-tend le PIL-ADCC est donc de « Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales au Mali ». Cet objectif faisait partie des priorités d'actions du gouvernement du Mali avec comme politique de référence le document du cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR) 2011-2017. La finalité du Programme est qu'à partir de la résilience des communautés locales, elles puissent développer les activités socioéconomiques pour améliorer leurs conditions de vie au moins aux plans alimentaire, sanitaire et de l'éducation.

De façon spécifique les objectifs poursuivis sont d'une part centrés sur la contribution au renforcement de la résilience des communautés rurales et d'autre part sur la prise en charge des questions de résilience dans les communes. Le changement escompté est que les ménages soient capables de produire les ressources dont elles ont besoin pour couvrir leurs besoins prioritaires d'alimentation. Le second objectif spécifique vise à créer un environnement favorable à la reproduction dans d'autres communautés des initiatives locales mises en œuvre dans quelques villages d'intervention. De chaque objectif spécifique ci-dessus mentionné, étaient attendus les résultats suivants :

Objectif spécifique 1 :

Résultat 1.1. : Les conditions de production Agricole sont améliorées à travers des actions d'adaptation aux CC.

Résultat 1.2. : Les productions végétales et animales sont améliorées à partir d'initiatives d'adaptation aux CC.

Résultat 1.3. : Les revenus des ménages ruraux sont améliorés par une valorisation des sources alternatives diversifiées

Résultat 1.4. : L'expertise du CIRTA est valorisée pour le renforcement des capacités des producteurs locaux dont des hommes, des femmes, et des jeunes

Objectif spécifique 2 :

Résultat 2.1 : Les bonnes pratiques locales d'adaptation aux CC sont diffusées dans les communes d'intervention avec l'appui des groupes thématiques du RCM

R2.2 : Les communes ont mieux intégré des aspects de CC dans leurs PDESC.

R2.3 : Les politiques locales, régionales, nationales sont influencées par les élus locaux en relation avec les groupes thématiques du RCM

La théorie du changement est basée sur l'hypothèse suivante :

Les populations rurales du Mali constituent plus de 80% de la population totale et restent fortement dépendantes des facteurs naturels (pluies, terres rurales et autres ressources naturelles) pour leurs activités socioéconomiques. Dans un contexte mondial marqué par les effets des changements climatiques, les facteurs naturels sont affectés par une dégradation qui s'accroît et une imprévisibilité de la précipitation etc. Les pluies sont incertaines à travers des insuffisances entraînant des sécheresses, ou des excès avec des inondations, ou encore une mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace. Les terres rurales sont affectées par la baisse de la fertilité des sols résultant de systèmes d'exploitation extensifs, l'abandon du système de jachères, des conséquences de l'érosion hydrique et éolienne qui sont liées à la dégradation du couvert végétal dans les bassins versants. La dégradation des terres rurales est aussi liée à la démographie croissante et à une pression résultant des acquisitions de grandes superficies par les élites nationales et/ou des compagnies étrangères. Les ventes des terres rurales et de plus en plus de pression entre les éleveurs et les agriculteurs entraînent des conflits au sein des ménages ruraux tout en contribuant à accroître la pression sur la terre restante. Un tel contexte de dégradation des facteurs et conditions sociales et naturelles de production comporte un grand risque pour les conditions de vie des communautés rurales. L'amélioration des conditions de vie des communautés rurales implique en partie de les accompagner pour qu'elles puissent s'adapter aux incertitudes climatiques ; elles ont besoin d'être accompagnées pour renforcer leur capacité de résilience face aux effets des changements climatiques. Ce lien entre la résilience des communautés rurales et l'amélioration de leur condition de vie constitue l'orientation fondamentale de la théorie de changement qui soutient le programme des initiatives locales d'adaptation aux changements climatiques (PIL---ADCC). L'hypothèse évidente est que si l'on réussit à les rendre plus résilientes, alors l'on permet aux populations rurales de pouvoir continuer à se développer, malgré les contraintes climatiques récurrentes, les activités socioéconomiques dont elles dépendent.

Pour atteindre cet objectif spécifique, des résultats préalables sont à atteindre en termes d'amélioration de l'environnement naturel de production à travers la gestion de fertilité des sols et des ressources en eau, la régénération du couvert végétal, l'offre en informations météorologiques et information/formation en nouvelles techniques et technologies de production est également indispensable. Un axe complémentaire de résultat concerne l'appui à l'amélioration des productions végétales et animales à travers l'offre d'accès aux intrants adaptés au contexte des changements climatiques ; cela comprend l'accès des producteurs et productrices aux semences améliorées et aux nouvelles variétés. De plus la diversification des sources de revenus alternatifs est un résultat important qui participe à la résilience des communautés locales en offrant aux ménages la possibilité d'acquérir les facteurs de production dont les intrants adéquats et les équipements agricoles.

Si l'on réussit à soutenir l'amélioration des conditions de production, à augmenter les productions végétales et animales, et à diversifier les sources de revenu des ménages, l'on participe

à augmenter leur résilience. Cela implique également des accompagnements continus en formation et information pour le partage des connaissances et les transferts de techniques et technologies appropriées. Pour réussir un tel changement, la valorisation de l'ensemble des ressources humaines au sein des ménages ruraux est indispensable. Dans cette perspective le ménage social doit permettre la valorisation de l'ensemble des forces vives qui la constitue : les hommes, les femmes, ainsi que les jeunes. Si l'exploitation familiale ne valorise pas tous ses membres sans discrimination, elle limite son potentiel humain d'adaptation. Ces éléments constituent les résultats immédiats à atteindre dans la théorie de changement qui soutient le Programme PIL-ADCC.

Enfin, en partant des initiatives locales d'adaptation des communautés locales aux CC, la mise en échelle constitue un aspect important pour assurer une durabilité à travers la démultiplication et l'extension des acquis. Ainsi les communautés à travers les ménages et leurs membres sans discrimination de sexe ou d'âge, sont appelées à partager leurs expériences aux seins des communes qui ont en charge le développement à la base. Ce développement ne peut réussir que si les communes intègrent davantage dans leurs politiques locales la gestion des effets des changements climatiques sur leurs communautés locales, notamment celles rurales.

Ainsi la théorie de changement du Programme PIL-ADCC se fonde sur deux effets à produire : l'augmentation de la résilience des communautés rurales, et une meilleure prise en charge des questions de changements climatiques par les collectivités locales. Pour produire les effets significatifs à ces deux niveaux, le Programme vise des résultats immédiats par rapport à l'amélioration de l'environnement de production à la base et la création d'un environnement de partage des acquis au niveau communal.

Modalités de mise en œuvre

Le « Reso-Climat Mali » est une plate-forme regroupant des acteurs de la société civile malienne (ONG, Réseaux d'ONG, associations et opérateurs économiques) intervenant dans les domaines des changements climatiques et du développement durable. Il a été créé le 31 juillet 2008 en République du Mali et compte à ce jour plus d'une centaine de membres. Le secrétariat du Reso est assuré par Mali-Folkecenter Nyetaa, une organisation de la société civile malienne. En ce sens, Mali-Folkecenter Nyetaa a assuré la coordination et la gestion administrative du Programme. Des activités transversales de coordination, suivi et supervision continue du programme et des initiatives communautaires ont été assurées à travers une équipe spécifique au niveau de Mali-Folkecenter Nyetaa. Une équipe opérationnelle compétente dotée de moyens de fonctionnement conséquent (il faut préciser que les véhicules utilisés étaient loués, bureautique) ont été mis en place pour le suivi de l'exécution du programme. Elle a compris un coordonnateur avec un assistant et un(e) chargé du suivi-évaluation. Cette équipe a assuré la centralisation des données et informations provenant du comité de suivi et des groupes thématiques du Reso Climat et aussi des ONG et Associations d'appui aux communautés qui auront contractualisé des missions d'accompagnement des initiatives communautaires. Elle a également assuré l'élaboration des rapports annuels.

Des ressources humaines de Mali-Folkecenter Nyetaa ont été aussi mobilisées à temps partiel comme l'équipe de communication et de l'assurance qualité. Enfin, Mali-Folkecenter Nyetaa a assuré l'interface entre le Reso Climat Mali et l'Ambassade de Suède pour la contractualisation et la gestion des aspects administratifs et financiers pour la bonne exécution du

programme. Les ONG d'appui bénéficiaires des financements ont aussi contractualisé avec Mali-Folkecenter Nyetaa. Dans le cadre des consortiums d'ONG, les contrats ont été signés entre Mali-Folkecenter Nyetaa et l'ONG désignée par ses partenaires comme tête de file.

Sur le plan opérationnel, deux appels à projets ont été lancés à l'intérieur du Reso Climat Mali et ont permis de financer 25 micro-projets. Les projets ont été financés dans la trame de 50 millions de FCFA pour les membres postulant seuls et un maximum de 100 millions de FCFA pour les consortiums de deux ONGs avec au moins une association membre du Reso Climat Mali. Il faut aussi signaler, qu'un consultant en suivi-évaluation, en plus de son travail de suivi continu tout au long de la mise en œuvre du programme, recruté par l'Ambassade, appuyé par une équipe sous-régionale a évalué les propositions des deux appels à projet.

Après la sélection des projets à financer, la contractualisation avec les entités bénéficiaires a inclus en plus des aspects financiers, une claire indication des résultats du programme qui concerne chaque initiative ; les indicateurs de résultats du programme constitueront alors des indicateurs de suivi des performances des initiatives qui s'y articulent. En d'autres termes, une initiative locale retenue pour financement sera articulée de façon contractuelle à un ou plusieurs résultats du programme PIL-ADCC conformément à la logique de planification en cascade qui a été développée. Les indicateurs des résultats du programme auxquels s'articule une initiative seront alors à renseigner dans le cadre spécifique de la mise en œuvre de cette initiative.

Les projets financés ont bénéficié de missions de suivis. Cette évaluation doit également apprécier les méthodes de collectes, d'analyse et de rapportage utilisées tout au long de la mise en œuvre du programme.

Des activités spécifiques (en plusieurs sous activités) porteront sur la réalisation d'études de référence permettant aux ONG d'appui, aux communautés accompagnées et au Reso Climat Mali un suivi objectif des changements à partir d'une référence fiable. En plus des situations de référence spécifiques aux initiatives qui seront financées, le Reso-Climat à travers son secrétariat va commanditer une étude de la situation de référence des zones d'intervention en se basant sur les expériences du PAIRCC et du Projet d'Appui à l'Adaptation aux Changements Climatiques dans le Sahel (PACC-Sahel) financé par la Norvège, ainsi que des différentes études de vulnérabilités climatiques déjà réalisées.

Sur financement de Asdi, le CIRTA (Centre d'innovation Rurale de Technologie Adaptée) a aussi été créé en vue de fédérer les différentes initiatives créées par les ONG et participer à la formation des différentes ONG membres du Reso Climat Mali. Le CIRTA est aujourd'hui une association à but apolitique, non confessionnel et non lucratif. Le CIRTA sert, entre autres, de centre de démonstration des nouvelles techniques agricoles aux communautés rurales et assure la promotion des technologies adaptées dans le domaine des changements climatiques.

Pour plus d'information, le document du programme est attaché comme annexe D.

Il sera demandé aux consultants d'élaborer de façon beaucoup plus approfondie la portée de l'évaluation et la logique d'intervention du programme dans le rapport de démarrage.

2. Justification de l'Evaluation

Comme mentionné précédemment, le programme PIL-ADCC est le deuxième appui accordé au Reso Climat Mali par l'Ambassade de Suède dans le cadre de sa contribution à l'adaptation aux changements climatiques pendant la période 2015-2019. L'accord initial signé entre l'Ambassade de Suède et Mali-Folkecenter (représentant le Reso Climat Mali) était valable pour la période de Juin 2015 à Décembre 2018. Suite au retard constaté pendant la réalisation des activités prévues à la phase de démarrage du programme (production des documents stratégiques 1- Sensibilité aux conflits ; 2- Intégration du genre et 3-Capitalisation), les deux parties signataires de l'accord (Ambassade de Suède et Mali-Folkecenter) convinrent de la nécessité de prolonger l'accord de la période 2015-2019. Un amendement à cet accord initial a prolongé la période d'activité de Décembre 2018 à Décembre 2019 avec une période de 6 mois après Décembre 2019 pour clôturer le programme. Ce qui veut dire que l'accord reste valable jusqu'au 30 Juin 2020.

A l'orée de la dixième année du partenariat et de la date d'échéance de la période d'activité prévue pour fin Décembre 2019, trois enjeux majeurs justifient la présente évaluation :

La qualité des actions engagées :

En rapprochant les résultats des objectifs de départ et en vérifiant le bien-fondé des choix stratégiques initiaux, les principales parties prenantes de l'accord à savoir Mali-Folkecenter, le Reso Climat Mali et l'Ambassade de Suède gagnent en pertinence et en efficacité. Elles améliorent dans le même temps leurs compétences individuelles et collectives.

La transparence vis-à-vis des différents interlocuteurs :

Les membres du Reso Climat Mali, les contribuables Suédois et d'autres bailleurs de fonds intervenant sur des questions similaires ont accès à une information claire et précise décrivant le chemin parcouru. Par ailleurs, les partenaires locaux ont une meilleure appréhension des effets de l'action entreprise.

Un élément de bénéfice collectif :

Enfin, cette évaluation a aussi une fonction de capitalisation dans la mesure où elle contribuera à enrichir la réflexion globale de l'ensemble des parties prenantes ci-dessus mentionnées. La diffusion des résultats devient aussi un outil de renforcement de l'expérience des membres du Reso Climat Mali. En effet, cette évaluation permettra d'apporter des informations précieuses à d'autres associations travaillant dans un domaine ou une zone proche.

3. Objet de l'Evaluation : Utilisation et Utilisateurs prévus

L'objectif de l'évaluation est de fournir des inputs à l'Ambassade de Suède quant à une décision si le programme doit continuer à bénéficier d'un financement ou pas.

Le premier utilisateur de l'évaluation est donc l'Ambassade de Suède au Mali. Cependant, parmi les principaux utilisateurs figurent l'équipe de gestion du projet (Mali-Folkecenter), le Reso Climat Mali et les Collectivités Territoriales.

En outre, cette évaluation est conçue, doit être réalisée et les résultats rapportés de manière à répondre aux besoins des utilisateurs ci-dessus mentionnés. Ainsi, les soumissionnaires indiqueront dans le cahier de charges de quelle manière cela sera assuré et pris en compte dans le processus d'évaluation.

Les autres parties prenantes qui devront être tenues informées du processus d'évaluation incluent le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable et ses services, l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD), Établissement Public National à caractère Administratif, dont la mission est d'assurer la coordination de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE) et veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans toutes les politiques. Par ailleurs, il serait aussi intéressant de consulter d'autres bailleurs actifs sur les questions de changements climatiques et d'adaptation au Mali.

Pendant la phase de démarrage, l'évaluateur et les utilisateurs des résultats de l'évaluation se mettront d'accord pour déterminer qui sera responsable de l'information des diverses parties prenantes impliquées dans le processus d'évaluation.

4. Critères et Questions d'évaluation

L'objectif de cette évaluation est d'évaluer le projet PIL-ADCC afin de déterminer si le projet doit continuer de bénéficier d'un financement ou non. En plus des questions d'évaluation, il serait intéressant que les évaluateurs décrivent les valeurs ajoutées éventuelles du programme.

Les questions d'évaluation sont les suivantes :

Pertinence

- Dans quelle mesure le projet s'est-il conforme aux besoins et priorités des bénéficiaires ?

Efficience

- Les coûts du projet justifient-ils les résultats atteints ?

Efficacité

- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux résultats attendus ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

Durabilité

- Est-il probable que les résultats atteints par le projet soient durables ?

Il reste entendu que les questions d'évaluation mentionnées ci-dessus seront davantage développées et validées pendant la phase de démarrage de l'évaluation.

Par ailleurs, l'évaluation devra, en plus, examiner les questions suivantes :

- Le programme a-t-il contribué à la réduction de la pauvreté ? Comment ?
- Le projet a-t-il été mis en œuvre conformément à la perspective de droits ? C'est-à-dire, les groupes cibles ont-ils participé à la planification, la mise en œuvre et le suivi ? Un groupe a-t-il été victime de discrimination pendant la mise en œuvre du programme ? Le programme a-t-il été mis en œuvre de façon transparente ? Y-a-t-il des mécanismes de redevabilité dans le programme ?
- Qui ont été les bénéficiaires directs et indirects du programme ? est-ce que les plus vulnérables ont bénéficié du programme ?
- Le programme a-t-il été conçu et mis en œuvre de façon sensible au conflit ?

- Le programme a-t-il eu des effets positifs ou négatifs sur l'égalité de genre ? L'intégration de la dimension de genre aurait-elle pu être améliorée dans la planification, la mise en œuvre ou le suivi ?
- Le projet a-t-il eu des effets positifs ou négatifs sur l'environnement ? Est-ce qu'il y a eu une petite étude d'impact environnemental de la part des projets financés ? Les considérations environnementales auraient-elles pu être améliorées dans la planification, la mise en œuvre ou le suivi ?

5. Approche d'évaluation et méthodes de collecte et analyse des données

Il est attendu que les évaluateurs décrivent et justifient les approches/méthodes d'évaluation appropriées pour la collecte des données dans l'offre. La conception de l'évaluation, la méthodologie et les méthodes de collecte et d'analyse des données devraient être entièrement présentées dans le rapport de démarrage. Une distinction claire doit être faite entre l'approche/la méthodologie et les méthodes d'évaluation. L'approche de l'Agence Suédoise pour la Coopération au Développement International (Asdi) en matière d'évaluation est axée sur l'utilisation, ce qui signifie que l'évaluateur doit faciliter l'ensemble du processus d'évaluation en examinant avec soin la manière dont tout ce qui est fait affectera l'utilisation de l'évaluation. Il est donc attendu que les évaluateurs présentent, dans leur offre, i) comment les utilisateurs prévus doivent participer et contribuer au processus d'évaluation et ii) une méthodologie et des méthodes de collecte de données créant un espace de réflexion, de discussion et d'apprentissage entre ces utilisateurs de l'évaluation.

Les évaluateurs devraient aussi prendre en considération les mesures appropriées pour la collecte des données dans les cas où des problèmes sensibles ou confidentiels sont abordés, et éviter de présenter des informations pouvant nuire à certaines parties prenantes.

6. Organisation de la gestion de l'évaluation

Cette évaluation est commanditée par l'Ambassade de Suède. L'utilisateur visé en premier lieu est l'Ambassade de Suède. Comme l'évaluation servira d'input à la décision de savoir si le programme doit continuer à recevoir des fonds ou non, l'utilisateur principal concerné est l'Ambassade de Suède. Cependant, les entités à évaluer à savoir Mali-Folkecenter Nyetaa et le Reso Climat Mali ont eu l'occasion de contribuer à l'élaboration des Termes de Référence et auront aussi l'opportunité de commenter le rapport de démarrage et le rapport final d'évaluation. Les entités à évaluer ne seront donc pas impliquées dans la gestion de l'évaluation. Par conséquent, le commanditaire, l'Ambassade de Suède, évaluera les offres, approuvera le rapport de démarrage et le rapport final de l'évaluation. La réunion de démarrage et la réunion de débriefing se déroulera avec le commanditaire uniquement.

7. Qualité de l'évaluation

Les évaluateurs devront donc utiliser le Glossaire des termes clés relatifs à l'évaluation et à la gestion axée sur les résultats du CAD-OCDE¹⁷. Par ailleurs, les évaluateurs devront spécifier comment l'assurance qualité sera traitée pendant tout le processus d'évaluation.

8. Calendrier et livrables

Il est attendu que le calendrier et le plan de travail soient présentés dans l'offre. Le calendrier et le plan de travail seront beaucoup plus détaillés dans le rapport de démarrage. L'évaluation avec des report sera réalisée pendant une période de Avril à Septembre 2019. Le calendrier des visites sur le terrain, des enquêtes et des entretiens doit être déterminé par l'évaluateur en concertation avec les principales parties prenantes au cours de la phase de démarrage.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des principaux livrables du processus d'évaluation. Les dates limites de soumission du rapport final de démarrage ainsi que du rapport d'évaluation final doivent être maintenues comme tel, mais pour les autres livrables, les consultants sont autorisés à proposer d'autres alternatives de dates limites. Ces propositions seront négociées pendant la phase de démarrage.

Livrables	Participants	Dates limites ¹⁸
1. Réunion de démarrage du processus de consultation, Ambassade de Suède	Chef de Coopération, Chargé de Programme	06 Mai 2019
2. Soumission de la première version du rapport de démarrage	Ambassade de Suède, Mali-Folkecenter Nyetaa, Membre du Reso Climat Mali	20 Mai 2019
3. Réunion de démarrage après soumission du rapport de démarrage, Salle de réunion Ambassade de Suède	Chef de Coopération, Chargé de Programme	30 Mai 2019
4. Commentaires des utilisateurs aux évaluateurs		03 Juin 2019
5. Soumission de la version finalisée du rapport de démarrage		10 Juin 2019
6. Ateliers de Debriefing	Chef de Coopération, Chargé de Programme, Membre Equipe Ressource	08 Juillet 2019

¹⁷ Glossary of Key Terms in Evaluation and Results Based Management, Sida in cooperation with OECD/DAC, 2014.

¹⁸ Les périodes mentionnées dans le tableau sont indicatives. Les consultants retenus sur la base de ces indications proposeront les dites périodes dans leur soumission.

	Naturelle et Environnement de l'Ambassade	
7. Soumission première version du rapport d'éva- luation		30 Juillet 2019
8. Commentaires des utili- sateurs aux évaluateurs sur la première version du rapport		09 Août 2019
9. Soumission du rapport final d'évaluation		02 Septembre 2019

Le rapport de démarrage constituera la base pour une continuation du processus d'évaluation et devra être approuvé par l'Ambassade de Suède avant la fin de l'évaluation. Le rapport de démarrage doit être rédigé en Français et couvrir les problèmes d'validité et les interprétations des questions d'évaluation, présenter la démarche/la méthodologie d'évaluation, les méthodes de collecte et d'analyse des données ainsi que le descriptif complet de l'évaluation. Une distinction claire entre l'approche/ méthodologie d'évaluation et les méthodes de collecte de données doit être faite. Un calendrier et un plan de travail spécifiques, comprenant le nombre d'heures / de jours de travail pour chaque membre de l'équipe, pour le reste de l'évaluation doivent être présentés. Le calendrier doit prévoir un espace de réflexion et d'apprentissage entre les utilisateurs visés par l'évaluation.

Le rapport final doit être rédigé en Français et être relu par un professionnel en environnement. Un résumé analytique sera également fait en Anglais. Le rapport final doit avoir une structure claire et suivre le format de rapport indiqué dans le modèle de rapport d'évaluation décentralisée de l'Asdi pour les évaluations décentralisées (voir annexe C). Le résumé doit faire au maximum 3 pages. L'approche/méthodologie d'évaluation et les méthodes de collecte de données utilisées doivent être clairement décrites et expliquées en détail, et une distinction claire doit être faite entre les deux. Toutes les limitations de la méthodologie et des méthodes doivent être explicitées et les conséquences de ces limitations discutées. Les constatations doivent découler logiquement des données, en montrant un ensemble de preuves claires à l'appui des conclusions. Les conclusions doivent être étayées par des constatations et des analyses. Les recommandations et les enseignements tirés devraient découler logiquement des conclusions. Les recommandations doivent être spécifiques, adressées aux parties prenantes concernées et classées en trois catégories : à court, moyen et long terme. Un maximum de 35 pages est recommandé, les annexes non compris (y compris le mandat et le rapport initial). L'évaluateur doit se conformer au glossaire des termes clés en évaluation de l'OECD/DAC de l'Asdi ¹⁹.

Après approbation du rapport final, l'évaluateur l'insère dans le format de rapport pour les évaluations décentralisées de Asdi pour les évaluations décentralisées et le soumet à Citrus (au format pdf) pour publication et diffusion dans la base de données des publications de Asdi. La commande est passée en envoyant le rapport approuvé à sida@sitrus.com, toujours avec une copie au responsable du programme Sida ainsi qu'à l'équipe de l'évaluateur en chef de Sida (evaluation@sida.se). Écrivez « Sida Decentralised Evaluations » dans le champ Objet du cour-

¹⁹ Glossary of Key Terms in Evaluation and Results Based Management, Sida in cooperation with OECD/DAC, 2014

rier électronique et indiquez le nom de la société de conseil ainsi que le titre complet de l'évaluation dans le courrier électronique. À des fins de facturation, l'évaluateur doit inclure la référence de facture "ZZ610601S," type d'allocation "sakanslag" et le type de commande "publicité numérique / publikationsdatabas.

9. Qualification de l'Equipe d'Evaluation

En plus des qualités déjà mentionnées dans l'accord-cadre pour les services d'évaluation, l'évaluation sera réalisée par un binôme International-Sud avec de préférence un consultant malien pour des raisons linguistiques et de maîtrise de l'environnement. Les membres du binôme peuvent être des consultants individuels et/ou provenir de bureaux d'études reconnus. Cette équipe devra être indépendante et ne pas avoir été impliquée dans la formulation, la mise en œuvre ou les activités de conseil et d'appui (backstopping) au programme. Le Chef d'équipe devra avoir une expérience confirmée de l'évaluation dans le domaine de la coopération au développement et une bonne connaissance du travail des organisations non-gouvernementales, une expérience avec les pays francophones d'Afrique de l'Ouest (de préférence Mali) avec une bonne connaissance des domaines de l'adaptation aux changements climatiques, de la résilience et du développement. Par ailleurs, il sera obligatoire pour le consultant international d'avoir la maîtrise de la langue française étant donné que les interlocuteurs sont francophones et que le rapport sera rédigé en français. L'équipe de consultants devra aussi avoir de bonnes connaissances dans le domaine de la gestion axée sur les résultats.

Un CV de chaque membre de l'équipe sera inclus dans la réponse à l'appel et contenir une description complète des qualifications et de l'expérience professionnelle des évaluateurs. Il est important que les compétences des membres de l'équipe soient complémentaires. Il est fortement recommandé que des consultants locaux (de préférence malien) soient inclus dans l'équipe, le cas échéant.

Les évaluateurs doivent être indépendants de l'objet d'évaluation et des activités évaluées et n'avoir aucun intérêt dans les résultats de l'évaluation.

10. Ressources

Le budget maximum disponible pour cette évaluation est de 1 000 000 SEK.

Le nom de la personne de contact à l'Ambassade de Suède, Bamako, est Désiré Ballo, Chargé de Programme Droits Humains (desire.ballo@gov.se). Il sera consulté pour tout problème éventuel pendant le processus d'évaluation.

La documentation pertinente en relation avec le programme sera mise à la disposition des consultants par l'Ambassade de Suède, Bamako.

Il sera demandé à l'évaluateur d'organiser la logistique y compris les mesures de sécurité nécessaires.

11. Annexes

Annexe A : Liste des documents clés

- Reso Climat Mali : Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des Changements Climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC), Période Juin 2015 à Décembre 2018, Juin 2015
- Appraisal of intervention, final
- Decision on contribution
- Decision on amendment of agreement
- Termes de Référence Audit Organisationnel
- Rapport final Audit Organisationnel
- Orgut
- Indvelop
- Documents stratégiques (Capitalisation, Genre, Sensibilité aux conflits)
- Rapports narratifs et financiers 2015, 2016, 2017
- Rapports d'audit financier 2015, 2016, 2017

Annexe B : Fiche Technique sur l'objet de l'évaluation

Information on the evaluation object (i.e. project or programme)	
Titre de l'évaluation	Evaluation du Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation aux effets des Changements Climatiques des Communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC)
ID no. in PLANIt	5113007808
Dox no./Archive case no.	UF 2014/59039/BAMA
Activity period (if applicable)	2015-06-01-2019-12-31
Agreed budget (if applicable)	44 800 000 SEK
Main sector	Environment
Name and type of implementing organisation	Civil society
Aid type	Project type
Swedish strategy	2016-2020

Information on the evaluation assignment	
Commissioning unit/Swedish Embassy	Ambassade de Suède Bamako/Mali
Contact person at unit/Swedish Embassy	Desire.ballo@gov.se
Timing of evaluation (mid-term, end-of-programme, ex-post or other)	Fin du programme

Annexe C: Decentralised evaluation report template

Annexe D : Document de Programme

Annexe 2 : Rapport de démarrage



Évaluation finale du
Programme d'Initiatives
Locales d'Adaptation
Durable aux effets des chan-
gements climatiques des com-
munautés rurales vulnérables
du Mali (PIL-ADCC Mali)
Rapport de Démarrage

AMBASSADE DE SUEDE À BAMAKO

5 JUILLET 2019

Contents

Abréviations et acronymes	3
1 Introduction	4
1.1 Présentation du programme PIL-ADCC Mali	4
1.2 Théorie de changement du programme PIL-ADCC	5
2 Pertinence et évaluabilité des questions d'évaluation	8
3 Approche et méthodologie	11
3.1 Approche générale	11
3.2 Sélection des projets	12
3.3 Méthodes de collecte de données	12
3.3.1 Analyse de la documentation disponible.	12
3.3.2 Entretiens.	12
3.3.3 Analyse de l'efficacité	15
3.3.4 Visites terrain.	15
3.3.5 Ateliers de travail.	17
3.4 Limitations	17
4 Engagement des parties prenantes/Organisation	19
4.1 Identification des parties prenantes	19
4.2 Engagement des parties prenantes	19
4.2.1 Mali Folke Center	19
4.2.2 Bureau du Réso Climat	20
4.2.3 Porteurs de projets	21
4.3 Phases de l'évaluation	22
Annexe 1: Matrice d'Évaluation	24
Annexe 2: Domaines promus pour la résilience communautaire	30

Abréviations et acronymes

AEDD	Agence de l'Environnement et du Développement Durable
ANM	Agence Nationale de la Météorologie
Asdi	Agence Suédoise de Coopération et Développement International
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DNACPN	Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle de la Pollution et des Nuisances
DNEF	Direction Nationale des Eaux et Forêts
MFC	Mali Folke Center
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
PAIRCC	Programme d'Appui aux Initiatives d'Adaptation aux Changements Climatiques
PIL ADCC	Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets du Changement Climatique
TdC	Théorie de Changement
TdR	Termes de Référence

1 Introduction

1.1 Présentation du programme PIL-ADCC Mali

Le Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets du Changement Climatique (PIL-ADCC) est la suite du Programme d'Appui aux Initiatives d'Adaptation aux Changements Climatiques (PAIRCC) mis en œuvre entre 2009 et 2014. Le programme PIL-ADCC a été financé par l'Agence Suédoise de Développement International (Asdi) par le biais de l'Ambassade de Suède à Bamako pour la période 2015-2019 à hauteur de 44 800 000 SEK. Le programme se focalise sur les secteurs d'activités de l'agriculture, de la foresterie, de l'eau, des énergies renouvelables, de l'élevage et de la pêche et leur chaîne de valeurs.

Encadré 1 : Secteurs couverts par le PIL-ADCC

- **Agriculture:** Autosuffisance alimentaire à travers les techniques d'amélioration des rendements des cultures, promotion du concept de smart-agricultures, amélioration de la fertilité des sols ; production des semences améliorés, etc.
- **Eau:** Maîtrise des eaux de surface et souterraine pour alléger les tâches des femmes et la santé des enfants, lutter contre l'érosion hydrique, la gestion des eaux à travers les micro-barrages et les systèmes d'irrigation innovants.
- **Foresterie:** Gestion durable des forêts par les communautés, valorisation des produits forestiers non-ligneux, l'apiculture, innovations dans le secteur forestier favorisant l'utilisation durable des forêts par les communautés tout en les préservant.
- **Energies Renouvelables:** Utilisation des énergies renouvelables pour la création de la valeur ajoutée aux produits des communautés contribuant ainsi à augmenter leur résilience face aux impacts des changements climatiques.
- **Élevage et pêche:** Initiatives permettant aux communautés vivant de ces sous-secteurs de devenir moins vulnérables aux impacts des changements climatiques tout en préservant les ressources de façon durable et en améliorant leur cadre de vie.
- **Gestion des risques et catastrophes:** Initiatives permettant de mettre en place des systèmes d'alerte précoce ainsi que des voies et moyens contribuant à la réduction de l'état d'exposition des communautés face aux changements climatiques.

Le programme a été initié dans le but de contribuer à augmenter la résilience des communautés vulnérables du Mali et, à long terme, à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Il s'agit de consolider, au sein des communautés bénéficiaires, des modèles de développement durable basés sur la capacité d'adaptation des communautés rurales à partir de projets mis en œuvre par ces communautés en partenariat avec les ONG et associations membres du Réso Climat Mali dans des domaines prioritaires permettant d'améliorer leur cadre de vie.

25 projets ont été financés pour des montants allant de 50 MCFA (environ 800,000

SEK, pour les membres du Réso Climat postulant seuls) jusqu'à 100 MCFA (environ 1,6 M SEK, pour les membres postulant en consortium). Les Projets financés sont largement dans le domaine de l'agriculture (21 projets) avec le maraîchage comme principale composante. D'autres aspects ressortent des projets en termes de techniques de production ou de filières spécifiques qui sont promues. Suit en seconde position le domaine de l'élevage et de la pêche, avec 17 ONG/Associations porteuses de projets financés. En troisième position ressortent les projets du domaine de la foresterie. Ce sont des projets portés par 12 ONG/Associations. Le domaine des énergies renouvelables est porté par un consortium d'ONG/Association au niveau d'un seul projet financé. De façon transversale, le domaine de l'eau ressort dans plusieurs projets comme facteur clé de soutien aux productions agricoles, pastorales et forestières. Enfin, certains projets comportent un ensemble d'actions visant à sécuriser l'accès aux terres, à gérer les conflits fonciers et/ou à une meilleure prise en compte de la gestion des ressources naturelles. Ils participent à assurer des relations sociales paisibles entre les populations locales. Ces aspects ressortent des projets portés par 8 ONG/Associations.

L'immense majorité des projets financés intègrent les différentes thématiques portées par le programme (voir Annexe 2).

1.2 Théorie de changement du programme PIL-ADCC

De façon spécifique, les objectifs poursuivis sont d'une part centrés sur la contribution au renforcement de la résilience des communautés rurales et d'autre part sur la prise en charge des questions de résilience dans les communes. Le changement escompté est que les ménages soient capables de produire les ressources dont elles ont besoin pour couvrir leurs besoins prioritaires d'alimentation. Le second objectif spécifique vise à créer un environnement favorable à la reproduction dans d'autres communautés des initiatives locales mises en œuvre dans quelques villages d'intervention.

Analyse du problème

Les populations rurales du Mali constituent plus de 80% de la population totale et restent fortement dépendantes des facteurs naturels pour leurs activités socioéconomiques. Dans un contexte mondial marqué par les effets des changements climatiques, les facteurs naturels sont affectés par une dégradation qui s'accroît. Les pluies sont incertaines et insuffisantes entraînant des sécheresses, des inondations, ou encore une mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace. Les terres rurales sont affectées par la baisse de la fertilité des sols résultant de systèmes d'exploitation extensifs, des conséquences de l'érosion hydrique et éolienne qui sont liées à la dégradation du couvert végétal dans les bassins versants. La dégradation des terres rurales est aussi liée à une pression résultant des acquisitions de grandes superficies par les élites nationales et/ou des compagnies étrangères. Les ventes des terres rurales entraînent des conflits au sein des ménages ruraux et des communautés rurales tout en contribuant à accroître la pression sur les terres disponibles. À cela s'ajoute, dans certaines zones, une pression accrue sur les terres due à la transhumance des éleveurs résultant de la désertification et des conflits armés. Un tel contexte de dégradation des facteurs naturels et des conditions sociales de production comporte un grand risque pour les conditions de vie des communautés rurales.

Logique d'intervention

Le programme repose sur la logique suivante : le lien entre la résilience des communautés rurales et l'amélioration de leur condition de vie constitue l'orientation fondamentale de la théorie de changement. Formulé différemment dans la proposition soumise à l'Ambassade de Suède à Bamako, « **si l'on réussit à les rendre plus résilientes, alors l'on permet aux populations rurales de pouvoir continuer à développer, malgré les contraintes climatiques récurrentes, les activités socioéconomiques dont elles dépendent** ». La transformation de cette logique en programme de développement s'appuie sur deux axes programmatiques complémentaires :

1. Si l'on réussit à soutenir l'amélioration des conditions de production (amélioration de l'environnement naturel de production à travers la gestion de fertilité des sols et des ressources en eau, la régénération du couvert végétal, l'offre en informations météorologiques et information/formation en nouvelles techniques et technologie de production), à augmenter les productions végétales et animales (accès des producteurs et productrices aux semences améliorées et à de nouvelles variétés), et à diversifier les sources de revenu des ménages, l'on participe à augmenter leur résilience. Cela implique des accompagnements continus en formation et information pour le partage des connaissances et les transferts de techniques et technologies appropriées. Pour réussir un tel changement, la valorisation de l'ensemble des ressources humaines au sein des ménages ruraux est indispensable. Dans cette perspective le ménage social doit permettre la valorisation de l'ensemble des forces vives qui la constitue : les hommes, les femmes, ainsi que les jeunes. Si l'exploitation familiale ne valorise pas tous ses membres sans discrimination, elle limite son potentiel humain d'adaptation.
2. La mise en échelle constitue un aspect important pour assurer une durabilité à travers la multiplication et l'extension des acquis. Ainsi, les communautés à travers les ménages et leurs membres sans discrimination de sexe ou d'âge, sont appelées à partager leurs expériences au sein des communes qui ont en charge le développement à la base. Ce développement ne peut réussir que si les communes intègrent davantage dans leurs politiques locales la gestion des effets des changements climatiques sur leurs communautés locales, notamment celles rurales.

Ainsi, la théorie de changement du Programme PIL-ADCC se fonde sur deux effets à produire : l'augmentation de la résilience des communautés rurales, et une meilleure prise en charge des questions de changements climatiques par les collectivités locales.

Graphe 1 : Théorie de changement du programme PIL-ADCC



Le cadre de résultats reflète la théorie de changement du programme.

Cadre de résultats simplifié

OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : Les capacités de résilience des communautés locales sont renforcées face aux effets des Changements Climatiques. Cet objectif concerne des communautés dans des villages précis de mise en œuvre des projets financés Il permet de toucher des bénéficiaires directs (femmes, jeunes, hommes) dans des ménages donnés. Il est atteint à travers quatre résultats.

R1.1. : Les conditions de production agricole sont améliorées à travers des actions d'adaptation aux CC

R.1.2. : Les productions végétales et animales sont améliorées à partir d'initiatives d'adaptation aux CC

R1.3. : Les revenus des ménages ruraux sont améliorés par une valorisation des sources alternatives diversifiées

R.1.4. : L'expertise du CIRTA est valorisée pour le renforcement des capacités des producteurs locaux (hommes, femmes, et jeunes)

OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : Les questions de résilience sont mieux prises en charge dans les communes d'intervention. Il est atteint à travers trois résultats définis :

R2.1. : Les bonnes pratiques locales d'adaptation aux effets du CC sont diffusées dans les communes d'intervention avec l'appui des groupes thématiques (GT) du RCM

R2.2. : Les communes ont mieux intégré des aspects de CC dans leurs PDSEC

R2.3. : Les politiques locales, régionales, nationales sont influencées par les élus locaux en relation avec les groupes thématiques du RCM

2 PERTINENCE ET EVALUABILITE DES QUESTIONS D'EVALUATION

L'objectif de cette évaluation est d'évaluer le projet PIL-ADCC afin de déterminer si le projet doit continuer de bénéficier d'un financement ou non. D'autre part, l'ambassade veut savoir quelle est la valeur ajoutée éventuelle du programme.

Ainsi que nous l'avions soulevé dans la proposition technique, l'équipe d'évaluation apprécie le fait que les TdR comportent un nombre limité de questions d'évaluation. Nous avons réorganisé et/ou reformulé certaines questions afin de gagner en cohérence avec les critères de l'OCDE/DAC. D'autre part, de nouvelles questions sont apparues pendant la période de démarrage et ont donc été intégrées dans les critères auxquels elles se réfèrent. L'ensemble des questions et leurs indicateurs sont présentés dans la matrice d'évaluation en Annexe 1 de ce rapport.

Pertinence

Question initiale: Dans quelle mesure le projet s'est-il conformé aux besoins et priorités des bénéficiaires ? Qui ont été les bénéficiaires directs et indirects du programme ? est-ce que les plus vulnérables ont bénéficié du programme ?

Nouvelles questions:

EQ.1. Dans quelle mesure le projet s'est-il conformé aux besoins et aux priorités des bénéficiaires directs et indirects du programme ?

EQ.2. Dans quelle mesure et comment les plus vulnérables ont-ils bénéficié du programme ?

Commentaires : la question initiale comportait plusieurs questions d'évaluation. Elle a été simplifiée et divisée en deux questions différentes

EQ.3. Dans quelle mesure et comment le programme a-t-il été conçu et mis en œuvre de façon sensible au conflit? Inchangée.

EQ.4. Dans quelle mesure et comment l'intégration de la dimension de genre aurait-elle pu être améliorée dans la planification, la mise en œuvre ou le suivi? Inchangée.

EQ.5. Dans quelle mesure et comment les considérations environnementales auraient-elles pu être améliorées dans la planification, la mise en œuvre ou le suivi ?

Inchangée

Question initiale: Le projet a-t-il été mis en œuvre conformément à la perspective de droits? C'est-à-dire, les groupes cibles ont-ils participé à la planification, la mise en œuvre et le suivi? Un groupe a-t-il été victime de discrimination pendant la mise en œuvre du programme? Le programme a-t-il été mis en œuvre de façon transparente?

Nouvelle question: EQ.6. Dans quelle mesure et comment le projet a-t-il été mis en œuvre conformément à la perspective de droits?

Commentaires: La question initiale comportait plusieurs questions. Ces questions consistaient en une série de d'indicateurs de la question principale. La question a donc été reformulée et simplifiée.

Efficacité – Impact

EQ. 7. Dans quelle mesure et comment le projet a-t-il contribué aux résultats attendus ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi pas ?

EQ. 8. Le programme a-t-il contribué à la réduction de la pauvreté ? Comment ?

EQ. 9. Le programme a-t-il eu des effets positifs ou négatifs sur l'égalité de genre ? Comment ?

Question initiale: Le projet a-t-il eu des effets positifs ou négatifs sur l'environnement ? Est-ce qu'il y a eu une petite étude d'impact environnemental de la part des projets financés ?

Nouvelle question: EQ. 10. Le projet a-t-il eu des effets positifs ou négatifs sur l'environnement ? Comment ?

Commentaires: La question initiale comportait deux questions, la seconde étant en réalité un indicateur utilisé pour répondre à une question relative à la pertinence du programme. La question d'évaluation a donc été simplifiée.

Efficiences

EQ.11. Les coûts du projet justifient-ils les résultats atteints ? Inchangée.

EQ. 12. Quels sont les mécanismes de redevabilité dans le programme ? Inchangée.

Nouvelle question: EQ. 13. Est-il nécessaire de repenser le montage institutionnel du programme, et plus particulièrement la coordination du Réso Climat ?

Commentaires: Cette question n'était pas formulée dans les TdR. Elle a été soulevée par l'Ambassade de Suède à Bamako lors de la réunion de démarrage avec le chef d'équipe de l'évaluation.

Durabilité

EQ. 14. Est-il probable que les résultats atteints par le projet soient durables ? Inchangée

Au total, le périmètre de cette évaluation comprendra :

- L'analyse des résultats du programme selon les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité;

- L'analyse de la façon dont le programme a été influencé par les changements intervenus dans les contextes politique et sécuritaire, et sa capacité à s'adapter à ces changements;
- L'analyse du montage institutionnel et du rôle de MFC dans la gestion du programme.

3 APPROCHE ET METHODOLOGIE

3.1 Approche générale

L'approche générale a été présentée dans la proposition technique. Les termes de référence soulignent très clairement deux caractéristiques spécifiques de cette évaluation. Premièrement, elle doit avoir un caractère sommatif et formatif, car elle vise à générer des éléments pertinents pour la décision de l'ambassade. Deuxièmement, il y a un fort désir que cette évaluation souligne non seulement les résultats, mais puisse aussi expliquer comment ces résultats ont été atteints ou non (l'évaluation devrait «*identifier les raisons de la réalisation ou non des objectifs*».)

L'équipe d'évaluation a l'intention d'utiliser une approche basée sur la théorie (TBE) pour évaluer ce programme. Cette approche apparaît particulièrement utile pour l'évaluation du programme PIL-ADCC dans la mesure où il existe une série de conditions favorables à l'utilisation de l'approche TBE:

- Les TdR mentionnent le fait que le programme repose sur une théorie de changement, et le document de programme met en évidence le travail réalisé pour le développement du cadre de résultats. L'évaluation serait alors l'occasion idéale d'évaluer la validité de la TdC et du cadre de résultats et / ou d'aider le Reso Climat Mali à affiner son approche.
- Un aspect majeur de l'utilité dans tout processus d'évaluation consiste à aider les parties prenantes à réfléchir de manière critique sur leurs propres cadres de résultats. Le cadre de résultats a été révisé au cours de la phase de mise en œuvre, et il est pertinent de s'interroger sur la mesure dans laquelle les parties prenantes se sont appropriées le nouveau cadre.
- La phase actuelle d'appui au programme a été fournie au cours d'une période de rapide mutation, caractérisée par des changements en cours les dynamiques des liens entre consolidation de la paix, aide au développement et aide humanitaire. Tous ces changements ont des implications sur la pertinence et la viabilité de la théorie du changement du programme, que l'évaluation devra explorer dans le processus de traitement des questions d'évaluation.
- Enfin, la période de démarrage a permis de confirmer l'existence de données de références et le fait que des données de suivi ont été collectées durant la mise en œuvre du programme. Les indicateurs de résultats obtenus (et non atteints) à différents niveaux de résultats (jusqu'à, éventuellement, le niveau d'impact) peuvent donc être vérifiés.

Ces conditions favorables et le fait que cette évaluation a pour objectif d'aider à améliorer les performances de la programmation future renforcent encore la pertinence de tenter de tirer des conclusions et des enseignements du programme: pourquoi (et / ou pourquoi pas) et comment les changements ont eu lieu ou non.

3.2 Sélection des projets

Comme mentionné précédemment, 25 projets ont reçu des financements. Le temps et les moyens financiers alloués à cette évaluation ne permettant pas la visite de chaque projet, l'équipe d'évaluation et MFC ont établi une liste de critères de sélection des projets permettant d'aboutir à un échantillonnage représentatif de l'ensemble du programme (voir l'encadré « liste des critères » ci-

après). Un total de 13 projets devant faire l'objet de visites sur le terrain a été retenu (voir tableau page 13). Cette liste a été validée par le Bureau du Réso Climat Mali et par l'ensemble des porteurs de projets

Liste des critères d'échantillonnage

-
- Accessibilité/sécurité
 - Secteurs/thèmes, priorités stratégiques
 - Couverture géographique
 - Occupation des bénéficiaires, accessibilité pendant la saison d'hivernage
 - Population/nombre de bénéficiaires
 - Niveau de financement : 4 projets de 100 M CFA, 21 projets autour de 50 M CFA
 - Consortium/projets individuels
 - Représentation équitable entre projets Lot 1 et Lot 2
 - Projets réalisés en zone d'insécurité
 - Temps de transport
-

3.3 Méthodes de collecte de données

L'équipe d'évaluation va intégrer différentes méthodes pour cette évaluation. Elles sont adaptées aux divers types d'interlocuteurs et à l'information que l'équipe d'évaluation croit nécessaire de collecter afin de fournir des réponses solides à toutes les questions d'évaluation et représenter les points de vue des interlocuteurs à différents niveaux, et les perspectives des femmes et des hommes. Nous proposons d'intégrer un mélange de quatre méthodes clés qui nous permettront d'analyser les données de façon différente. Les liens entre les méthodes de collecte de données et les questions d'évaluation sont présentés dans la matrice d'évaluation en Annexe 1.

3.3.1 Analyse de la documentation disponible.

L'analyse de tous les documents pertinents fournis par le Réso Climat Mali (propositions de projets, rapports narratifs du programme dans son ensemble et de chaque projet spécifique, publications liées ou non aux projets, matériel de renforcement des capacités, données de suivi, etc.), des documents fournis par l'Ambassade (notes d'évaluation, décisions). L'équipe d'évaluation analysera également les plans de développement nationaux et communaux du Mali, les études disponibles sur l'évolution des dynamiques de conflits au Mali ainsi que les interventions similaires d'autres bailleurs.

3.3.2 Entretiens.

L'équipe d'évaluation a l'intention d'utiliser différentes techniques d'entretien, en fonction du type d'information à collecter.

- *Entretiens individuels avec des informateurs clés.* Cette méthode sera utilisée avec le personnel de Réso Climat Mali à Bamako, avec des représentants des Ministères et des Directions et Agences impliquées plus ou moins directement dans

la mise en œuvre du programme, mais aussi avec les représentants des différents partenaires techniques et financiers.

- *Entretiens en groupes de discussion* (Focus Group). Cette méthode sera utilisée avec le personnel de Reso Climat Mali à Bamako, avec les porteurs de projets, mais aussi avec les structures décentralisées et avec les bénéficiaires. Ces entretiens seront menés à l'aide de questions ouvertes qui permettront aux répondants d'élaborer sur les questions et de s'appuyer sur les réponses de chacun. Cette méthode sera principalement utilisée pour évaluer la pertinence des interventions, l'efficacité, l'efficacité et la durabilité du programme. Différentes grilles d'entretiens sont en cours d'élaboration (pour les entretiens avec MFC et les porteurs de projets, pour l'analyse de l'efficacité, pour les entretiens avec les bénéficiaires sur le terrain). Elles seront mises à la disposition de l'Ambassade de Suède à Bamako dès qu'elles auront été finalisées.

Les entretiens individuels et en groupe utiliseront des questions semi-structurées. En partant des questions préparées, l'équipe d'évaluation permettra également aux répondants de parler de ce qui est important pour eux. Cette approche, qui permet parfois aux interviewés d'apporter des aspects ou des questions autres que celles planifiés par les évaluateurs, s'est avérée très utile dans d'autres évaluations similaires pour ajouter des informations qualitatives à des entretiens purement structurés. Elle doit également permettre d'assurer la prise en compte des perspectives potentiellement différentes entre les hommes et les femmes impliqués dans le programme.

Liste des projets retenus

Régions	Cercles	Communes	Titres des projets	Domaines	Porteurs
Kayes (1)	Diéma	Gomitradougou	Appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire face aux effets des changements climatiques dans la commune rurale de Gomitradougou	DRS/CES, GRN, Sécurité alimentaire maraichage, Apiculture	ADAF/Gallé / lot 2
Koulikoro (4)	Kolokani	Kolokani	Contribution à l'Amélioration de la Résilience et de l'Adaptation des Couches Vulnérables aux Changements Climatiques dans la commune rurale de Kolokani	Hydraulique, Maraichage, Elevage, Intégration CC dans PDSEC,	ASIC / lot 2
	Dioila	Binko et Kaladougou	Projet concerté de lutte contre les effets des changements climatiques dans les communes de Binko et de Kaladougou, cercle de Dioila	DRS/CES, GRN, Embouche, Maraichage, Aviculture, Pisciculture,	AFAD / lot 2
	Kati	Safo et Safé	Promotion de la culture et la préservation de la biodiversité variétale de la banane dans les communes de Safo et Safé.	Maraichage, Fonds crédit, Appui organisationnel,	CAB-Demeso / lot 2
		Mandé	Produire et consommer sans produits chimiques et sans dégagement de gaz à effet de serre dans cinq (5) villages de la commune du Mandé.	Renforcement capacités, Régénération espèces forestière, Biogaz	Woyokon-dèy/CAFO/RENEDEP/lot1
Sikasso (3)	Sikasso	Farakala	Appui au Renforcement de Capacités d'Adaptation aux effets néfastes des Changements Climatiques des femmes du Groupement du village de M'Pédougou	Formation en CC, Maraichage,	GRAT / lot 2
	Bougouni	Koumantou	Projet de renforcement de la résilience communautaire aux CC dans la commune de Koumantou.	Maraichage, Banques de céréales, Transformation,	OMAFES / lot 1
	Yanfolila	Sankarani et Tagandougou	Accroissement de la résilience des producteurs à travers la maîtrise des techniques et technologies résilientes aux CC dans les communes rurales du Sankarani et de Tagandougou.	Maraichage, Agroforesterie, Pêche, Utilisation données météo	APRPE / lot 2
Ségou (1)	Tominian	Mandiakuy	Projet d'appui à l'adaptation au changement climatique dans la commune rurale de Mandiakuy dans le cercle de Tominian	Techniques résilientes Maraichage, Transformation Utilisation données météo	Sahel-Eco / lot 1
Mopti (2)	Mopti	Mopti et Sio	Projet d'appui aux organisations locales pour le développement et l'extension de la rizipisciculture dans les communes urbaines de Mopti et Sio.	Rizipisciculture, Nutrition	AMEN / lot 1
	Djenné	Djenné	Appui au renforcement de la résilience des populations du delta intérieur du Niger face aux effets néfastes des CC dans les 11 villages de la commune de Djenné.	Techniques résilientes Revenus, Utilisation données météorologiques,	GRIDAC / lot 1

ANNEXE 2 REPORT DE DÉMARRAGES

Tombouctou (1)	Goundam	Goundam et Tonka	Renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux effets négatifs des CC dans le cercle de Goundam (communes de Goundam et Tonka)	Maraichage Transformation Pisciculture, aviculture Intégration CC dans PDSEC	AVPIP ASSAFEDE/A (TSF) /lot 1
Gao (1)	Gao	Soni Ali Ber	Projet d'appui au renforcement de la résilience des petits exploitants agricoles face aux effets des changements climatiques dans la commune Soni Ali Ber.	Maraichage, Intégration CC dans PDSEC, AGR, Pratiques adaptées au CC	Amade-Pelcode / lot 2

3.3.3 Analyse de l'efficience

Pour évaluer le programme PIL ADCC-Mali, il sera important que l'équipe d'évaluation trouve des points de référence et analyse les données informant les indicateurs par rapport à ces derniers. Ces points de références proviendront de plusieurs sources. Par exemple, les représentants de l'ambassade responsables du portefeuille de projets dont fait partie le programme PIL ADCC-Mali pourront fournir les périmètres acceptables des ratios coûts administratifs/coûts opérationnels selon la moyenne du portefeuille.

Les coûts par extrants seront calculés avant les entretiens clefs avec des décideurs et parties prenantes pertinents et seront discutés pendant ces séances de travail. D'autre part, l'équipe d'évaluateurs s'efforcera de mener des recherches de données secondaires sur d'autres programmes similaires pour tenter de comparer les coûts liés par exemple au processus de sélection des projets. Cette option peut être très utile, mais il sera nécessaire de s'assurer de l'alignement des programmes comparables sélectionnés. Voici les critères qui seront utilisés pour sélectionner les programmes similaires:

-
- Type de programmes : Fonds de financement pour des projets mis-en-œuvre par des tierces organisations ;
 - Région où le programme est mis en œuvre : Afrique Subsaharienne ;
 - Budget du programme : pas moins de \$ 3,5 M USD et pas plus de 6 M\$ USD (le budget du PIL ADCC-Mali est de 4,8 M\$ USD) ;
 - Budget des projets financés : 40 à 120 millions de FCFA
 - Thèmes : Adaptation aux changements climatiques, sécurité alimentaire, Agriculture résiliente, utilisations des ressources naturelles.
-

Les retards dans la mise en œuvre des activités, le cas échéant, seront aussi étudiés et discutés lors des entretiens avec MFC et les porteurs de projets pour bien cerner leurs causes. Il sera important aussi de comparer le taux d'exécution des activités et le pourcentage du budget dépensé afin d'évaluer l'alignement de ces deux indices de mise-en-œuvre. La qualité du suivi-évaluation sera analysée par l'entremise de la revue documentaire (toute communication visant à rapporter les progrès sur le terrain aux décideurs sera revue) ainsi que lors des entretiens avec les porteurs de projets utilisant les rapports périodiques. Enfin, la revue documentaire permettra de collecter les données financières qui seront utilisées pour calculer les coûts et les ratios nécessaires pour informer les indicateurs d'efficience dans la matrice d'évaluation (voir l'Annexe 1).

3.3.4 Visites terrain.

Comme il est expliqué dans la section 3.3, l'équipe d'évaluation va effectuer des visites terrain dans les 13 projets sélectionnés. Ces visites ont pour objectif de vérifier les données de suivi et de collecter de nouvelles données permettant de répondre aux questions d'évaluation en affinant l'analyse. Deux méthodes spécifiques seront utilisées pour évaluer les effets des projets sur les revenus des ménages et sur la durabilité des acquis du programme, et donc sur sa contribution à la réduction de la pauvreté. Elles ont été utilisées à de nombreuses reprises par l'équipe d'évaluation au Mali et se

sont avérées particulièrement utiles pour deux raisons principales. Elles sont, tout d'abord, adaptées à la collecte de données sur un laps de temps relativement court. Elles sont facilement compréhensibles par les bénéficiaires en ce qu'elles collent à leur réalité sociale, et donc permettent d'éviter le biais de désirabilité sociale (le répondant donne des réponses qu'il pense que l'évaluateur a envie d'entendre ou qui peuvent bénéficier à la bonne réputation du porteur de projet).

- *Analyse du revenu des ménages*

La démarche se décompose en 6 temps principaux :

1. Tenir une Assemblée Générale du village (AG).
2. Demander à l'AG d'indiquer le nombre total de ménages dans le village.
3. Répartir le nombre total de ménages entre les 4 groupes économiques consignés dans le tableau ci-dessous.

Groupes économiques	Nombre	% du total
Très pauvres		
Pauvres		
Moyennement pauvres		
Plus nantis		
Total de ménages du village		

4. Caractériser chaque groupe économique en fonction des revenus et des sources de revenus ou tous autres critères retenus par l'AG (Par exemple : Terres, Cultures, Bétail, Pêche, Forresterie, Main-d'œuvre, Équipement, Petit commerce, Etc.)
5. Echantillonnage: Choisir 5 ménages dans chaque groupe économique, et retenir au sein de chaque groupe économique de 5 ménages : 3 ménages cibles du projet et 2 ménages non touchés par les actions du projet.
6. Collecte de données: focus groupes avec utilisation du guide d'entretien.

- *Analyse des perceptions des bénéficiaires*

L'outil Forces-Faiblesses-Opportunités-Menace (FFOM) sera utilisé pour appréhender la perception des bénéficiaires sur les effets des projets sur leur résilience et donc de collecter des données tangibles sur les résultats atteints et sur les perspectives de leur durabilité.

		FACTEURS INTERNES		
FACTEURS EXTERNES		FORCES	FAIBLESSES	En quoi les FORCES permettent-elles d'éliminer les FAIBLESSES
		Comment les Maximiser	Comment les Minimiser	
	OPPORTUNITES	Comment UTILISER les FORCES pour TIRER PARTI des OPPORTUNITES	Comment CORRIGER les FAIBLESSES en TIRANT PARTI des OPPORTUNITES	
	MENACES	Comment UTILISER les FORCES pour REDUIRE les MENACES	Comment MINIMISER les FAIBLESSES et les MENACES	

Comment les

les

Maximiser

Comment les

Minimiser

En quoi les **OPPORTUNITES** permettent de Minimiser les **MENACES**

3.3.5 Ateliers de travail.

Lors de la deuxième phase de collecte de données qui aura lieu au mois de septembre, l'équipe d'évaluation organisera plusieurs ateliers de travail pour l'analyse des résultats du travail réalisé sur le terrain (dans les régions et à Bamako). Un atelier de présentation des résultats préliminaires, auquel seront conviés l'ensemble des parties prenantes à l'évaluation (MFC, membres du Réso Climat Mali, Ambassade de Suède à Bamako, Institutions Publiques) sera organisé à la fin de la deuxième phase de collecte de données. L'occasion sera donnée aux parties prenantes de corriger les éventuelles erreurs factuelles et de demander à l'équipe d'évaluation d'apporter les clarifications s'avérant nécessaires.

3.4 Limitations

La période de démarrage a permis de mettre en évidence les limitations potentielles suivantes:

- Ce rapport de démarrage ne présente pas d'analyse du niveau de validité de la Théorie de Changement du programme. Cela est dû à la période trop courte de la phase de démarrage. Pour que cette analyse soit pertinente, il aurait fallu en effet qu'elle puisse prendre en compte les différents projets qui ont été financés et évaluer dans quelle mesure ils s'intègrent dans la logique du programme. Plus particulièrement, il aurait été nécessaire de faire l'analyse systématique des Théories de Changement des projets financés et de mettre en évidence la façon dont ils contribuent à la théorie générale du programme, et de voir dans quelle mesure les hypothèses sur lesquelles ils reposent sont reprises dans les hypothèses au niveau programmatique. L'équipe de démarrage n'a eu accès aux données relatives aux projets financés que durant la visite terrain et n'a pas eu le

temps matériel pour faire l'analyse de ces projets. Ce travail est en cours et les résultats de l'analyse, ainsi, éventuellement, qu'une possible nouvelle Théorie de Changement sur laquelle sera basée l'évaluation, sera présentée dans le rapport final.

- Chaque projet couvre des zones géographiques relativement vastes. Le nombre de communautés villageoises par projet est important et certains villages sont très éloignés les uns des autres. Il ne sera ainsi pas possible pour l'équipe d'évaluation de visiter chaque village/communauté pour les projets sélectionnés.
- Si l'équipe d'évaluation a fait le choix d'inclure les régions caractérisées par un niveau élevé d'insécurité, l'accès à certaines zones ne sera garanti qu'au dernier moment. Une dégradation de la situation sécuritaire pourrait ainsi introduire un biais dans la représentativité de l'échantillon final. Cette question fera l'objet d'un dialogue permanent entre l'équipe d'évaluation, le Bureau du Réso Climat Mali et l'Ambassade de Suède à Bamako.
- Les résultats de l'évaluation dépendent dans une large mesure de la disponibilité de données de référence et de données de suivi collectées, et éventuellement analysées, tout au long de la mise en œuvre du programme. L'équipe d'évaluation a eu accès à ces données, mais il est encore trop tôt pour savoir dans quelle mesure elles pourront être prises en compte par les évaluateurs. L'absence ou la faiblesse de données de référence et/ou du système de suivi peuvent être une limite à ce que cette évaluation sera en mesure d'évaluer.

Le rapport final présentera une analyse détaillée des limitations effectives de l'évaluation.

4 ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES/ORGANISATION

4.1 Identification des parties prenantes

La période de démarrage a été l'occasion d'identifier l'ensemble des parties prenantes impliquées directement ou indirectement dans le programme. Chacune des parties prenantes sera consultée pendant l'évaluation.

Liste des parties prenantes

-
- MFC
 - Réso Climat Mali:
 - Bureau, 12 membres (représentants des groupes thématiques et leur adjoint). Elus pour 5 ans. Nouvelle Assemblée Générale électorale en juillet 2019.
 - Porteurs de projets : 25 organisations membres du Réso Climat Mali
 - Groupes thématiques : 6 groupes thématiques
 - Non porteurs de projets (tous ont suivi les formations sur les documents stratégiques)
 - Services Techniques de l'État :
 - Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD)
 - Direction Nationale de l'Agriculture (DNA)
 - Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF)
 - Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle de la Pollution et des Nuisances (DNACPN)
 - Agence Nationale de la Météorologie (ANM)
 - Communes :
 - Maires et adjoints
 - Conseil des Cercles
 - Préfets et Sous-Préfets
 - ONGs internationales sur le terrain
-

4.2 Engagement des parties prenantes

L'utilité étant au cœur des préoccupations de l'équipe d'évaluation, notre approche est centrée sur l'implication des parties prenantes dans les différentes étapes de l'évaluation. Les rencontres organisées durant la phase de démarrage ont permis de clarifier leurs attentes et d'expliquer ce que cette évaluation pouvait et ne pouvait pas faire.

4.2.1 Mali Folke Center

Trois réunions de travail ont été organisées à Bamako avec le management et l'équipe technique de MFC durant la période de démarrage :

- Réunion 1 (25-06-2019): présentation de l'équipe d'évaluation, présentation et discussion des TdR (questions d'évaluation, utilité pour MFC), présentation et discussion sur les méthodes de collecte de données envisagées par l'équipe d'évaluation.

- Réunion 2 (26-06-2019): présentation du programme par MFC (cadre de résultat révisé après la sélection des projets), présentation et discussion sur les indicateurs de résultats, élaboration des critères de sélection de projets devant faire l'objet de visites terrain pendant l'évaluation, identification des différentes parties prenantes à la mise en œuvre du programme et présentation de leurs rôles respectifs.
- Réunion 3 (27-06-2019): validation des 13 projets sélectionnés pour des visites terrain, présentation de la base de données du programme, présentation et explication du contenu et de la pertinence des données de référence (échantillon de 3 projets analysés en commun).

4.2.2 Bureau du Réso Climat

Une réunion de travail a été organisée par le management de MFC entre le Bureau du Réso Climat Mali et l'équipe d'évaluation. Cette réunion avait plusieurs objectifs :

- Il s'agissait, tout d'abord, de présenter l'équipe d'évaluation, de préciser les questions d'évaluation et d'introduire les principales méthodes de collecte de données.
- Ce fut également l'occasion pour les membres du Bureau de formuler leurs attentes, d'exprimer en quoi le processus d'évaluation et ses résultats pourraient leur être utiles. Cet échange s'est révélé très riche et les attentes formulées sont parfaitement consistantes avec les questions d'évaluation définies dans les TdR et précisées par l'équipe d'évaluation.

Les membres du Bureau ont exprimé leur appréciation du fait que l'équipe d'évaluation planifie de faire du travail terrain dans les régions du Nord et du Centre Mali. La démarche de l'équipe d'évaluation est jugée d'autant plus importante que le Réso Climat Mali essaie de démontrer qu'il est possible de mener des projets de développement dans les zones sensibles. D'autre part, l'approche doit permettre d'évaluer l'approche conflit du programme, ce qui est perçu comme fondamental par les membres du Bureau et par le réseau dans son ensemble.

Enfin, cette réunion de travail a permis de mettre en évidence le fait que la disponibilité des bénéficiaires et des autres parties prenantes nécessiterait une bonne coordination entre l'équipe d'évaluation et les porteurs de projet. Le Bureau s'est engagé à faciliter la planification des missions sur le terrain.

Attentes du Bureau du Réso Climat :

- Voir la pertinence des documents stratégiques qui ont été développés et le niveau de leur mise en œuvre dans la gestion quotidienne du Réso Climat
 - Comprendre les rôles et responsabilités confiés aux différentes parties prenantes du programme : ont-elles joué leur rôle ? Comment s'assurer, changer de stratégie pour s'assurer qu'elles vont jouer leur rôle ? Mettre un accent sur le rôle particulier de MFC, du Bureau et des porteurs de projets dans la mise en œuvre du programme
 - Le soutien de la collectivité est une condition pour les porteurs de projets : est-ce que les populations et les acteurs de gouvernance ont soutenu les projets ? quel est le degré d'appropriation des projets et des documents stratégiques (genre, sensibilité conflits, capitalisation)
 - Formuler des recommandations fortes, comme lors de la dernière évaluation
-

-
- Avec l'augmentation du nombre de membres du Réso, faut-il penser une autre organisation de la gestion du Réso ?
 - Mettre l'accent sur l'aspect genre
 - Que cette évaluation soit aussi participative que la dernière, qui a été très utile pour l'équipe du Bureau
 - Mieux comprendre comment les porteurs de projets ont permis de faire développer des initiatives par les communautés locales
-

4.2.3 Porteurs de projets

Une autre réunion de travail a été organisée avec les membres du Bureau du Réso Climat Mali et les porteurs de projets. 22 des 25 organisations membres dont les projets ont été financés dans le cadre de ce programme ont participé à la rencontre. Au-delà des objectifs précédemment cités, cette réunion poursuivait deux buts spécifiques :

- L'équipe d'évaluation a présenté la sélection des 13 projets devant faire l'objet d'un travail terrain. Les porteurs de projet ont eu la possibilité de commenter la sélection et, éventuellement, d'en contester le résultat. Si la sélection n'a donné lieu à aucune contestation, plusieurs organisations ont fait part de leur déception de ne pas voir leurs projets retenus, une évaluation externe étant une opportunité d'apprentissage et de visibilité. L'équipe d'évaluation a expliqué les contraintes matérielles (temps et ressources financières) empêchant la visite de tous les projets sur le terrain et a réaffirmé l'implication de tous les porteurs de projets dans l'évaluation avec l'organisation de focus group lors de la seconde phase de collecte de données au mois de septembre.
- Cette réunion de travail a également permis d'établir les contacts nécessaires pour la planification du travail de terrain.
- Enfin, elle a été l'occasion d'échanger sur les stratégies devant être mises en place dans le but de minimiser les risques pour l'équipe de consultants maliens qui se rendra dans les communes de mise en œuvre des projets. Plusieurs principes ont été établis: nécessité d'une grande discrétion dans le partage d'informations, pas de programme de missions diffusé largement à l'avance, partage de la méthodologie avec les porteurs de projet (cibles, explication des questions), partage d'informations venant du terrain avant chaque visite et décisions prises en commun de confirmer ou d'annuler les missions (chef d'équipe d'évaluation-MFC-porteurs de projets, la décision finale étant prise par le chef d'équipe d'évaluation).

Les porteurs de projets ont également eu la possibilité de faire part de leurs attentes. Cet exercice a permis de démontrer l'intérêt porté par les organisations à cette évaluation et, là encore, leurs attentes sont parfaitement consistantes avec les objectifs et les questions d'évaluation.

Attentes des porteurs de projets :

- Est-ce que les parties prenantes ont adhéré aux projets ?
 - Est-ce que les porteurs de projets ont fait ce qu'ils se sont engagés à faire ?
 - Est-ce que les projets contribuent à sortir les bénéficiaires de la pauvreté ? - Quels résultats sont atteints ?
 - Quels sont les points faibles ?
 - Durabilité : est-ce que 24 mois de mise en œuvre maximale des projets est une période suffisante ?
-

- Formative, utile : que cette évaluation permette de redresser la barre, d'atteindre les objectifs des projets qui sont en cours. Apprentissage. Recommandations.
- Pertinence des projets : les actions mises en œuvre sur le terrain répondent-elles aux besoins des communautés ?
- L'évaluation doit être attentive aux changements sur la vie économique, sur la vie sociale et qu'on puisse mettre en évidence les leçons apprises
- L'accent doit être mis sur les perspectives des projets : vers quoi cela ouvre ?

4.3 Phases de l'évaluation

La période de démarrage a également permis d'affiner la planification des différentes phases du travail de terrain afin d'assurer la disponibilité des différentes parties prenantes. Le tableau ci-après présente l'organisation de l'évaluation et les livrables.

Quoi	Qui	Quand (2019)
Développement de la méthode et formation de l'équipe d'évaluation	<i>NIRAS</i>	Mi-juin
Réunions de démarrage	<i>Ambassade, parties prenantes et NIRAS</i>	24-28 Juin
Soumission du premier draft du rapport de démarrage	<i>NIRAS</i>	5 juillet
Commentaires sur le rapport de démarrage	<i>Ambassade, parties prenantes</i>	12 juillet
Soumission du rapport final de démarrage	<i>NIRAS</i>	18 juillet
Approbation du rapport final de démarrage	<i>Ambassade</i>	19 juillet
Travail terrain (sites régions et Bamako)	<i>NIRAS</i>	Juillet-août
Analyse des données à distance	<i>NIRAS</i>	Août-début septembre
Workshop à Bamako avec l'équipe d'évaluation pour l'analyse collective et finale des données	<i>NIRAS</i>	9-15 septembre
Atelier de validation avec les parties prenantes à Bamako	<i>Ambassade, parties prenantes et NIRAS</i>	15 septembre parties pre-

Soumission du premier draft du rapport final	<i>NIRAS</i>	29 septembre
Commentaires sur le premier draft	<i>Ambassade et parties prenantes</i>	4 octobre
Soumission du rapport final	<i>NIRAS</i>	9 octobre

ANNEXE 1: MATRICE D'ÉVALUATION

Questions d'évaluation	Indicateurs utilisés pendant l'évaluation	Méthodes	Sources	Disponibilité et crédibilité des données
Pertinence				
EQ.1. Dans quelle mesure le projet s'est-il conformé aux besoins et aux priorités des bénéficiaires?	- Évidence de la participation des bénéficiaires à l'analyse des besoins pour les 25 projets financés - Évidence de la contribution des bénéficiaires à l'établissement des données de références pour les 25 projets - Évidence de l'adéquation entre l'analyse des besoins et le contenu des projets mis en œuvre	- Focus group avec les bénéficiaires des 13 projets sélectionnés - Focus group avec les 25 porteurs de projets (sur le terrain et à Bamako avec les porteurs de projets non sélectionnés) - Interviews avec MFC et membres du Bureau du Réso Climat Mali - Analyse des documents de projets (porteurs de projets et MFC)	- Documents de projets (études de référence, rapports narratifs) des porteurs de projets - Documents de projet de MFC	Données disponibles et crédibles.
EQ.2. Dans quelle mesure et comment les plus vulnérables ont-ils bénéficié du programme ?	- Évidence que les projets mis en œuvre ciblent les groupes les plus pauvres - Évidence que les femmes et les jeunes ont été une cible prioritaire des projets mis en œuvre	- Analyse des revenus des ménages pendant les visites des 13 projets sélectionnés - Analyse des documents de projets (porteurs de projets et MFC) - Focus group avec les bénéficiaires des 13 projets sélectionnés - Focus group avec les 25 porteurs de projets (sur le terrain et à Bamako avec les porteurs de projets non sélectionnés) - Interviews avec MFC et membres du Bureau du Réso Climat Mali	- Base de données MFC - Notes de terrain - Documents de projets (études de référence, rapports narratifs) des porteurs de projets	Certaines données disponibles dans les rapports de MFC et crédibles. La collecte d'informations complémentaires dépend, cependant, de l'accessibilité aux bénéficiaires. L'accès aux données concernant les bénéficiaires vivant dans les zones géographiques les plus sensibles dépendra

				de l'évolution de la situation sécuritaire au moment des visites sur le terrain.
EQ.3. Dans quelle mesure le programme a-t-il été conçu et mis en œuvre de façon sensible au conflit?	- Évidence de la prise en compte des effets négatifs potentiels des projets sur les dynamiques de conflits au niveau local - Évidence de la présence de stratégies visant à réduire les effets potentiellement négatifs des projets - Évidence de la prise en compte de la sensibilité aux conflits dans l'organisation du système de suivi du programme	- Analyse du document stratégique du Réso Climat Mali sur l'Approche Sensible aux Conflits - Focus group avec les bénéficiaires des 13 projets sélectionnés - Focus group avec les 25 porteurs de projets (sur le terrain et à Bamako avec les porteurs de projets non sélectionnés) - Interviews avec MFC et membres du Bureau du Réso Climat Mali - Analyse des documents de projets (porteurs de projets et MFC)	- Document stratégique - Notes de terrain - Documents de projets (études de référence, rapports narratifs) des porteurs de projets	Certaines données disponibles dans les rapports de MFC et crédibles. L'accès aux données concernant les bénéficiaires vivant dans les zones géographiques les plus sensibles dépendra de l'évolution de la situation sécuritaire au moment des visites sur le terrain.

ANNEXE 2 REPORT DE DÉMARRAGES

EQ.4.Dans quelle mesure et comment l'intégration de la dimension de genre aurait-elle pu être améliorée dans la planification, la mise en œuvre ou le suivi?	- Pertinence et qualité du document stratégique « Approche Genre » développé par le programme - Évidence de la présence d'analyse du genre dans la préparation des projets - Évidence de données de références sensibles au genre dans chaque projet - Evidence de la collecte de données sensibles au genre dans le système de suivi	- Focus group avec les bénéficiaires des 13 projets sélectionnés - Focus group avec les 25 porteurs de projets (sur le terrain et à Bamako avec les porteurs de projets non sélectionnés) - Interviews avec MFC et membres du Bureau du Réso Climat Mali - Analyse des documents de projets (porteurs de projets et MFC)	- Document stratégique - Notes de terrain - Documents de projets (études de référence, rapports narratifs) des porteurs de projets	Données disponibles et crédibles.
EQ.5. Dans quelle mesure et comment les considérations environnementales auraient-elles pu être améliorées dans la planification, la mise en œuvre ou le suivi ?	- Évidence d'études d'impact environnemental pour chaque projet financé - Évidence de la présence de données de suivi concernant l'impact environnemental dans la base de données	- Focus group avec les bénéficiaires des 13 projets sélectionnés - Focus group avec les 25 porteurs de projets (sur le terrain et à Bamako avec les porteurs de projets non sélectionnés) - Interviews avec MFC et membres du Bureau du Réso Climat Mali - Analyse des documents de projets (porteurs de projets et MFC)	- Études d'impact environnemental - Notes de terrain - Documents de projets (études de référence, rapports narratifs) des porteurs de projets	Données disponibles et crédibles.
EQ.6. Dans quelle mesure et comment le projet a-t-il été mis en œuvre conformément à la perspective de droits?	- Évidence de la participation des bénéficiaires à la planification, la mise en œuvre et au suivi - Évidence qu'aucun groupe n'a été victime de discrimination pendant la mise en œuvre du programme - Évidence que le programme a été mis en œuvre de façon transparente (partage d'infor-	- Focus group avec les bénéficiaires des 13 projets sélectionnés - Focus group avec les 25 porteurs de projets (sur le terrain et à Bamako avec les porteurs de projets non sélectionnés) - Interviews avec MFC et membres du Bureau du Réso Climat Mali	- Base de données MFC - Notes de terrain - Documents de projets (études de référence, rapports narratifs) des porteurs de projets	Données disponibles et crédibles.

	mation entre MFC, porteurs de projets, bénéficiaires, institutions publiques)	- Analyse des documents de projets (porteurs de projets et MFC)		
Efficacité - Impact				
EQ.7. Dans quelle mesure le projet at-il contribué aux résultats attendus ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi pas?	Évidence de : - Transfert de compétences dans l'utilisation de nouvelles techniques de production - L'amélioration des conditions de production - Amélioration de l'environnement naturel de production - Meilleure gestion de fertilité des sols et des ressources en eau - Régénération du couvert végétal - Offre en informations météorologiques et maîtrise des nouvelles techniques et technologie de production - Accès des producteurs et productrices aux semences améliorées et à de nouvelles variétés - Diffusion des bonnes pratiques et prise en compte du changement climatique dans les politiques locales - Augmentation de la production et diversification des sources de revenus des ménages	- Analyse des revenus des ménages pendant les visites des 13 projets sélectionnés - Focus group avec les bénéficiaires des 13 projets sélectionnés - Focus group avec les 25 porteurs de projets (sur le terrain et à Bamako avec les porteurs de projets non sélectionnés) - Interviews avec MFC et membres du Bureau du Réso Climat Mali - Analyse des documents de projets (porteurs de projets et MFC) - Entretiens avec autorités locales dans les 13 communes des projets sélectionnés - Entretiens avec institutions publiques impliquées dans le programme (Bamako et dans les 13 communes pour les institutions décentralisées/déconcentrées)	- Base de données MFC - Notes de terrain - Documents de projets (études de référence, rapports narratifs) des porteurs de projets	Certaines données disponibles dans les rapports de MFC et crédibles. L'accès aux données concernant les bénéficiaires vivant dans les zones géographiques les plus sensibles dépendra de l'évolution de la situation sécuritaire au moment des visites sur le terrain.

ANNEXE 2 REPORT DE DÉMARRAGES

EQ.8. Le programme a-t-il contribué à la réduction de la pauvreté ? Comment ?	- Évidence de l'accroissement du revenu des ménages - Évidence de l'augmentation du nombre et de la qualité des repas par jour au niveau des ménages - Évidence de l'accroissement du revenu disponible pour dépenses dans la santé et l'éducation au niveau des ménages	- Focus group avec les bénéficiaires des 13 projets sélectionnés - Focus group avec les 25 porteurs de projets (sur le terrain et à Bamako avec les porteurs de projets non sélectionnés) - Interviews avec MFC et membres du Bureau du Réso Climat Mali - Analyse des documents de projets (porteurs de projets et MFC) - Entretiens avec autorités locales dans les 13 communes des projets sélectionnés - Entretiens avec institutions publiques impliquées dans le programme (Bamako et dans les 13 communes pour les institutions décentralisées/déconcentrées) - Analyse des revenus des ménages pendant les visites des 13 projets sélectionnés	- Base de données MFC - Notes de terrain - Documents de projets (études de référence, rapports narratifs) des porteurs de projets	Certaines données disponibles dans les rapports de MFC et crédibles. L'accès aux données concernant les bénéficiaires vivant dans les zones géographiques les plus sensibles dépendra de l'évolution de la situation sécuritaire au moment des visites sur le terrain.
--	--	--	---	---

ANNEXE 2 REPORT DE DÉMARRAGES

EQ. 9. Dans quelle mesure et comment le programme a-t-il eu des effets positifs ou négatifs sur l'égalité de genre ?	- Évidence de l'accroissement du revenu des ménages sans distinction du genre - Évidence de la contribution des projets à un changement de normes sociales genrées (ex : accès plus équitable au foncier) - (ces indicateurs sont en cours de développement et seront affinés à la fin de la revue documentaire ; ils seront pris en compte dans les grilles d'entretiens pour assurer la collecte de données sensibles au genre)	- Focus group avec les bénéficiaires des 13 projets sélectionnés - Focus group avec les 25 porteurs de projets (sur le terrain et à Bamako avec les porteurs de projets non sélectionnés) - Interviews avec MFC et membres du Bureau du Réso Climat Mali - Analyse des documents de projets (porteurs de projets et MFC) - Entretiens avec autorités locales dans les 13 communes des projets sélectionnés - Entretiens avec institutions publiques impliquées dans le programme (Bamako et dans les 13 communes pour les institutions décentralisées/déconcentrées)	- Base de données MFC - Notes de terrain - Documents de projets (études de référence, rapports narratifs) des porteurs de projets	Données disponibles et crédibles.
EQ. 10. Le projet a-t-il eu des effets positifs ou négatifs sur l'environnement ?	- Évidence de l'augmentation de la couverture végétale dans les zones de projets - Évidence de l'augmentation de la fertilité des sols dans les zones de projets - Évidence d'une meilleure gestion de la ressource forestières dans les zones de projets - Évidence d'une meilleure gestion de la ressource en eau dans les zones de projets	- Focus group avec les bénéficiaires des 13 projets sélectionnés - Focus group avec les 25 porteurs de projets (sur le terrain et à Bamako avec les porteurs de projets non sélectionnés) - Interviews avec MFC et membres du Bureau du Réso Climat Mali - Analyse des documents de projets (porteurs de projets et MFC) - Entretiens avec autorités locales dans les 13 communes des projets sélectionnés	- Base de données MFC - Notes de terrain - Documents de projets (études de référence, rapports narratifs) des porteurs de projets	Données disponibles et crédibles.

ANNEXE 2 REPORT DE DÉMARRAGES

		- Entretiens avec institutions publiques impliquées dans le programme (Bamako et dans les 13 communes pour les institutions décentralisées/déconcentrées)		
Efficience				
EQ. 11. Les coûts du projet justifient-ils les résultats atteints ?	- Niveau des coûts en termes d'intrants pour chaque extrant (1. Sélection des projets, 2. Coûts de transactions & administration, 3. Suivi/monitoring)	- Analyse du budget du programme et des 25 projets financés - Analyse de la valeur ajoutée produite par le programme	- Budget programme Réso Climat Mali - Budgets des projets - Budgets de programmes	Données disponibles et crédibles.

ANNEXE 2 REPORT DE DÉMARRAGES

	- Evidence que le nouveau mécanisme de sélection des projets à financer (entité externe au mécanisme de mise en œuvre du PIL ADCC-Mali) mis en place dans la phase évaluée permet une économie d'échelle (meilleur rapport coût-efficacité) - Évidence que les ressources humaines, financières et matérielles du PIL ADCC-Mali sont suffisantes pour assurer la réussite du programme et des projets - Évidence que la structure/l'organigramme de mise-en-œuvre et de suivi des projets à travers le Mali est efficients et permet-il de superviser régulièrement leur bon déroulement ? - Évidence d'une coordination et d'une communication adéquates entre les parties prenantes pour simplifier les procédures et pour partager efficacement l'information ?	- Analyse du ratio des ressources consacrées à la gestion administrative et financière du programme par rapport au coût total du projet. - Analyse du % du budget pour chaque résultat intermédiaire attendu - Coût/projets autres programmes similaires	comparables	
EQ. 12. Y-a-t-il des mécanismes de redevabilité dans le programme ?	Évidence du partage d'information sur le programme entre les différentes parties prenantes autour de : - Sélection des projets qui ont été financés - La mise en œuvre des projets dans les communes - La gestion financière des projets - Résultats des projets mis en œuvre (en particulier avec les membres du Réso Climat Mali dont les propositions de projets n'ont pas été retenues)	- Focus group avec les bénéficiaires des 13 projets sélectionnés - Focus group avec les 25 porteurs de projets (sur le terrain et à Bamako avec les porteurs de projets non sélectionnés) - Interviews avec MFC et membres du Bureau du Réso Climat Mali - Analyse des documents de projets (porteurs de projets et MFC) - Entretiens avec autorités locales dans les 13 communes des projets sélectionnés	- Notes de terrain - Documents de projets (études de référence, rapports narratifs) des porteurs de projets	Données disponibles et crédibles.

ANNEXE 2 REPORT DE DÉMARRAGES

		- Entretiens avec institutions publiques impliquées dans le programme (Bamako et dans les 13 communes pour les institutions décentralisées/déconcentrées)		
EQ. 13. Est-il nécessaire de repenser le montage institutionnel du programme, et plus particulièrement la coordination du Réso Climat ?	- Évidence d'alternative(s) fiable(s) et durable(s) au leadership de MFC dans la gestion du programme - Évidence d'alternative(s) fiable(s) et durable(s) au leadership de MFC dans la gestion du Réso	- Interviews avec MFC et membres du Bureau du Réso Climat Mali - Entretiens avec l'Ambassade de Suède à Bamako	- Notes d'entretiens	Données disponibles et crédibles.
	Climat Mali - Évidence d'une volonté partagée au sein du Réso Climat Mali de changer la coordination du réseau			
Durabilité				

ANNEXE 2 REPORT DE DÉMARRAGES

EQ. 14. Est-il probable que les résultats atteints par le projet soient durables ?	- Évidence du transfert de compétences dans l'utilisation de nouvelles techniques de production - Évidence de la diffusion des bonnes pratiques et prise en compte du changement climatique dans les politiques locales - Évidence de l'augmentation de la fertilité des sols dans les zones de projets - Évidence d'une meilleure gestion de la ressource forestières dans les zones de projets - Évidence d'une meilleure gestion de la ressource en eau dans les zones de projets	- Focus group avec les bénéficiaires des 13 projets sélectionnés - Focus group avec les 25 porteurs de projets (sur le terrain et à Bamako avec les porteurs de projets non sélectionnés) - Interviews avec MFC et membres du Bureau du Réso Climat Mali - Analyse des documents de projets (porteurs de projets et MFC) - Entretiens avec autorités locales dans les 13 communes des projets sélectionnés - Entretiens avec institutions publiques impliquées dans le programme (Bamako et dans les 13 communes pour les institutions décentralisées/déconcentrées)	- Base de données MFC - Notes de terrain - Documents de projets (études de référence, rapports narratifs) des porteurs de projets	Certaines données disponibles dans les rapports de MFC et crédibles. L'accès aux données concernant les bénéficiaires vivant dans les zones géographiques les plus sensibles dépendra de l'évolution de la situation sécuritaire au moment des visites sur le terrain
---	--	---	---	--

ANNEXE 2: DOMAINES PROMUS POUR LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE

Domaines-secteurs	Nombre d'ONG	Localités
Agriculture-Eau (21 projets) Maraîchage	Sahel Eco ASFEM ODI Sahel OMAFES REDEVI WoiyoKondeye- CAFO- RE-NEDEP AVPIP- ASSAFEDE- ATSF GRIDAC 3AG ACD ADAF Galle AFAD AMAC AMADE PELCODE AMID AMAPEES APRPE ASIC CAR.D OMADEZA GRAT	Mandiakuy/Tominian N'Gorkou Sio/Mopti Koumantou/Bougouni Tienfala Mandé/Kati Goundam et Tonka Djenné/Mopti Tioribougou/kolokani Zambala-So-loba/Ségou Gomitradougou/Diema Kaladougou-Dioïla/Koulikoro Diouman-Dioïla/Koulikoro Soni Ali Ber/Gao Baroueli Bossofala Sankarani, Tangadougou/ Sikasso Kolokani Dialakoro-Sagabala/Koulikoro Sido, Kokélé, Sogola/Bougouni M'Pedougou

Agriculture (13 projets) CES/DRS et compostage, techniques de production (microdosage, trempage,...)	ODI Sahel AVPIP- ASSAFEDE- ATSF GRIDAC 3AG ADRA Mali AFAD AMAC AMADE PELCODE AMID CARD ADAF Galle AMAPEES APRPE	Sio/Mopti Goundam et Tonka Djenné/Mopti Tioribougou/kolokani Madina Sacko Kaladougou- Dioïla/Koulikoro Diouman-Dioïla/Koulikoro Soni Ali Ber/Gao Baroueli Dialakoro-Sagabala/Koulikoro Gomitradougou/Diema Bossofala
		Sankarani, Tangadougou/ Sikasso
Agriculture-Eau Filières agricoles /AGR - Sésame - Riz - Apiculture - Banane	REDEVI ASIC CAR.D OMADEZA CAB DEMESO	Tienfala Kolokani Dialakoro- Sagabala/Koulikoro Sido, Kokélé, Sogola/ Bougouni Safo, Safe

Elevage-pêche-Eau (17 projets) Rizipisciculture Pisciculture Pêche/transformation - Régénération pâturages - Production fourragère - Elevage (volaille) - Elevage (ruminants) - Parcours pastoraux - Puits, fourrage	AMEN ODI Sahel PACINDHA AVPIP- ASSAFEDE- ATSF GRAIDAC AFAD APRPE CARD ASFEM AVPIP- ASSAFEDE- ATSF ODI Sahel 3AG PACINDHA GRIDAC ADRA Mali AFAD ASIC	Mopti et Sio Sio/Mopti Wassouloubalé/Yan- folila Goundam et Tonka Djenné/Mopti Kaladougou- Dioïla/Koulikoro Sankarani, Tangadou- gou/ Sikasso Dialakoro- Sagabala/Koulikoro N’Gorkou Goundam et Tonka Sio/Mopti Tioribougou/kolokani Wassouloubalé/Yan- folila Djenné/Mopti Madina Sacko Kaladougou- Dioïla/Koulikoro Kolokani
Foresterie (12 projets) RNA/agroforesterie, ressources forestières Foyers améliorés	Gestion Sahel Eco ODI Sahel WoiyoKondeye- CAFO- RENEDEP OMAFES 3AG ADAF Galle AFAD AMADE PELCODE AMID APRPE CARD OMADEZA	Mandiakuy/Tominian Sio/Mopti Mandé/Kati Koumantou/Bougouni Tioribougou/kolokani Gomitradougou/Diema Kaladougou- Dioïla/Koulikoro Soni Ali Ber/Gao Baroueli Sankarani, Tangadou- gou/ Sikasso Dialakoro- Sagabala/Koulikoro Sido, Kokélé, Sogola/ Bougouni
Energies renouvelables (01 projet)		

Energies nouvelles –E. vertes - Promotion de biogaz	WoiyoKondeye- CAFO-RENEDEP	Mandé/Kati
Mesure de gestion des relations sociales apaisées (08 projets) Accords fonciers avec commune et communautés négociés et établis Gestion des conflits fonciers en GRN Gestion conflits liés au pastoralisme Prévention conflits, information GNV des conflits/COFO communales Gestion conflit agriculteurs/éleveurs Convention locale GRN	AMEN Sahel Eco ODI Sahel GRIDAC ADRA Mali AFAD AMAC AMADE PELCODE	Mopti et Sio Mandiakuy/Tominian Sio/Mopti Djenné/Mopti Madina Sacko Kaladougou- Dioïla/Koulikoro Diouman-Dioïla/Koulikoro Soni Ali Ber/Gao
Mise à l'échelle communale (11 projets) Introduction technique innovante dans PDSEC Comité d'orientation communale Concertation avec commune Comités de GRN/protection RN PDSEC Groupe de travail communal/gestion conflits liés à GRN/révision PDSEC Diffusion LOA, LFA Formation, intégration CC dans PDSEC	ASFEM AVPIP- ASSAFEDE- ATSF OMAFES ACD ADRA Mali AFAD AMAC AMADE PELCODE APRPE ASIC GRAT	N'Gorkou Goundam et Tonka Koumantou/Bougouni Zambala-Soloba/Ségou Madina Sacko Kaladougou- Dioïla/Koulikoro Diouman-Dioïla/Koulikoro Soni Ali Ber/Gao Sankarani, Tangadougou/ Sikasso Kolokani M'Pédougou
Renforcement capacité / CIRTA Femmes et maraîchage	ASFEM	N'Gorkou
Partage connaissance dans RCM	AMADE PELCODE	Soni Ali Ber/Gao

Annexe 3: Bibliographie

Documents de Sida/Asdi

- Embassy of Sweden in Bamako, *Reso Climat Mali, Appraisal of Intervention*, 2 October 2015, 72 p.
- Embassy of Sweden in Bamako, *Reso Climat Mali, Decision on Amendment of Agreement*, 13 June 2016, 5 p.
- Embassy of Sweden in Bamako, *Reso Climat Mali, Decision on Contribution*, 7 July 2015, 8 p.
- Sida, *Dimensions of Poverty, Conceptual Framework*, 2017, 22 p.

Documents du Résé Climat

- ADAF-Gallé. (Juin 2017). Document de projet.” *Projet d’appui à l’Amélioration de la Sécurité Alimentaire face aux effets des Changements Climatiques dans la Commune Rurale de Gomitradougou’’ (Cercle de Diéma)*”. Bamako.
- ADAF-Gallé. (Avril 2018). Annexes-Rapport de situation de référence du projet.” *Projet d’appui à l’Amélioration de la Sécurité Alimentaire face aux effets des Changements Climatiques dans la Commune Rurale de Gomitradougou’’ (Cercle de Diéma)*”. Bamako.
- ADAF-Gallé. (Avril 2018). Rapport de situation de référence du projet.” *Projet d’appui à l’Amélioration de la Sécurité Alimentaire face aux effets des Changements Climatiques dans la Commune Rurale de Gomitradougou’’ (Cercle de Diéma)*”.
- AFAD. (2017). Budget. “*Projet concerté de lutte contre les effets des changements climatiques dans les communes de Binko et Kaladougou, Cercle de Dioila, Région de Koulikoro au Mali.*” Bamako.
- AFAD. (Juin 2017). Proposition de projet. “*Projet concerté de lutte contre les effets des changements climatiques dans les communes de Binko et Kaladougou, Cercle de Dioila, Région de Koulikoro au Mali.*” Bamako.
- AFAD. (Avril 2018). Rapport de situation de référence du projet. “*Projet concerté de lutte contre les effets des changements climatiques dans les communes de Binko et Kaladougou, Cercle de Dioila, Région de Koulikoro au Mali.*” Bamako.
- Amade Pelcode. (2017). Budget.” *Projet d’appui au renforcement de la résilience des petits exploitants agricoles face aux effets des changements climatiques dans la commune de Soni Ali Ber, Cercle de Gao (PARR-PECC).*”
- Amade Pelcode. (2017). Document de proposition de projet.” *Projet d’appui au renforcement de la résilience des petits exploitants agricoles face aux effets des changements climatiques dans la commune de Soni Ali Ber, Cercle de Gao (PARR-PECC).*”
- Amade Pelcode. (2017). Rapport de situation de référence du projet.” *Projet d’appui au renforcement de la résilience des petits exploitants agricoles face*

- aux effets des changements climatiques dans la commune de Soni Ali Ber, Cercle de Gao (PARR-PECC).”
- APRPE. (Juin 2017). Document de projet révisé.” *Projet d’accroissement de la résilience des producteurs à travers la maîtrise des techniques et technologies résilientes aux Changements Climatiques dans les communes rurales du Sankarani et de Tagandougou, cercle Yanfolila, région de Sikasso.*” Bamako.
 - APRPE. (Mars 2018). Rapport de situation de référence du projet.” *Projet d’accroissement de la résilience des producteurs à travers la maîtrise des techniques et technologies résilientes aux Changements Climatiques dans les communes rurales du Sankarani et de Tagandougou, cercle Yanfolila, région de Sikasso.*” Bamako.
 - ASIC. (2017). Budget.” *Contribution à l’Amélioration de la Résilience et de l’Adaptation des Couches Vulnérables aux Changements Climatiques dans la Commune Rurale de Kolokani (CARACV-CC)*”. Bamako.
 - ASIC. (Juin 2017). Proposition de projet.” *Contribution à l’Amélioration de la Résilience et de l’Adaptation des Couches Vulnérables aux Changements Climatiques dans la Commune Rurale de Kolokani (CARACV-CC)*”. Bamako.
 - ASIC. (Mars 2018). Rapport de situation de référence du projet.” *Contribution à l’Amélioration de la Résilience et de l’Adaptation des Couches Vulnérables aux Changements Climatiques dans la Commune Rurale de Kolokani (CARACV-CC)*”. Bamako.
 - AVPIP. (2017). Document de projet révisé.” *Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux effets négatifs des changements climatiques dans le cercle de Goundam (Communes de Goundam et Tonka)*”. Bamako.
 - AVPIP. (Juillet 2017). Rapport de situation de référence du projet.” *Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux effets négatifs des changements climatiques dans le cercle de Goundam (Communes de Goundam et Tonka)*”. Bamako.
 - CAB Dèmèso. (2017). Budget.” *Promotion de la culture et la préservation de la biodiversité variétale de la banane dans les communes de Safo et Safe)*”. Bamako.
 - CAB Dèmèso. (Juin 2017). Document de projet.” *Promotion de la culture et la préservation de la biodiversité variétale de la banane dans les communes de Safo et Safe)*”. Bamako.
 - GRIDAC. (Septembre 2016). Proposition de projet- document révisé. “*Projet d’Appui au Renforcement de la Résilience des Populations du Delta Intérieur du Niger face aux effets néfastes des Changements Climatiques dans les 11 villages de la commune urbaine de Djenné, Région de Mopti, Cercle de Djenné*”.
 - GRIDAC. (Juin 2017). Rapport de situation de référence du projet. “*Projet d’Appui au Renforcement de la Résilience des Populations du Delta Intérieur du Niger face aux effets néfastes des Changements Climatiques dans les 11 villages de la commune urbaine de Djenné, Région de Mopti, Cercle de Djenné*”.
 - Mali-FolkeCenter. (Mars 2017). Rapport annuel 2016. *Programme d’Initiatives Locales d’Adaptation Durable aux effets des Changements Climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC)*. Bamako.
 - Mali-FolkeCenter. (Mars 2017). Synthèse de l’évaluation EEP sur les proposi-

tions de projet. *Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des Changements Climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC)*. Bamako.

- Mali-FolkeCenter. (Mars 2018). Rapport annuel 2017. *Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des Changements Climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC)*. Bamako
- Mali-FolkeCenter. (Avril 2019). Annexes-Rapport annuel 2018. *Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des Changements Climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC)*. Bamako
- Mali-FolkeCenter. (Avril 2019). Rapport annuel 2018. *Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des Changements Climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC)*. Bamako
- OMAFES. (2017). Document de projet révisé. "Projet de Renforcement de la Résilience Communautaire aux changements climatiques dans la commune rurale de Koumantou." Bamako.
- OMAFES. (Juillet 2017). Rapport de situation de référence du projet. "Projet de Renforcement de la Résilience Communautaire aux changements climatiques dans la commune rurale de Koumantou." Bamako.
- Reso- Climat Mali. (Juin 2015). Proposition finale. *Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des Changements Climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC)*. Bamako.
- Reso- Climat Mali. (Juin 2016). Approche stratégique genre. *Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des Changements Climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC)*. Bamako.
- Reso- Climat Mali. (Juin 2016). Document stratégique sur la capitalisation et l'apprentissage de leçons. *Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des Changements Climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC)*. Bamako.
- Reso- Climat Mali. (Juillet 2016). Document de stratégie "Sensibilité aux conflits". *Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des Changements Climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC)*. Bamako.
- Reso- Climat Mali. (Avril 2017). Termes de référence pour l'appel à projets. *Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des Changements Climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC)*. Bamako.
- Reso-Climat Mali. (Septembre 2016). Proposition de projet-document révisé. "Projet d'appui aux Organisations paysannes Locales pour le Développement et l'Extension de la Rizipisciculture, dans les communes urbaine de Mopti et rurale de Sio, Cercle de Mopti, Région de Mopti au Mali (POLDER- MOPTI)".
- Reso-Climat Mali. (Juillet 2017). Rapport de situation de référence du projet. "Projet d'appui aux Organisations paysannes Locales pour le Développement et l'Extension de la Rizipisciculture, dans les communes urbaine de Mopti et rurale de Sio, Cercle de Mopti, Région de Mopti au Mali (POLDER- MOPTI)".

- Reso- Climat Mali. (Juillet 2017). Vérification de la complétude des dossiers d'offres pour le deuxième appel à projet PIL ADCC. *Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des Changements Climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC)*. Bamako.
- Reso- Climat Mali. (Octobre 2017). Termes de références. "Suivi Microprojets". *Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des Changements Climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC)*. Bamako.
- Reso- Climat Mali. (Avril 2018). Cadre de suivi des projets PIL-ADCC. *Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des Changements Climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC)*. Bamako
- Reso-Climat Mali. (Avril 2018). Rapport de situation de référence du projet. "Appui au Renforcement de Capacités d'Adaptation aux effets néfastes des Changements Climatiques des femmes du Groupement du village de M'Pédougou (PARCACC)".
- Sahel Eco. (Septembre 2016). Document de projet." *Projet d'Appui à l'Adaptation aux Changements Climatiques dans la Commune Rurale de Mandiakuy dans le Cercle de Tominian.*" Bamako
- Sahel Eco. (Juillet 2017). Rapport de situation de référence du projet." *Projet d'Appui à l'Adaptation aux Changements Climatiques dans la Commune Rurale de Mandiakuy dans le Cercle de Tominian.*" Bamako
- Woïyo Kondeye. (Juillet 2017). Rapport de situation de référence du projet. 'Produire et Consommer sans produits chimiques et sans dégagement de gaz à effet de serre dans six (6) villages de la commune de Mandé'. Mandé.



Évaluation finale du Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des changements climatiques des communautés rurales vulnérables du Mali (PIL-ADCC Mali)

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation du Programme d'Initiatives Locales d'Adaptation Durable aux effets des Changements Climatiques des communautés ru-rales vulnérables du Mali (PIL-ADCC, 2015-2019). L'évaluation montre que le pro-gramme est globalement pertinent, très efficace et mise en oeuvre de manière effi-ciente. L'évaluation s'interroge, cependant, sur la capacité du programme à atteindre des résultats durables au-delà de la durée de vie des projets, leur taille, leur durée et leur nature ne paraissant pas être en mesure de créer les conditions nécessaires pour répondre de manière pérenne aux contraintes structurelles dans lesquelles ils sont mis en oeuvre.

SWEDISH INTERNATIONAL DEVELOPMENT COOPERATION AGENCY

Address: SE-105 25 Stockholm, Sweden. Office: Valhallavägen 199, Stockholm

Telephone: +46 (0)8-698 50 00. Telefax: +46 (0)8-20 88 64

E-mail: info@sida.se. Homepage: <http://www.sida.se>

